

DE L'ABBITTIBBI-TEMISKAMING 4

COLLEGE DU NORD-OUEST  
ROUYN  
1977

Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, no. 4



**Cégep** de l'Abitibi-Témiscamingue  
**Université** du Québec en Abitibi-Témiscamingue

### **Mise en garde**

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

Couverture: Ferme de Monsieur William Asia, rang VII, Rollet, 1932,  
Maquette de Francine Lafleur

DEPOT LEGAL - 4e TRIMESTRE 1977  
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC

ERRATUM

- Page 28 (ligne 8), lire: ... abitibiens
- Page 30 (ligne 17), lire: ... un cours
- Page 37 (ligne 6), lire: ... qui atteste la préoccupation
- Page 192, la remarque au bas de la page doit être scindée en deux. Il faut donc lire:  
"(1) Selon Statistiques-Canada... Il est cependant très conservateur".  
  
et  
"(2) Ces données ont été recueillies... (60% de la population du Collège".  
(Cette remarque (2) doit figurer au bas de la page 193).
- Page 197 (ligne 18), lire: ... "par rapport à la société traditionnelle, en ce qui concerne, en tout cas, la génération précédente (années 50 et 60).
- Page 199 (dernière ligne), lire: ... "que de la classe intermédiaire (2)", au lieu de (1).
- Page 201 (ligne 16), lire: "Mais est-il possible alors que, pour qu'une telle sélection s'effectue, ... "
- Page 209 (ligne 8), lire: "Une lecture horizontale du tableau IX a ...", au lieu de "tableau IX".
- Page 211 (ligne 5), lire: "Mises à part les Sciences humaines et les Techniques administratives, nous voyons..." au lieu de "dont nous voyons...".
- Page 215 (bas de la page), lire: "différence significative (p .05)".
- Page 219, la remarque (2) s'applique à la ligne 14: "- et au bas de l'échelle... cours de Philosophie (62,2%) (2)".
- Page 221 (ligne 11), lire: "... à travers le vocabulaire utilisé pour les véhiculer)".
- Page 227 (ligne 11), lire: "... une simple préparation à un avenir...".

OUVRAGE PUBLIE PAR LE COMITE DE LA COLLECTION  
"LES CAHIERS DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE ET DE  
GEOGRAPHIE"

COMITE DE LA COLLECTION 1977

Maurice Asselin (janvier-septembre)  
Louise-Hélène Audet  
Marc Charron (mai-décembre)  
Benoît-Beaudry Gourd (janvier-septembre)  
Louise Lambert (janvier-mai)  
Guy Lemire (septembre-décembre)  
Pierre Roberge (septembre-décembre)  
Daniel Samson

PREPARATION DU MANUSCRIT

Micheline Joly  
Céline Richard  
Ginette Fortin  
Johanne Champagne

CORRECTION DES TEXTES ET DU MANUSCRIT

Ghislain Dénommé

IMPRESSION

Imprimerie Normand Brunet, Rouyn.

N.B.: Les articles publiés dans cette revue n'engagent que la responsabilité  
de leurs auteurs et n'expriment pas nécessairement les points de vue  
du Comité de la Collection.

Cet ouvrage est publié grâce à  
des subventions du Conseil régional de  
développement de l'Abitibi-Témiscamingue,  
de la Caisse populaire de Rouyn-Noranda, du  
Centre d'Etudes universitaires de l'Ouest québécois  
de l'Université du Québec et du Collège du Nord-Ouest.

TABLE DES MATIERES	PAGE
Jean Laflamme	
Le Marquis de Vaudreuil et l'Abitibi-Temiscamingue. Première partie: 1718-1724)	1
Marc Charron	
Présentation sommaire d'un colonisateur de l'Abitibi: Hector Authier.	26
Benoît-Beaudry Gourd	
Les travailleurs miniers et l'implantation du syndica- lisme dans les mines de l'Abitibi-Temiscamingue 1925- 1950.	45
Marcel Desharnais	
Vingt ans de colonisation sous le régime coopératif. Guyenne 1947-1967.	112
Isabelle Boucher	
Histoire d'une pionnière de Villebois.	143
Francine Boucher	
La place des filles au Collège du Nord-Ouest.	174
Jo Godefroid	
Rôle de l'appartenance sociale et du niveau socio-écono- mique dans l'orientation, les résultats et les percep- tions des étudiants du Collège du Nord-Ouest.	190

LE MARQUIS DE VAUDREUIL  
ET L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE<sup>1</sup>  
(première partie: 1718-1724)

JEAN LAFLAMME

Candidat au Ph. D.  
Département d'Histoire  
Université de Montréal

1- Cette étude est extraite d'un mémoire de maîtrise en histoire  
présenté à l'Université de Montréal en 1975.

## SIGLES:

APC : Archives Publiques du Canada  
 DBC : Dictionnaire Biographique du Canada  
 RAPQ: Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec

L'opposition gouvernementale à la reconstruction des forts Témiscamingue et Abitibi, entre 1688 et 1717, n'avait pas vraiment empêché toute reprise du trafic de ce côté. Une fois signé le traité d'Utrecht (1713), le marasme dans lequel était tombé le commerce de la fourrure durant la guerre de Succession d'Espagne avait fait place à une période de stabilité favorable à la traite, et les marchands de Montréal ne furent pas longs à lorgner du côté de la "Grande Rivière". Les plus hardis d'entre eux se mirent à envoyer, par l'intermédiaire des Sauvages domiciliés sur l'Outaouais, la Lièvre et "les autres par lesquelles on va à Temiscamingue" (1), des marchandises de troc, en échange des peaux que l'on rapportait

---

(1) Vaudreuil au Conseil de Marine, 15 oct. 1722, APC, MG-1, C"A, vol. 44, p. 163. Ces pratiques clandestines, qui existaient depuis fort longtemps, étaient parfois décelées, puis enrayées par les autorités coloniales, comme ce fut le cas pour cette demande de concession "vers le lac de Temycamingue", faite à l'automne de 1687 en faveur du chevalier de Merville, capitaine d'une compagnie, et de son frère, le chevalier de Précaux (Seignelay à Denonville et Champigny, 8 mars 1688, APC, MG-1, B, vol. 15, pp. 73-74). Les Raudot répondirent l'année suivante en dénonçant l'artifice: "L'Establissement du poste de Themiskaming ne convient en aucune manière à Mess<sup>rs</sup> de Merville et Chevalier de Préaux; quelques particuliers de ce pays qui en vouloient profiter se sont servy de leurs noms et c'est ainsi que par le passé chacun s'est conduit pour s'avancer et dissiper la Colonie" (Denonville et Champigny à Seignelay, 6 nov. 1688, APC, MG-1, C"A, vol. 10-1, p. 15).

en cachette. Ce qui était beaucoup plus payant que d'attendre la venue en ville des chasseurs eux-mêmes.

L'un de ces négociants, Jean-Baptiste d'Ailleboust des Musseaux, n'était autre que le fils de Charles-Joseph d'Ailleboust, le premier trafiquant connu de la région concernée. Lui-même avait accompagné son père dans le haut de la rivière, au cours de son adolescence(2). Profitant d'un voyage du gouverneur en France, il conduisit, à l'automne de 1714, un canot de marchandises au lac Témiscamingue, en compagnie de son fils Nicolas et de ses neveux, Hector et Paul d'Ailleboust de Coulonge. Ces trois derniers passèrent l'hiver sur les bords du lac et en redescendirent au printemps avec une riche cueillette. La même scène se répéta l'année suivante. N'ayant pas de permis, tous quatre étaient passibles d'emprisonnement et de confiscation de leurs fourrures. Mais au retour du marquis de Vaudreuil, en octobre 1716, un édit royal du mois de mars avait déjà amnistié les coureurs de bois sans congé, de sorte qu'on dut renoncer à les poursuivre (3).

Pendant ce temps, un autre marchand montréalais, nommé Jean-Baptiste Charly, bientôt neveu par alliance du précédent (4),

- 
- (2) Bégon à Maurepas, 10 juin 1725, APC, MG-1, C"A, vol. 47, p. 142.
  - (3) Vaudreuil au Conseil de Marine, 15 oct. 1722, APC, MG-1, C"A, vol. 44, p. 163-164.
  - (4) Jean-Baptiste Charly épousera en secondes noces à Montréal, le 18 sept. 1722, Catherine d'Ailleboust de Manthet, nièce de J.-B. d'Ailleboust des Musseaux.

y allait avec plus de détours. Grâce aux ruses de son agent secret, un Sauvage Abénaquis qu'il équipa pendant plusieurs années, ses canots purent faire la navette entre Montréal et le lac Témiscamingue, se rendant aussi parfois jusqu'aux lacs Huron et Supérieur (5).

Un semblable affidé, un Sauvage Nipissing répondant au nom de Hongas, enrichissait de son côté le forgeron Jean Pothier dit Laverdure, son pourvoyeur secret. Exploitant la grande timidité naturelle des Témiscamingues, il renforçait, par ses racontars, leur hésitation à descendre à Montréal, les obligeant ainsi à lui vendre leurs fourrures. Ses opérations, poursuivies jusqu'à sa mort, en 1720, relevaient, selon Vaudreuil, du brigandage:

Il [Hongans] s'emparoit d'abord de toutes leurs pelleteries et leur donnoit ensuite de la marchandise a sa volonté, en y ajoutant de l'eau de vie, dont il les enyvroit pour ne pas les renvoyer tout a fait mecontents (6).

Toujours d'après Vaudreuil, plusieurs autres trafiquants montréalais faisaient ainsi le commerce indirect au Témiscamingue, bien qu'il n'eût pu les identifier. "Les vexations que ces sortes de traiteurs ont faites aux sauvages des terres", ajoute-t-il,

---

(5) Vaudreuil au Conseil de Marine, 15 oct. 1722, APC, MG-1, C<sup>1</sup>A, vol. 44, p. 164.

(6) Ibid., p. 165.

"ont achevé de les détourner de venir à Montréal" (7).

Face à de tels désordres, le gouverneur, "conseillé" par quelques négociants (8), veut bien suggérer à la Cour un remède: le rétablissement du poste de Témiscamingue. Sa femme, restée à Paris en 1716, lui sert d'intermédiaire à cette fin. Le 23 mars 1718, le Conseil de Marine, dirigé par le comte de Toulouse, délibère la supplique de la marquise de Vaudreuil, demandant que l'on accorde à son époux "la liberté d'établir un poste aux Temiskamings", ainsi que "la propriété du commerce de ce poste depuis Mataouan" (9).

C'est donc à son propre profit que le vieux marquis entend exploiter le futur établissement. Le Conseil juge prudent de refuser, malgré l'ampleur du crédit de Vaudreuil auprès du régent. "Son Altesse Royale ne juge pas à propos de faire cet Etablissement presentem", d'apostiller Toulouse en marge de l'argumentation de la marquise (10).

---

(7) Ibid., p. 166.

(8) Ces négociants étaient Pierre de Lestage, Maurice Blondeau, Paul Guillet et François Lamoureux de Saint-Germain ("Eclaircissement sur le poste de Témiscamingue", 25 oct. 1754, APC, MG-1, C"A, vol. 99, p. 298).

(9) La marquise de Vaudreuil au comte de Toulouse, sans date, APC, MG-1, C"A, vol. 38, pp. 152-153.

(10) APC, MG-2, B-1, vol. 29, p. 333.

Argumentation qui ne manquait pourtant pas de bons points. En premier lieu, l'imprécision laissée par le traité d'Utrecht quant aux frontières septentrionales du Canada (11) rendait urgente l'occupation française de régions que l'Anglais n'allait pas tarder à revendiquer. La réouverture du poste de Témiscamingue et de sa succursale d'Abitibi ne pourraient qu'aider à rallier les Sauvages qu'on avait laissés se disperser pendant la guerre de Succession d'Espagne. On enverrait sur place un commandant et quelques soldats, avec mission de pacifier les tribus entre elles, puis de les détourner "d'aller porter aux Anglois leurs castors gras et secs et leurs menues pelleteries qui sont les plus belles du Canada", augmentant ainsi le commerce, du côté canadien. Deuxièmement, les traiteurs d'eau-de-vie et les autres contrevenants à la loi des vingt-cinq congés, rétablis en 1716 (12), pourraient être arrêtés par cet officier,

- 
- (11) Dans son désir de faire admettre par la France ses droits d'ancienneté sur la baie d'Hudson, l'Angleterre avait exigé, au traité d'Utrecht, une restitution de cette possession, au lieu d'une simple cession. Mais, une fois le traité signé, les Français purent faire valoir que les Anglais ne sauraient dès lors réclamer que ce qu'ils avaient effectivement possédé, "et comme ils n'ont jamais eu que quelques établissements apportés des costes de la mer, il est évident que l'intérieur des terres est censé appartenir à la France" (Barrin de La Galissonnière, "Mémoire sur les colonies de la France dans l'Amérique septentrionale", déc. 1750, cité par Roland Lamontagne, Aperçu structural du Canada au XVIII<sup>e</sup> siècle, Montréal, Leméac, 1964, p. 100). Voir aussi E.E. Rich, The Fur Trade and the Northwest to 1857, Toronto, McClelland & Stewart, 1967, pp. 79-80; Id., The History of the Hudson's Bay Company, 1670-1870, vol. 1, Londres, The Hudson's Bay Record Society, 1958, pp. 484-485.
- (12) On sait que ces congés avaient été abolis par Louis XIV, le 21 mai 1696, dans le vain espoir d'enrayer la course des bois (les délinquants étaient menacés des galères). Vaudreuil obtint leur rétablissement par le Conseil de Régence, le 28 avril 1716. Voir Ivanhoe Caron, La Colonisation du Canada sous la domination française, Québec, 1916, pp. 33 et 76.

qui fixerait sa résidence à Mattawa, afin de contrôler la circulation sur l'Outaouais. Enfin, comme le lac Témiscamingue n'est qu'à trente lieues du lac Nipissing, par les terres, le même commandant pourrait diriger les deux postes:

Il seroit même utile que cela fut ainsy parce que pour attirer les timiskamings il faut avoir du bled d'Inde pour les nourrir. On y en trouve en abondance à Nipissing (13).

Privé malgré cela du consentement de la Cour, Vaudreuil n'en persiste pas moins dans son désir de rétablir le commerce témiscamien, sans toutefois désobéir. La seconde abolition des congés, celle de 1719 (14), arrive à point pour lui permettre de contourner la défense du Conseil. N'entre-t-il pas dans ses fonctions de gouverneur général d'empêcher la course dans les bois et de faire arrêter les contrevenants? N'a-t-il pas au surplus le devoir de maintenir de bonnes relations avec les Indiens? Dans cette optique, la solution s'impose d'elle-même: il ordonnera à un officier et à quelques soldats d'aller se fixer chez les Témiscamingues, dans le but de faire alliance avec eux et de surveiller les coureurs de bois. Ensuite il ravitaillera

- 
- (13) La marquise de Vaudreuil au comte de Toulouse, sans date, APC, MG-1, C"A, vol. 38, p. 153.
- (14) "Sur les représentations des missionnaires, qui se plaignent amèrement des désordres causés par le trafic de l'eau-de-vie chez les nations indiennes, les congés sont de nouveau abolis en 1719" (Ivanhoe Caron, Op. cit., p. 76).

cette petite garnison par l'entremise d'un équipier, lequel sera remboursé en faisant la traite à son profit. "Et au profit du gouverneur", pourrait-on ajouter, même si ce dernier s'en désintéresse officiellement.

Ce plan est mis à exécution, à l'été de 1720. Le 29 août, un enseigne réformé, Guillaume Pothier de Pommeroy, reçoit l'ordre de partir avec six hommes répartis dans deux canots et d'aller hiverner au lac Témiscamingue. Le trafiquant montréalais Paul Guillet se charge pour sa part de nourrir l'officier, de construire et d'entretenir le poste à ses frais, puis de fournir aux Indiens les vivres et marchandises nécessaires à l'achat de leurs pelleteries (15).

Paul Guillet inaugurait de cette façon une carrière de plus de trente ans dans le commerce de la fourrure aux lacs Témiscamingue, Abitibi, Timagami, Kipawa et autres. Fils de Mathurin Guillet, voyageur pauvre dont il a déjà été question dans un article précédent (16), il n'était pas sans avoir connu les allées et venues de son père entre

---

(15) Vaudreuil au Conseil de Marine, 15 oct. 1722, APC, MG-1, C"A, vol. 44, pp. 161-162.

(16) Voir Jean Laflamme, "Naissance de la traite des fourrures en Abitibi et au Témiscamingue", dans De l'Abittibbi-Temiskaming, Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, n. 3, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1976, p. 12. Paul Guillet, baptisé le 28 janvier 1690 à Montréal, épousa Catherine Pinguet de Montigny à Québec, le 31 janvier 1717.

l'ancien poste de Témiscamingue et Montréal, ni les voyages de traite effectués par la suite aux mêmes lieux par ses oncles, Robert Rivard et Alexandre-René Lemoine (17). Très entreprenant lui-même, il avait, comme tous les négociants de sa ville, les yeux rivés aux richesses promises par les fourrures du Haut-Outaouais. Et voilà que l'offre d'une collaboration adroite avec Vaudreuil lui a ouvert toute grande la porte de ce réservoir. Rapidement il a formé une compagnie avec son beau-frère, Jean-Baptiste Cuillerier (18), et obtenu d'un riche oncle, Ignace Gamelin (19), le support financier nécessaire. S'il n'entend pas, comme feu Pierre d'Iberville, conquérir la baie d'Hudson par les armes, il compte bien, à force de diplomatie, de cadeaux (20) et d'assiduité auprès des Indiens, faire dériver vers sa propre entreprise le courant de traite de cette mer du nord. Il part à la fin de l'été de 1720, dans un canot bien rempli et manoeuvré par trois solides rameurs (21).

---

(17) Voir Ibid., pp. 18-19.

(18) Fils de René Cuillerier et de Marie Lucault (et neveu, par sa mère, de Pierre Lamoureux de Saint-Germain), Jean-Baptiste Cuillerier, né en 1686, avait épousé Louise-Charlotte, soeur de Paul Guillet, au Bout-de-l'Île, le 2 février 1718.

(19) Ignace Gamelin, négociant de Montréal, était marié depuis 1693 à Marguerite Lemoine, tante maternelle de Paul Guillet.

(20) Selon le témoignage d'Ignace Gamelin fils, cousin de Paul Guillet, le rétablissement du poste de Témiscamingue "n'a pu se faire qu'après beaucoup de dépenses et par le S<sup>r</sup> Guillet qui jouit de ce Poste pendant huit ans sans payer aucune ferme, vû les présens considérables qu'il étoit obligé de faire pour attirer les sauvages" ("Eclaircissements sur le poste de Témiscamingue", 25 oct. 1754, APC, MG-1, C<sup>A</sup>, vol. 99, p. 298).

(21) RAPQ, 1921-22, p. 193. Le permis est signé par Vaudreuil, en date du 29 août 1720.

Ce n'est pas sur les ruines de l'ancien fort Témiscamingue, à l'embouchure de la rivière Montréal, que Guillet édifie le nouveau poste, mais à quatre lieues plus au nord, à un étranglement du lac, dont la pointe orientale offre un site idéal. Les Indiens appellent cet endroit Aubatswenanek (22), d'un mot algonquin signifiant "détroit".

Le succès ne se fait pas attendre. Au fond de la baie James, le fort anglais d'Albany, seul en opération là-bas depuis Utrecht, voit baisser abruptement de 50% son commerce (23), les hommes de Guillet ayant vite convaincu les principales tribus de l'intérieur de traiter avec leur maître.

Les critiques ne tardent pas non plus. A Montréal, la présence indienne a diminué de façon alarmante, lors de la foire annuelle. On soupçonne Guillet d'avoir outrepassé ses privilèges et d'avoir intercepté les convois de fourrure sur l'Outaouais. Les chasseurs, ainsi dispensés de descendre jusqu'à la ville, n'y remboursent pas les avances qu'on leur a faites. Les marchands rédigent une plainte collective à l'adresse du gouverneur (24).

---

(22) Louis-Antoine de Bougainville, "Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France", 1757, dans RAPQ, 1923-24, p. 52. L'orthographe et la prononciation du nom de ce site subiront par la suite maintes variantes, suivant le caprice des chroniqueurs. Ainsi, en 1774, John Thomas inscrit dans son journal: Woo, pa, che, won; en 1787, J.B. Tyrrell parle d'une visite de Philip Turnor à l'établissement d'Upatchawanaw; en 1885, l'abbé J.-B. Proulx relève à cet endroit l'appellation indienne de Opatchionnang. Voir Donat Martineau, o.m.i., Le Fort Témiskaming, 2e éd., Rouyn, 1970, pp. 17-18.

(23) G.E. Thorman, "Joseph Myatt", dans DBC, t. 2, p. 514.

(24) Le Conseil de Marine à Vaudreuil, 5 mai 1722, APC, MG-1, B, vol. 45-1, p. 278.

Comme on pouvait s'y attendre, les principaux signataires de cette demande ne sont autres que Jean-Baptiste d'Ailleboust des Musseaux, Jean-Baptiste Charly et Jean Pothier-Laverdure, dont on connaît déjà l'intérêt clandestin. Aussi Vaudreuil fait-il la sourde oreille et renouvelle-t-il allègrement la permission de Guillet pour une autre année, le 17 juillet 1721 (25).

Dépités, les marchands expédient leurs doléances au Conseil de Marine, dont dépendent les Colonies. Mais la France est loin et la correspondance, lente (26). De sorte que Guillet peut repartir à son aise de Lachine, le 18 avril 1722, dûment muni d'un second renouvellement de permis (27). La réponse du Conseil, datée du 5 mai 1722, parvient finalement à Vaudreuil, à la mi-août:

On prétend que le poste de Temiscaming est affermé par le s. Guillet et compagnie qui sous ce pretexte fait aussi le commerce de la Grande Riviere des Outavois et de plusieurs autres endroits de traite,

- 
- (25) Vaudreuil au Conseil de Marine, 15 oct. 1722, APC, MG-1, C"A, vol. 44, pp. 162-165.
- (26) "Chaque année, à l'automne, juste avant que les glaces isolent la colonie pour quelque six ou sept mois, les administrateurs de la colonie envoyaient de longues dépêches au ministre, l'informant avec force détails de tout ce qui avait pu arriver, recommandant parfois des changements dans la politique gouvernementale et demandant des ordres précis dans toutes sortes de cas. ... Au printemps ou au début de l'été, les dépêches de la Cour étaient envoyées à Québec sur les navires du roi. Ainsi, suivant le cours normal des événements, dix mois ou plus s'écoulaient entre l'envoi d'une dépêche et la réception de la réponse" (W.J. Eccles, Le Gouvernement de la Nouvelle-France, Ottawa, Soc. Hist. du Canada, brochure n. 18, 1966, pp. 6-7).
- (27) RAPQ, 1921-22, p. 197.

ce qui n'est pas difficile à croire, car si vous donnés des permissions au s. Guillet d'aller à celui de Témiscaming, il n'y a nul doute qu'il ne débite des marchandises dans sa route aux sauvages qu'il trouve, même qu'il les aille chercher pour leurs en donner dans les endroits où il scait qu'ils se rassemblent. On dit que l'établissement de ce poste à un prétexte qui est celui d'empescher les sauvages d'aller à la Baye d'HUDSON, mais on prétend que la cherté dont les traitteurs veulent leur vendre leurs marchandises les oblige encore plus d'y aller.

[...]

Si tous ces faits se trouvoient véritablement, Sa Majesté ne seroit point contente de vôtre conduite, et le Conseil souhaite que vous l'informiés au vray de tout ce qui se passe à ce sujet (28).

Vers le même temps, un bruit court à Montréal, où le gouverneur a ses quartiers d'été: Guillet, contrevenant à ses ordres, est passé de Témiscamingue au lac Huron, où il est allé remplir ses canots de vivres et de marchandises au poste de l'île Manitouline, doublant ainsi son potentiel de profits. Cette fois, il faut sauver les apparences. Dès le retour à Montréal du trafiquant abusif, Vaudreuil révoque sa permission du 18 avril et lui donne l'ordre (24 août) de retourner à Témiscamingue "en diligence, luy quatrième dans un canot, afin de ramener tous les effets et les deux hommes qu'il y avoit laissez". Il ne pourra emporter que les vivres nécessaires à l'aller et au retour, et il devra reparaitre à Montréal au plus tard à la fin d'octobre, sous peine d'emprisonnement et de saisie, comme le prévoient les ordonnances du roi contre les coureurs de bois sans congé (29).

---

(28) Le Conseil de Marine à Vaudreuil, 5 mai 1722, APC, MG-1, B, vol. 45-1, pp. 278-279.

(29) Vaudreuil au Conseil de Marine, 15 oct. 1722, APC, MG-1, C<sup>1</sup>A, vol. 44, p. 167.

Guillet repart aussitôt, et le gouverneur, de retour à Québec, peut répondre en paix au Conseil de Marine, le 15 octobre:

On me presenta une Requete qui tendoit a empêcher l'establisement de ce poste. Je ne jugeai pas a propos d'y avoir egard, parce que la plupart des faits qu'elle contenoit se trouvoient faux et supposez, et que cet etablissement me paroissoit d'une necessité absolue pour rendre le castor gras moins rare qu'il n'etoit et pouvoir parvenir a en procurer au Canada une quantité suffisante pour la consommation de celle du sec. Et d'ailleurs parce que j'estois informé que les principaux auteurs de cette requete avoient mandié la signature des autres et qu'ils ne s'etoient mis en mouvement que par rapport a ce que par les ordres que je donnois au S<sup>r</sup> Guillet ils n'auroient plus la facilité de faire le commerce indirect qu'ils faisoient les années precedentes par le moyen des sauvages domiciliez en les envoyant faire la traite dans la grande Riviere des Outavois, dans celle du Lievre et dans les autres par lesquelles on va a Temiscamingue.

[...]

Ce sont les vexations que ces sortes de traiteurs ont faites aux sauvages des terres qui ont achevé de les detourner de venir a Montreal et non pas la pretendue chereté des marchandises que le S<sup>r</sup> Guillet ou ses employez leur ont fournis. Je comptois de remédier a ce desordre par l'establisement du poste de Temiscamingue et de faire cesser en même tems ceux que cause parmi ces sauvages l'eau de vie que ces domiciliez leur ont toujours fourni, parce qu'ils n'auroient pû continuer ce commerce par les ordres que j'avois donné au S<sup>r</sup> Guillet, mais ils auront desormais le champ libre a cet egard par Labandon de ce poste a quoi je me suis déterminé (30).

Voilà une patate chaude bien renvoyée, de l'avis du vieux marquis, qui ignore le départ d'autres lettres, en même temps que les siennes, à bord des derniers vaisseaux du roi. L'une d'entre elles contient une seconde plainte au Conseil de Marine, de la part des

---

(30) Ibid., pp. 162-163, 166-167.

marchands montréalais, toujours vexés par la présence de traiteurs dans le haut de la rivière. Ces derniers, disent-ils, empêchent encore les Indiens de venir payer leurs dettes à Montréal, ce qui les prive, eux, les marchands, d'un commerce auquel ils ont un droit acquis (31). Une autre dépêche émane du gouverneur de Montréal, Claude de Ramezay. Elle suggère au Conseil d'affermir le poste de Témiskamingue, "en assujettissant ceux à qui on affermeroist cette traite de ne faire aucun commerce dans la Grande Riviere ny avec tous les autres sauvages qui viennent yci en traite". Car il reconnaît que "si on ne traittoit qu'a themiskamingue cela ne produiroist rien de mauvais pour cette colonie". Le revenu de cet affermage "seroist employez a la fortification de Montreal" (32).

La tranquillité de Vaudreuil se prolonge néanmoins une autre année. Il y a bien cet indiscipliné de Guillet, qui "oublie" de rentrer à temps; le marquis affecte d'en être indigné. En rédigeant des instructions pour Ramezay, il glisse cette remarque:

Le S<sup>r</sup> Guillet a pris le parti de se perdre absolument puisqu'il n'a pas executé l'ordre que je luy donné de revenir l'automne dernier a Montreal avec ses hommes et les effets qu'il avoit a Temiscamingue. Nous ne pourrons sçavoir que le printemps prochain ce qu'il sera devenu (33).

- 
- (31) Voir Vaudreuil au Conseil de Marine, 29 sept. 1723, APC, MG-1, C"A, vol. 45, p. 86.
- (32) Voir Ramezay au Conseil de Marine, 15 oct. 1723, APC, MG-1, C"A, vol. 45, p. 222.
- (33) Vaudreuil à Ramezay, 27 déc. 1722, APC, MG-1, C"A, vol. 44, p. 191.

Le gouverneur de Montréal a appris à se méfier de Vaudreuil, avec qui il est d'ailleurs en assez mauvais termes. Sa réplique, telle qu'il la citera lui-même plus tard, est acerbe:

Jeus lhonneur de luy faire reponce que l'impunité autorise les autres a faire le semblable et que sil avoit bien punis le frere de S<sup>r</sup> Guillet lorsqu'il a estez en traitte dans la grande rivieres, ou il avoit traitté de leau de vie et despoillez tous les sauvages qui venoient a Montreal en traitte, celuy cy ne seroist pas tombée dans la mesme faute. Ce jeune Guillet trouva le secret d'explier la faute qu'il avoit fait en faisant de gros presents a M<sup>r</sup> le M<sup>rs</sup> de Vaudreuil a son retour, qui ne luy a point fait aucune peine et ne la point mesme mis en prison (34).

Mais le "déserteur" revient à la fonte des neiges, porteur de nouvelles émouvantes. Les Indiens qu'il a attirés à Témiscamingue, depuis 1720, ont été consternés d'apprendre la fermeture du poste, laquelle "les expose au risque de mourir de faim, en les mettant hors d'état de savoir à qui ils pourront s'adresser pour avoir leurs besoins". Ils conservent toutefois l'espoir que cette décision sera rapportée, puisque le jour où on les avait détournés d'aller faire la traite à la baie d'Hudson et invités à venir la faire à Témiscamingue, on leur avait garanti un approvisionnement régulier et une présence française constante. Aussi ont-ils chargé Guillet, au dire de ce dernier, de faire savoir au gouverneur qu'ils attendront la venue des Français "jusqu'au dixième [jour] de la Lune de Septembre, après quoy, s'il n'en arrive pas, ils se retireront pour ne jamais plus revenir à ce poste" (35).

---

(34) Ramezay au Conseil de Marine, 15 oct. 1723, APC, MG-1, C"A, vol. 45, p. 223.

(35) APC, MG-1, C"A, vol. 45, pp. 124-125.

Une riche cargaison de pelleteries accompagne ce message (36). La part clandestine du gouverneur est assez élevée. Si l'on en croit Ramezay, elle se chiffrait à quatre mille livres, lesquelles s'ajoutent aux dix ou douze mille récoltées les années précédentes. Le gouverneur de Montréal craint que Guillet ne se soit servi des mêmes arguments que son cadet pour éviter la prison (37).

Vaudreuil se hâte, avant l'arrivée des vaisseaux du roi. Le 16 août 1723, dans un document de plusieurs pages, où il sent le besoin de multiplier les justifications, il expose la grande importance, "pour le service du Roy et l'avantage de cette colonie", de ne pas perdre ce commerce témiscamien. Aussi, par ce même texte, veut-il permettre, voire ordonner à Paul Guillet

de partir incessamment de Montreal avec un canot qui portera de la poudre, du plomb et autres marchandises qu'il jugera estre necessaire, pour se rendre en dilligence a Temiscamingue avant que ces sauvages en soient retirés, affin de pouvoir leur donner les secours les plus pressants et leur faire connoître que nous ne voulons pas les abandonner, puisque ce premier canot sera suivy d'un second qui aura permission de partir dicy dans le mois prochain pour leurs porter le surplus de ce qu'il leur faudra pour passer l'hyver (38).

Ces instructions écrites pouvant à l'occasion servir de témoignage, le gouverneur y multiplie les restrictions. Guillet devra

---

(36) "Seize cents livres de castors, huit loups cerviers et cent martres choisy" (Ramezay au Conseil de Marine, 15 oct. 1723, APC, MG-1, C"A, vol. 45, p. 223).

(37) Ibid., p. 223.

(38) APC, MG-1, C"A, vol. 45, p. 125.

fournir avant son départ la liste de ses canotiers, avec leurs adresses. Chacun d'eux ne pourra emporter que quatre pots d'eau-de-vie (39) pour son usage personnel, "sans qu'il en puisse être traité aux sauvages sous quelque prétexte que ce soit". Sont formellement interdits l'accès aux lacs Huron et Nipissing, tout comme la traite sur l'Outaouais ou "ailleurs qu'à Temiscamingue, Tabitiby, Tamagamingue et leurs dépendances". Un zèle extraordinaire est même prescrit aux voyageurs:

Luy ordonnons et a ceux qui seront employés pour luy d'arrester les canots des françois, et même ceux des sauvages domiciliés, s'ils en rencontrent qui aillent faire la traite dans les lieux dépendans de Temiscamingue, et même ceux qu'ils pourroient rencontrer qui la feroient dans la grande riviere et en ce cas il fera rompre d'abord tous les barils d'eau de vie qu'ils auront, affin qu'ils soient entierement perdus, et saisira tous les autres effets dont il fera le detail dans le procès verbal qu'il dressera de chaque saisie, et le tout sera apporté et remis dans le magasin du Roy en cette ville (40).

Moins de quinze jours plus tard, le 1<sup>er</sup> septembre, Jean-Baptiste Cuillerier est autorisé à partir avec le second canot "équipé de quatre hommes luy compris". Il a reçu des ordres identiques à ceux de son beau-frère, en plus de la consigne d'emporter un fusil par voyageur, avec défense de "s'en deffaire en les traitant aux sauvages n'y autrement a peine de trois mois de prison (41).

---

(39) Le pot est une ancienne mesure de capacité, équivalant au demi-gallon.

(40) APC, MG-1, C"A, vol. 45, p. 126.

(41) Ibid., pp. 127-128.

Vaudreuil n'a pas chargé ses batteries inutilement. En effet, très peu de temps après, survient une dépêche du Conseil de Marine, datée du 5 juin, dans laquelle il peut lire que les doléances des négociants montréalais ont été finalement considérées. Il s'en montre surpris. Comment, grogne-t-il dans sa réponse du 29 septembre, ces drôles peuvent-ils avancer que la traite avec les Témiscamingues "empêche les dits sauvages de descendre à Montréal, n'y estant jamais venus" (42)? Et il se hâte de joindre à sa lettre la copie des permissions déjà citées. Avec cela, comment peut-on oser dire qu'il a affermé le poste de Témiscamingue à Paul Guillet, ou encore qu'aucun commerce direct ou indirect se soit fait par son ordre sur l'Outaouais? Il s'emporte alors contre l'ex-procureur général Ruette d'Auteuil, en qui il croit voir l'auteur d'une campagne de diffamation à son égard:

[...] C'est luy qui a donné ouverture a la Re-  
 quete qui fut présentée au Conseil par lesd.  
 habitants qui font eux-mêmes ce commerce indi-  
 rect et qui sont presque tous sans avoëu, et  
 dont les avis doivent estre aussy suspects que  
 leur personne.

---

(42) Vaudreuil au Conseil de Marine, 29 sept. 1723, APC, MG-1, C"A, vol. 45, p. 86. Vaudreuil déforme-t-il ici les faits? En 1708, les Raudot avaient bel et bien écrit à Pontchartrain: "La plupart de ces sauvages descendent pour traiter à Montréal et aux trois Rivières suposé qu'ils ne trouvent point de traitteurs en chemin qui leur donnent des marchandises" ("Mémoire sur le poste de Temiskamingues ...", APC, MG-1, C"A, vol. 101, p. 188). Mais les Raudot avaient eux aussi intérêt à colorer la vérité...

Depuis qu'il a plû a Sa Majesté m'honorer du gouvernement de ce paÿs, j'ay fais tout mes efforts pour ne m'ecarter en rien de ce que je devois a mon Roy et aux peuples qu'il m'a confié. Ledit S<sup>r</sup> Dauteuil a la teste de 3 ou 4 negociants de cette colonie meriterast-il vôtre attention et ces avis calomnieux prevaudront-ils sur la verité universellement reconnûe de toute cette colonie? Non, Monseigneur, je ne sçaurois m'imaginer que vous vouliez ajouter foy a des impostures si evidentes; et si vous avez la bonté d'y faire quelque attention, il ne vous gera pas difficile de vous apercevoir que ledit S<sup>r</sup> Dauteuil et toute cette famille n'agit contre moi que par un esprit de haine et de vengeance (43).

Quant au sort du poste de Témiscamingue, il croit l'avoir scellé par ses décisions pertinentes:

J'avois revocqué la permission que j'avois donné au S<sup>r</sup> Guillet d'aller a Temiscamingue sur les plaintes qui m'estoient revenû de sa conduitte, mais ayant reconnû que ces plaintes estoient sans aucun fondement, j'ay crû devoir l'y renvoyer pour empêcher ces sauvages d'aller chez les Anglois.

Comme vous estes deja informé, Monseigneur, qu'il est d'une extreme consequence de conserver avec les sauvages la paix et l'union si necessaires a la colonie, vous pouvez de la aisement juger qu'on ne peut conserver cette union qu'en leur donnant les secours necessaires pour les aider a faire subsister leur famille, et ce sont la les seuls motifs qui mont determiné a ne point abandonner ce poste. Il est certain d'ailleurs que les pelletries qui en viennent sont meilleure que toutes celles des autres endroits de ce pays et que le Roy, venant a abandonner ce poste, toutes ces pelletries passeroient infailliblement en Angleterre, ce qui causeroit un grand prejudice a la Colonie (44).

---

(43) Vaudreuil au Conseil de Marine, 29 sept. 1723, APC, MG-1, C<sup>1</sup>A, vol. 45, pp. 86-89.

(44) Ibid., pp. 90-91.

Une fois de plus, son plaidoyer traverse la mer en compagnie d'un réquisitoire de Claude de Ramezay. Le gouverneur de Montréal est de plus en plus irrité contre son supérieur, qui s'est permis de l'insulter publiquement (45). Il contre-attaque de façon cavalière. Il est sûr que Vaudreuil protège Paul Guillet contre de l'argent. Autrement, comment expliquer que la traite de Témiscamingue, laquelle vaut tout au plus 1,500 \$, en rapporte 4,000 à Vaudreuil? Il soupçonne Guillet "laineé" d'abuser de ses permissions, de vendre de l'eau-de-vie aux Indiens et d'arrêter tous ceux qui viennent en traite à Montréal. Il réitère sa suggestion d'un affermage du poste de Témiscamingue, au profit des fortifications de Montréal (46).

Le nouveau ministre de la Marine, le comte de Maurepas (47), répond au printemps suivant, donnant gain de cause à Ramezay. Ce dernier meurt avant l'arrivée de la dépêche officielle (48), mais

- 
- (45) Yves F. Zoitvany, "Claude de Ramezay", dans DBC, t. 2, p. 572.
- (46) Ramezay au Conseil de Marine, 15 oct. 1723, APC, MG-1, C"A, vol. 45, pp. 221-222.
- (47) Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas, était le fils du comte Jérôme de Ponthchartrain, ancien ministre de la Marine (1699-1715). Nommé secrétaire d'Etat de la Marine le 14 août 1723, il sera le ministre responsable des colonies jusqu'en 1749.
- (48) Claude de Ramezay s'éteignit le 31 juillet 1724, dans son opulente maison de la rue Notre-Dame, connue aujourd'hui sous le nom de Château de Ramezay.

Vaudreuil n'en sera pas moins contraint d'obéir à la décision royale du 8 février 1724, laquelle approuve le maintien du poste en litige, mais ordonne son adjudication pour le compte du roi et l'application de son revenu à l'enceinte de Montréal (49). Un billet personnel, à l'intention de Vaudreuil (30 mai 1724), démontre que le ministre connaît les tentations qui assaillent le gouverneur:

Il auroit esté a souhaiter que vous n'eussiez pas permis au S. Guillet de remonter a Temiscamingue. Il faut absolument que vous lotiés de ce poste. Il y a lieu de croire que lorsqu'il est revenu dans la colonie, ça esté pour y solder ses comptes et remonter avec des marchandises, dont les negocians se plaignent avec raison (50).

Impénitent, le vieux marquis constate avec satisfaction que le temps a encore travaillé pour lui. Au reçu de cette missive, ne vient-il pas de renouveler pour une année complète les permissions des sieurs Guillet et Cuillerier (51), lesquels seront justifiables d'hiverner là-bas une fois de plus? Les marchands ont beau se montrer ravis de l'affermage prochain du poste (52); l'intendant Bégon peut toujours faire rédiger des règlements en vue de cette adjudication,

- 
- (49) Note de Maurepas en marge de la lettre de Vaudreuil au Conseil de Marine, 29 sept. 1723, APC, MG-1, C"A, vol. 45, p. 91.
- (50) Maurepas à Vaudreuil, 30 mai 1724, APC, MG-1, B, vol. 47, p. 125.
- (51) Le renouvellement de la permission de Paul Guillet est daté du 1<sup>er</sup> juillet 1724 (APC, MG-1, C"A, vol. 45, pp. 129-130). Celle de Jean-Baptiste Cuillerier remonte au 12 avril (APC, MG-1, C"A, vol. 45, p. 129).
- (52) Chaussegros de Léry à Maurepas, 20 oct. 1724, APC, MG-1, C"A, vol. 46, p. 248.

prévue pour le mois d'août (53); pendant ce temps, les satellites de Vaudreuil courent librement au loin, à la rencontre des Indiens des lacs Témiscamingue, Kipawa, Timagami, Wabilebingue, Michicanabiscongue, Abitibi, "et même plus loin, du costé de la mer" (54). Aussi tard que le 12 août, Ignace Gamelin est encore autorisé à

faire partir incessamment un canot équipé de quatre hommes, [...] pour aller porter au S<sup>r</sup> Guillet, résident au poste de Temiscamingue [...], les provisions et autres effets nécessaires tant pour sa subsistance que pour celle des sauvages dud. poste (55).

Le canot ne part que le 26 août; l'adjudication n'est toujours pas faite.

En fait, celle-ci a été repoussée au 24 octobre, à deux heures de l'après-midi. Bégon y procède dans les formes, au palais de l'intendance, en présence du gouverneur et d'Eustache Lanoullier de Boisclerc, contrôleur de la Marine. L'annonce publique de l'événement a attiré les négociants de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal.

- 
- (53) La disparition du nouvel intendant, Edme-Nicolas Robert, mort en mer le 24 juillet 1724 en venant remplir ses fonctions, retarda quelque peu cette adjudication, dont il était chargé personnellement. Celle-ci sera faite par Bégon, dont la commission se trouva prorogée jusqu'à l'arrivée d'un deuxième successeur.
- (54) APC, MG-1, C"A, vol. 45, pp. 129 et 131. Les lacs "Wabilebingue" et "Mitchicanabiscongue" sont probablement les lacs Opasatika et Duparquet.
- (55) Ibid., p. 131.

La première question à l'ordre du jour concerne l'étendue du territoire à allouer. Vaudreuil demande qu'on se limite à ce qu'il a accordé par le passé à Paul Guillet et compagnie, soit la "pointe" de Témiscamingue. Appelé alors à préciser les bornes définies dans ses permissions, le gouverneur se défile: il n'en a pas apporté le texte, dit-il. Mais les marchands ne l'entendent pas de cette oreille. Si on ne leur afferme que la pointe de Témiscamingue, ils n'en donneront pas 200 ~~fr~~ par année, et on les a assemblés là pour rien. Il leur faut le poste avec l'étendue qu'il comptait lors de sa réunion au Domaine d'Occident, en 1694 (56).

Vaudreuil admet ne pas connaître ces anciennes limites. Il n'en est pas ainsi pour Jean-Baptiste d'Ailleboust des Musseaux, dont le père, Charles-Joseph, a été l'un des pionniers du poste (57) et l'y a emmené à plusieurs reprises dans son jeune âge. Puisque personne ne semble savoir mieux que lui quelles sont les diverses dépendances du poste, l'on convient d'accepter son énumération. Le vieux commerçant, par peur d'oublier quelque lac ou rivière dans sa liste, propose de désigner plutôt des bornes territoriales, à l'intérieur desquelles le fermier ne serait pas troublé dans son exploitation. L'on accepte

---

(56) Bégon à Maurepas, 10 juin 1725, APC, MG-1, C"A, vol. 47, p. 142.

(57) Voir Jean Laflamme, "Naissance de la traite des fourrures en Abitibi et au Témiscamingue", dans De l'Abbittibi-Temiskaming, Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, n. 3, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1976, p. 8.

encore une fois et il s'exécute, pendant que le tout est soigneusement consigné par écrit: le poste courra en profondeur depuis la Lièvre jusqu'à la baie d'Hudson, sur un front allant de la même rivière jusqu'au lac Nipissing inclusivement (58):

Voilà un domaine fort alléchant pour les enchérisseurs. Néanmoins ceux-ci entendent ajouter encore aux garanties réclamées. L'administrateur devra pouvoir s'approvisionner librement à l'île Manitouline, le voyage y étant moins coûteux qu'à Montréal; car ainsi a toujours fait Guillet, sur les permissions verbales de Vaudreuil. Le gouverneur reste silencieux, et cette nouvelle clause est inscrite à son tour. Tout est maintenant prêt pour les enchères.

Celles-ci grimpent rapidement. Les offres viennent de Nicolas Lanoullier, agent général de la Compagnie des Indes; des marchands montréalais Jean-Baptiste d'Ailleboust des Musseaux, Pierre de Lestage, Ignace Gamelin et Charles Nolan-Lamarque; de Joseph Fleury de la Gorgondière, riche négociant de Québec. Le sprint final se dispute entre

---

(58) Ibid., pp. 142-143; Bégon à Maurepas, 24 oct. 1724, APC, MG-1, C"A, vol. 48, p. 197. " ... le lac Nepissingue a esté joint au poste de Temiscamingue parce que ceux qui auroient fait la traite à Nepissingue auroient pû facilement y attirer les sauvages et faire tort à la traite de Temiscamingue. On y a joint pour la même raison la Rivière du Lièvre parce quelle court le même Rumb de vent que la grande Rivière et que sa source n'est éloignée que de 20 lieues de Temiscamingue du costé du sud' est" ("Mémoire qui explique les anciennes limites du poste de Temiscamingue ... ", 20 oct. 1725, APC, MG-1, C"A, vol. 47, p. 276).

des Musseaux et La Gorgendière. C'est ce dernier qui l'emporte, en misant six mille livres (59).

Bégon confirme l'adjudication dans un document officiel. Le bail sera de cinq ans, payable à la fin de chaque année. Seuls La Gorgendière et ses employés pourront commercer sur le territoire affermé. Les intrus seront arrêtés, dépouillés et mis à l'amende. Les droits du fermier ne seront soumis à aucun contrôle de l'autorité, excepté sur deux points:

Il luy est tres expressement deffendu de faire transporter directement ny indirectement a la Nouvelle Angleterre aucuns castors ny aucunes pelletries ou de faire venir a son poste aucunes marchandises etrangeres a peine de confiscation des dittes marchandises et de 1,500 livres d'amende.

Il luy est pareillement deffendu de traiter de l'eau de vie aux sauvages sous les peines portées par les ordonnances (60).

Voilà réglée une bien épineuse question, pensent les autorités métropolitaines, à la nouvelle de cette adjudication. De fait la saison froide pourra s'écouler en paix pour les gouvernants, pour le fermier, et même pour Paul Guillet, toujours au large, poursuivant sans trouble son hivernement dans les forêts de Témiscamingue et d'Abitibi.

"Bon, approuvé", a apostillé le ministre (61).

La source des désordres en sera-t-elle tarie pour autant?

---

(59) Bégon à Maurepas, 24 oct. 1724, APC, MG-1, C<sup>1</sup>A, vol. 48, p. 197.

(60) Ibid., p. 200.

(61) Note de Maurepas, en marge d'une dépêche de Vaudreuil et Bégon à Maurepas, 2 nov. 1724, APC, MG-1, C<sup>1</sup>A, vol. 46, p. 40.

PRESENTATION SOMMAIRE D'UN COLONISATEUR

DE L'ABITIBI: HECTOR AUTHIER

MARC CHARRON

PROFESSEUR D'HISTOIRE

COLLEGE DU NORD-OUEST

## SOMMAIRE

INTRODUCTION

BIOGRAPHIE

- LA COLONISATION - Notions de colonisation chez Hector Authier
- Hector Authier: agent des terres
  - Le travail de l'agent des terres.

LE COLONISATEUR - Interventions d'Hector Authier.

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

## Introduction

L'un des objectifs des Cahiers d'histoire et de géographie du Collège du Nord-Ouest est de faire connaître notre région, les événements et les hommes qui y ont vécu. C'est pour cette dernière raison que nous avons choisi de parler d'Hector Authier, un grand Canadien français qui entreprend une tâche immense, dès les débuts de l'Abitibi. Nous nous limiterons à ne traiter que de la colonisation, activité pour laquelle Hector Authier s'est donné pleinement et qui est demeurée trop longtemps méconnue. En effet les Atibibiens connaissent le politicien, l'homme d'affaires, mais ignorent trop souvent le colonisateur. Nous croyons qu'il y a ici suffisamment d'éléments pour stimuler le chercheur, l'historien amateur ou professionnel, l'étudiant et toute personne intéressée à l'histoire régionale.

Il ne faut pas s'attendre ici à une biographie complète de l'individu. Vous y trouverez un résumé biographique, une ébauche de sa pensée sur la colonisation et une description partielle de ses réalisations et interventions en faveur du nouveau territoire. On a discerné le titre de Père de l'Abitibi à Hector Authier en vertu de son action soutenue en faveur du Nord-ouest québécois. Nous croyons que la participation d'Hector Authier au développement agricole, économique et social dans la région, justifie pleinement cet honneur.

### Biographie

Celui qu'on a surnommé le Père de l'Abitibi naquit le 4 novembre 1881 à l'Ange Gardien, comté Rouville. Il fit ses études classiques au Séminaire Saint-Hyacinthe où il obtint son baccalauréat-es-arts. Il entreprit son droit à l'Université Laval de Montréal pour enfin être admis au barreau en 1906. Tout en poursuivant ses études, il s'initia au journalisme en tant que reporter. Sa carrière d'homme d'affaires débute la même année. En effet il se joint au groupe qui fonde à Québec la première salle de cinéma. En 1907 il devient courriériste parlementaire pour le journal "Le Canada". En 1908 il est nommé assistant chef de l'information au journal "La Patrie". Il sera membre de la galerie de la presse de la législature de Québec comme correspondant de "L'Action Catholique" et du journal "La Presse".

En 1912, commence pour Hector Authier une nouvelle carrière, insoupçonnée jusque-là, celle de colonisateur. Il est en effet nommé par le gouvernement de Québec "Agent des terres et des mines" du nouveau territoire de l'Abitibi. Il s'occupera intensément de la colonisation et du développement minier en Abitibi jusqu'en 1924. (1) A cette date Hector Authier s'engage en politique active, comme député du nouveau comté de l'Abitibi. Il sera réélu en 1927, en 1931 et en 1935. C'est au cours de ce dernier mandat, au mois de mars 1935, qu'il sera nommé ministre de la colonisation. Il démissionna cependant, en juin de la même année. En 1940 il est élu à la Chambre des Communes à Ottawa pour le comté de Chapleau, siège qu'il occupe jusqu'à la dissolution du parlement en 1945.

---

(1) Les Biographies françaises d'Amérique, Vol. I, p. 404.

Il fut donc député treize ans au parlement de Québec et cinq ans au parlement d'Ottawa sans avoir connu la défaite.

Pendant toutes ces années, Hector Authier participa pleinement au développement de l'Abitibi. Il encouragea par son talent et son appui les projets susceptibles d'aider au développement du nouveau territoire. Il fonda en 1920 le premier journal, "L'Abitibi", qui deviendra plus tard "La Gazette du Nord". En 1939, il va reconstruire la "Revue Moderne" et en faire l'une des revues les plus répandues au Québec.

En raison de son travail, il recevra tout au long de sa vie de nombreux honneurs venant aussi bien d'autorités religieuses que politiques. C'est ainsi que l'Université Laval lui octroie un doctorat "Honoris Causa" en droit. La Pape Pie XII le nomme "Commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand". Maurice Duplessis lui confère "l'Ordre du Défricheur" en 1951, la plus haute distinction québécoise en matière de colonisation.

De plus, Hector Authier aura participé durant toutes ces années à de multiples congrès sur la colonisation. Il aura été conférencier invité dans toutes les régions du Québec. Il a de plus dispensé au cours sur la colonisation et la vie rurale à l'Université de Montréal.

Il s'intéresse activement à la prospection minière, c'est d'ailleurs dans ce champ d'activité qu'il tire sa fortune personnelle. Il aura créé dans ce domaine de multiples compagnies et aura participé à la bonne marche de nombreuses autres par sa participation sur les conseils d'administration. (1)

---

(1) L'Echo, 21 avril 1971, page S-3.

Voilà une description sommaire de la vie de l'un des grands hommes du Nord-ouest québécois et du Québec tout entier. Nous n'avons voulu qu'illustrer les nombreuses activités de ce géant avant d'entreprendre une description plus détaillée de l'activité préférée d'Hector Authier: la colonisation.

## LA COLONISATION

### Notions de colonisation chez Hector Authier

Hector Authier a une conception bien arrêtée de la colonisation. C'est en vertu de cette conception qu'il s'engagera entièrement comme colonisateur. Il résume sa pensée dans un discours prononcé le 2 avril 1925 à l'Assemblée législative, où il démontre son engagement à la colonisation et à l'agriculture.

"Quelqu'un a déjà dit que la colonisation est une religion pour les Canadiens français. Eh! bien, Monsieur l'orateur, j'en suis de cette religion; je me glorifie d'en avoir été l'un des modestes officiers et j'entends bien continuer à la prêcher, car je crois que le salut de notre race dépend surtout du maintien d'une forte réserve de terriens, d'habitants solides, solides des muscles, solides de coeur, solides de tête, dignes héritiers de ceux qui ont accompli le miracle français au Canada et seuls capables peut-être de le continuer". (1)

Toujours dans ce même discours, il se fait le défenseur du défricheur et réclame l'augmentation des primes au défrichement. Il revendique, par la voie de crédits, la construction de routes et l'irrigation des terres. "S'il y a un travail que l'Etat doit primer, c'est bien le défrichement fait sur un bon fond de terre. La richesse d'un pays ne consiste pas seulement en argent en caisse, mais un pays est riche aussi de la richesse de ses habitants". (2) Il veut que des primes de dix (10) dollars l'acre soient accordées aux défricheurs. Dans son numéro du 8 mai

---

(1) La Gazette du Nord, 3 avril 1925, page 4.  
 (2) La Gazette du Nord, 3 avril 1925, page 1.

1925,"la Gazette du Nord" annonce que les primes de défrichement passeront de six (6) à huit (8) dollars, suite aux demandes répétées du député Authier.

Nous constatons qu'Hector Authier a la même conception de la colonisation que nos ancêtres: c'est une religion pour les Canadiens français. Cependant il insiste plus que nos ancêtres sur l'intervention de l'Etat et son rôle dans la colonisation. Il ira plus loin en demandant des subventions pour l'ensemble du monde agricole. C'est donc dire qu'il épouse les idées nouvelles d'aide aux agriculteurs. Il n'est pas que colonisateur, c'est aussi un homme d'affaires avisé qui croit en une plus grande commercialisation des produits agricoles.

Dans l'ensemble, il défend une idée préconçue de la colonisation tout en favorisant l'innovation dans l'agriculture. C'est cependant comme travailleur à la colonisation qu'il sera nommé agent des terres, et c'est en tant que tel qu'il participera aux débuts de l'Abitibi.

Hector Authier: Agent des Terres

La nomination d'Hector Authier comme agent des terres tient beaucoup plus à l'insistance d'Hector Authier même qu'au choix du gouvernement. Le grand air lui étant recommandé par son médecin et le goût d'entreprendre de nouvelles fonctions lui font considérer sérieusement le poste nouvellement créé pour l'Abitibi. De plus, étant courriériste parlementaire, il pouvait facilement contacter et demander l'appui des ministres. Notre personnage raconte sa nomination comme agent des terres pour l'Abitibi.

"J'étais alors journaliste à Québec, correspondant de "la Presse" de Montréal et j'avais demandé à Sir Lomer Gouin de me nommer agent des terres et de la colonisation dans l'Abitibi. Sous prétexte d'aller cueillir des nouvelles, je visitais les différents ministres et je leur demandais de dire un bon mot pour moi à Sir Lomer Gouin. Quand je fis part de mon projet à M. Taschereau, alors ministre des Travaux Publics, il me regarda d'un air étonné et me dit: "Mais vous êtes fou, Authier, de vouloir aller vous enterrer dans l'Abitibi". Sa réflexion partant d'un bon naturel, mais comme je n'étais pas aussi attaché à Québec que lui, je persistais dans mon dessein et réussis à convaincre Sir Lomer Gouin et ses collègues".  
(1)

Nommé agent des terres pour l'Abitibi, il arrive à Amos le 25 mai 1912. Il se met immédiatement à la tâche en consultant les équipes d'arpenteurs venus avant lui, et en parcourant le territoire en canoë. Il détermine les nouveaux sites de colonisation et entreprend la difficile tâche de

---

(1) Trudel, Pierre, Histoire de l'Abitibi, page 239.

peupler ce territoire. Pour ce faire, il débute par une série de conférences et de rencontres avec les gens des régions du sud du Québec. Il se fait rapidement le complice des autorités gouvernementales et religieuses et des investisseurs étrangers venus de l'Ontario.

Il prononce une conférence remarquable dès les débuts de son entreprise devant les membres du Club Canadien à Québec en 1913, dont voici un extrait:

"Jadis, on se moquait des arpents de neige du Canada... Et pourtant, l'énergie canadienne a transformé en champs fertiles les bords du Saint-Laurent et les plaines de l'Ouest. Il lui reste à compléter le miracle en transformant aussi ce que la légende a appelé le désert glacé de la Baie James, cette légende a trop longtemps vécu, il est temps qu'elle meure... et que le Nouveau-Québec vive!" (1)

Le but visé par Hector Authier est immense. Que l'on se rappelle que l'Abitibi d'alors est un territoire inoccupé, inexploité, dont les terres sont en friche, sans chemins de pénétration et moyens de transport adéquats. Le géant de l'Abitibi s'attaquera à cette tâche avec une détermination qui n'a d'égale que chez les explorateurs du temps de la Nouvelle-France.

---

(1) Trudel, Pierre, Histoire de l'Abitibi, page 75.

Le travail de l'agent des terres

Hector Authier est surtout reconnu pour son rôle dans la colonisation. C'est lui qui insiste auprès des populations du sud du Québec pour qu'elles viennent s'installer en Abitibi. C'est également lui qui oriente les individus vers leurs terres. Il doit également veiller à ce que le nouvel arrivant ne se décourage pas devant l'ampleur du travail à accomplir. Dès leur arrivée à Amos, les nouveaux colons sont bien informés et Hector Authier ne ménage pas ses efforts pour faire connaître et apprécier ce nouveau territoire.

"Quand le colon arrive dans l'Abitibi pour le visiter et s'y choisir un lot, c'est M. Hector Authier, agent des terres de la couronne, qui le reçoit, et avec quelle politesse et quel empressement à le renseigner ! Dans son bureau d'Amos il le promène d'abord sur la carte, et qu'il la connaît sa carte ! Il lui indique volontier les sites stratégiques de l'avenir, la beauté des paysages et surtout les excellents lopins de terrain fertile. Le visiteur en sort tout émerveillé et avec le désir de voir au plus tôt de ses yeux ce qu'il a si bien contemplé en esprit. Et ce qu'il y a de plus beau, c'est que dans la suite notre homme n'est nullement déçu. M. Authier est intelligent, actif et l'honnêteté même, il ne voudrait pas tromper pour tout au monde, sachant qu'il n'a rien à gagner." ... "Quand les gens sous sa direction, se sont choisi leur lot, c'est lui qui, en suivant la loi, leur en assure les titres et les met chez eux. On peut compter que tout s'y fera bien, qu'ils resteront jusqu'au bout propriétaires s'ils accomplissent leur devoir, que, d'un autre côté, ils n'auront pas la liberté d'entraver le progrès en ne remplissant pas les conditions stipulées dans les contrats. C'est une garantie dont les voisins ont besoin pour réussir". (1)

---

(1). Trudel, Pierre, Histoire de l'Abitibi, page 124.

## LE COLONISATEUR

### Interventions d'Hector Authier

En matière de colonisation, il ne suffit pas de concéder des terres pour le développement d'un territoire. Il faut également développer les moyens de transport, en l'occurrence les réseaux ferroviaires et routiers. L'Abitibi ne fait pas exception à la règle. Dans ce domaine Hector Authier n'hésite pas à intervenir en faveur de l'Abitibi. Nous avons relevé aux archives nationales de Québec quelques lettres qui attestent de la préoccupation constante de notre personnage envers ce sujet.

Alors qu'il est question en 1913 d'un retard du transport ferroviaire vers l'Abitibi, Hector Authier entreprend immédiatement des démarches auprès du gouvernement pour empêcher ce retard. La venue de colons ne peut être retardée à une période aussi critique du développement de l'Abitibi.

Dans une lettre du 28 octobre 1913, adressée à l'honorable C.R. Devlin, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, Hector Authier fait part de ses inquiétudes. Il est question, écrit-il au ministre, de la fermeture de la ligne de chemin de fer entre Parent et Peter-Brown ou Rivière Bell, jusqu'à la fin du printemps 1914. Cette décision aurait été prise par la commission du Transcontinental. L'agent des terres demande au ministre Devlin d'intervenir auprès de la commission pour renverser cette décision. Car, explique-t-il, des centaines de colons doivent venir en Abitibi en juin 1914. Or s'il n'y a pas de service ferroviaire entre Herney Jonction et Cochrane, ces nouveaux arrivants devront faire un détour par North Bay et Cochrane, c'est-à-dire plus de mille mil-

les. Pour Hector Authier, les dirigeants doivent tenir leur promesse faite aux colons, à savoir que le chemin de fer serait en opération en 1913. (1)

Ayant reçu copie de la lettre d'Hector Authier, le ministre fédéral des chemins de fer, Monsieur Cochrane, écrit au ministre québécois, Monsieur Devlin, le 10 novembre 1913, et il y fait mention des craintes de l'agent des terres d'Amos. Craintes qu'il dit non fondées et mentionne à son homologue québécois qu'il n'apprécie guère les remarques personnelles d'Hector Authier sur le sujet. En effet, dans sa lettre du 28 octobre, Hector Authier rappelait au ministre Devlin que cette situation ne se présenterait pas si le gouvernement n'avait pas accordé de délais aussi grands aux entrepreneurs de la construction du chemin de fer. De plus il disait que le gouvernement n'avait qu'à respecter ses promesses faites en 1912 sur la construction du chemin de fer. Enfin Monsieur Cochrane rappelle au ministre québécois qu'il est un partisan du développement du nord, qu'il a toujours agi pour le bien de cette région et qu'il fait son possible pour que cette région soit traversée par le transcontinental le plus rapidement.

Monsieur Cochrane justifie également le retard possible par les difficultés rencontrées sur le plan technique dans la construction de cette voie ferrée. Une des difficultés, c'est le manque d'eau le long de la voie pour les réservoirs. Cette eau est nécessaire au bon fonctionnement des locomotives. Il cite également les difficultés rencontrées dans la construction des ponts sur le trajet. Il promet de faire tout ce qui est en

---

(1) Lettre, Hector Authier à C.R. Devlin, 28 octobre 1913.

son pouvoir pour que la construction soit terminée au printemps 1914. (1) Pour Hector Authier, ce sont des difficultés qui auraient dû être prévues par la commission du Transcontinental dès les débuts de la construction.

Hector Authier n'arrête pas là son action, il appuie la population d'Amos dans ses moyens de pression. C'est ainsi que le 14 mars 1914 il appuie un groupe de personnes qui envoient une pétition à Ivanoé Caron, pour que ce dernier intervienne dans le dossier. Ivanoé Caron est un missionnaire colonisateur du Témiscamingue. Il est connu et respecté des autorités civiles. Il ne fait aucun doute que son intervention ne peut être que bénéfique. C'est également un ami d'Hector Authier. Ivanoé Caron entre donc en contact avec les firmes d'entrepreneurs Macdonald-O'Brien et O'Brien-Martin, pour faire accélérer les travaux. Cette dernière intervention s'avère positive, puisqu'il obtient les listes des tarifs pour le transport des familles et de leur marchandise pour le mois d'avril 1914.

De sorte que le 27 avril 1914 un convoi de 33 wagons, dont 26 chargés de marchandises, quittait Hervey Jonction en direction d'Amos. Deux cent trente-quatre personnes, dont vingt-deux familles, faisaient partie du convoi. Avec leurs biens personnels, ils venaient s'installer à Amos sur des terres concédées à l'avance par l'agent des terres. Ils arrivèrent à Amos le 29 avril 1914. La voie ferrée était en très mauvais état et c'est avec des frissons que les voyageurs traversèrent le pont temporaire de la rivière Mégiscan. (2)

---

(1) Lettre, F. Cochrane à C.R. Devlin, 10 novembre 1913.

(2) Trudel, Pierre, Histoire de l'Abitibi, pages 91-93.

N'eut été de l'intervention d'Hector Authier et de ses amis, le chemin de fer n'aurait pu recevoir ce premier convoi d'avril 1914. Par conséquent cela aurait retardé d'un an la venue de nouvelles familles. En pratique, cela veut aussi dire que le défrichement et l'agriculture auraient également souffert d'un an de retard. Quand on connaît l'importance du peuplement en matière de colonisation, il fut heureux pour l'Abitibi que ce convoi parvienne à Amos en avril 1914.

Les efforts d'Hector Authier furent largement récompensés car l'arrivée des nouveaux habitants était prévue pour juin 1914. Ils arrivèrent plus d'un mois à l'avance. Ce qui laissa à Hector Authier plus de temps durant l'été pour localiser ces habitants. Les familles bénéficiaient également de quelques semaines de plus pour finaliser leur installation.

Le succès remporté par notre personnage dans la question du chemin de fer fait de lui le porte parole de la population auprès du gouvernement. Individus et organismes n'hésitent pas à demander son aide. C'est ainsi qu'il est sollicité en 1917 par le comité organisateur des expositions agricoles, afin d'intervenir auprès du ministre de l'agriculture. L'objet de son intervention est de demander une augmentation des subventions accordées aux expositions agricoles. Ces subventions sont distribuées en prix aux cultivateurs qui se distinguent dans une spécialité.

Le 9 septembre 1917, Hector Authier fait parvenir une requête au ministre de l'agriculture. Il demande que la subvention soit portée de \$200. à \$400. Il justifie sa demande sur la nécessité d'encourager le cultivateur, les prix décernés lors d'expositions agricoles stimulant les colons. Il reçoit une réponse dès le 15 septembre. La subvention

est portée à \$300. (1) Ce ne sera pas la dernière fois qu'Hector Authier interviendra auprès du gouvernement pour augmenter l'aide, sous toutes ses formes, à l'agriculture et à la colonisation. Après 1924, lorsqu'il sera député, chacune de ses interventions portera sur l'aide à l'agriculture et à la colonisation. En tant qu'intervenant, Hector Authier a un immense avantage: il connaît le personnel travaillant pour le gouvernement de Québec. Il est de plus l'ami d'un ministre, ce qui lui confère un certain privilège dans ses démarches.

---

(1) Lettre, Hector Authier à J.E. Garon, 9 septembre 1917.

### Conclusion

L'objectif premier de cet article était de faire connaître un personnage trop longtemps méconnu et ignoré de nos historiens québécois. Hector Authier a en effet marqué profondément le développement de l'Abitibi. Son activité ne se limite pas uniquement à la colonisation, mais à tout ce qui touche la société québécoise. La vie économique, politique et sociale du Nord-Ouest québécois a fortement été imprégnée de l'action de cet homme.

Nous n'avons fait ici qu'effleurer l'une de ses nombreuses préoccupations, la colonisation. A cet effet, nous voulions que l'on sache comment Hector Authier fut nommé Agent des Terres et quel était son travail. Nous considérons que l'on a beaucoup trop souvent associé Hector Authier uniquement à la vie politique. Bien sûr il a été député et ministre, mais il ne faut pas ignorer qu'il fut d'abord colonisateur et que toute sa vie fut imprégnée de cette fonction.

Nous avons parlé ici du colonisateur, parce que c'est à notre avis en tant que tel qu'Hector Authier s'est le plus dévoué. Il possédait de profondes convictions sur le salut de la race, sans rejeter toutefois les idées nouvelles d'Errol Bouchette en matière économique. Son action en faveur du développement minier le prouve. Il demeure cependant conservateur des plus pures traditions québécoises. A ce titre il correspond parfaitement aux politiques traditionnelles des gouvernements Guoin et Taschereau.

Ce qui est remarquable chez cet homme, c'est qu'il aurait pu remplir sa fonction d'agent des terres, sans se préoccuper de peuplement.

Mais au contraire, dès son entrée en fonction, il parcourt la province pour encourager les familles à s'établir en Abitibi. Il multiplie les contacts avec les gouvernements pour leur assurer le transport et intervient afin de stimuler l'agriculture. Il y avait en 1912 en Abitibi 3,351 acres en culture; cinq ans plus tard, en 1917, Hector Authier octroie 400,000 acres de terre en une seule année. (1) Bien sûr, l'économie de guerre suscite un retour à la terre de la population québécoise mais, deux ans avant la guerre, Hector Authier avait parcouru la province et faisait connaître le nouveau territoire. De sorte que lorsque la population veut émigrer, elle connaît l'Abitibi pour en avoir entendu parler. C'est là une contribution qui à notre avis n'est pas négligeable. Et c'est là une des raisons pour lesquelles beaucoup choisirent l'Abitibi.

Nous croyons qu'il y a encore beaucoup à faire pour connaître l'ensemble des activités de cet homme. Nous devons continuer nos recherches dans les domaines de la colonisation et de sa vie publique du temps où il fut maire d'Amos, député et journaliste. Nous gagnerions à en savoir davantage sur cet agent des terres qui deviendra ministre. Par une meilleure connaissance du personnage et de son action, nous comprendrions les différents aspects de la vie quotidienne des premiers colons abitibiens.

---

(1) Trudel, Pierre, Histoire de l'Abitibi, page 119 et 125.

BIBLIOGRAPHIE

Les Biographies Françaises d'Amérique, publiées par les journalistes associés, Montréal, Vol. I - II 1942, 913 pages.

Trudel, Pierre, Histoire de l'Abitibi, Imprimerie Modèle Ltée, Amos, 1937, 394 pages.

Le journal L'Echo, mercredi 21 avril 1971, supplément, 12 pages.

Le journal La Gazette du Nord, vendredi 3 avril 1925, Vol. 6 # 6 pages 1 - 4.

Le journal La Gazette du Nord, vendredi 8 mai 1925, Vol. 6 # 11 page 1.

Archives nationales de Québec, Lettre d'Hector Authier à l'Honorable G.R. Devlin, Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 21 octobre, 1913.

Archives nationales de Québec, Lettre de l'Honorable F. Cochrane, Minister of Railways Canals, à l'Honorable C.R. Devlin, Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 10 novembre 1913.

Archives nationales de Québec, Lettre d'Hector Authier à l'Honorable J.E. Garon, Ministre de l'Agriculture, 9 septembre 1917.

LES TRAVAILLEURS MINIERES ET L'IMPLANTATION  
DU SYNDICALISME DANS LES MINES DE  
L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE 1925-1950<sup>1</sup>

BENOIT-BEAUDRY GOURD

- 1- Cette étude fait partie d'une recherche en cours sur la presse régionale et les travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue de la période 1910-1950.

## PLAN DE TRAVAIL

### Introduction

Le développement minier de l'Abitibi-Témiscamingue 1910-1950

- la mise en exploitation du domaine minier
- l'aménagement et le peuplement de la zone minière

Les travailleurs miniers et les premières tentatives de syndicalisation  
1925-1943

- les travailleurs miniers. Provenance, nombre et conditions de travail: quelques données
- les premières tentatives de syndicalisation 1933-1943

La syndicalisation définitive des travailleurs miniers et l'International  
Union of Mine, Mill and Smelter Workers 1944-1950

- l'implantation du Mine-Mill et la reconnaissance syndicale  
1944-1945
- l'affrontement entre Noranda Mines Limited et le Mine-Mill:  
la grève de l'hiver 1946-1947
- les luttes entre radicaux et modérés au sein du mouvement  
syndical, le maraudage de l'United Steelworkers of America  
et le retrait du Mine-Mill 1947-1950

Conclusion

## INTRODUCTION

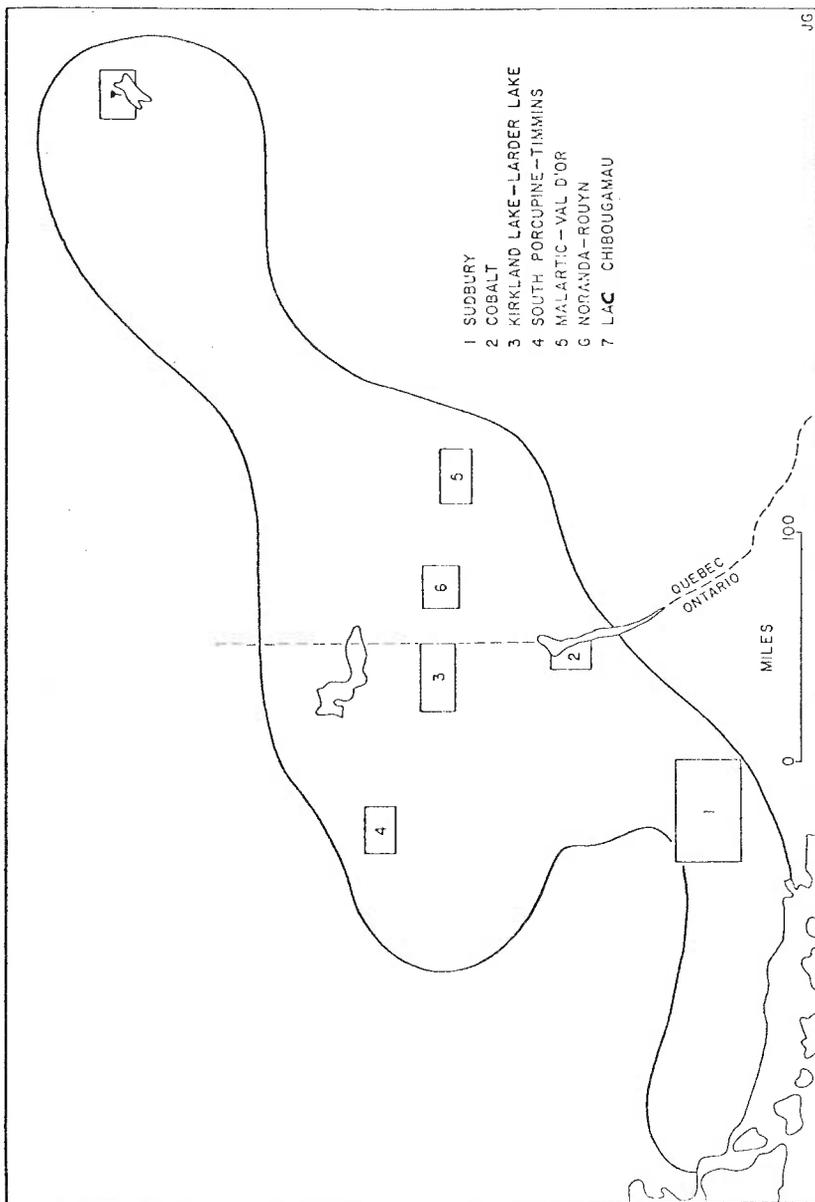
Le développement minier qui débute en Abitibi-Témiscamingue vers 1910 ne constitue pas un élément isolé dans le temps et l'espace. La région appartient à un vaste ensemble géographique et économique aux richesses naturelles abondantes et variées, la zone Ontario-Québec du Bouclier Canadien. Ce territoire se développe à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion des besoins en matières premières de l'industrie continentale. La marche vers les ressources s'effectue à partir des Grands Lacs vers l'Ontario et gagne ensuite le Québec. Cette progression est très caractéristique dans le cas des métaux non-ferreux. (Voir la carte page suivante).

On distingue quatre étapes majeures dans la mise en valeur du domaine minier de cette zone du Bouclier Canadien:

- 1) 1848-1902: ouverture du district minier de Sudbury
- 2) 1903-1921: ouverture des districts de Cobalt, Porcupine-Timmins et Kirkland Lake-Larder Lake
- 3) 1922-1932: ouverture du district minier de Rouyn
- 4) 1933-1950: ouverture des districts de Val d'Or et de Malartic<sup>1</sup>.

---

1- J.F. Gregory, A Geographical Analysis of the Ontario-Quebec, Metals Region, Philadelphie, thèse de M. Sc. présentée à l'Université Pennsylvania State, 1959, pp. 199ss.



SOURCE: GREGORY, J.F., A Geographical Analysis of the Ontario-Quebec Metals Region, Philadelphia, thèse de M.Sc. présentée à l'université Pennsylvania State, 1959, p. 15

Ce développement s'opère sous l'impulsion de la demande en métaux de l'industrie américaine, avec des capitaux américains et à l'aide de procédés techniques mis au point aux Etats-Unis ou adaptés aux conditions canadiennes par des ingénieurs et des techniciens américains. Une industrie minière proprement canadienne émerge toutefois à partir de Cobalt. Des groupes ontariens, en exploitant des gisements d'argent de ce district, accumulent des capitaux et acquièrent des compétences techniques. Ils participent par la suite activement au développement des autres districts miniers<sup>2</sup>. Les gouvernements de l'Ontario et du Québec veulent que leurs provinces profitent de l'exploitation des ressources de leurs zones septentrionales. Ils soutiennent en conséquence les entreprises minières en leur procurant des conditions favorables d'exploitation<sup>3</sup>.

Cette appartenance de l'Abitibi-Témiscamingue minier à des espaces débordant ses limites et son insertion dans un réseau complexe de relations économiques continentales influencent profondément l'orientation de son développement.

Ce développement entraîne le peuplement rapide et l'urbanisation de la zone minière du Nord ontarien et de l'Abitibi-Témiscamingue. Des milliers de travailleurs gagnent les districts miniers à mesure que progressent les découvertes et les mises en exploitation des gisements.

- 
- 2- E.S. Moore, American Influence in Canadian Mining, Toronto, University of Toronto Press, 1941, 144 p.
- 3- Les politiques de développement des deux provinces présentent toutefois des différences appréciables. On peut lire à ce sujet M. Zaslow, The Opening of the Canadian North 1870-1914, Toronto, McClelland Stewart, 1971, pp. 157ss.

Vivant dans des régions situées aux marges des territoires organisés du pays et dans des villes isolées et totalement dominées par quelques compagnies minières, les travailleurs miniers s'organisent très tôt pour lutter collectivement contre l'exploitation des entreprises. La férocité de cette exploitation n'a d'égale que la foi absolue et agressive dans le système de la libre entreprise qui anime les entrepreneurs miniers de cette période<sup>4</sup>. Les gouvernements demeurent en outre à la remorque de cette vision du développement. Les ouvriers doivent par conséquent lutter longuement et farouchement pour la reconnaissance de leur droit de négocier collectivement leurs conditions de travail et leurs salaires. La syndicalisation dans les mines suit la même progression que le développement minier. Les syndicats s'enracinent d'abord dans le nord ontarien et s'implantent ensuite en Abitibi-Témiscamingue.

Noranda Mines Limited domine le monde minier de cette dernière région. Les relations de travail dans les autres mines sont très fortement influencées par les événements qui se déroulent à la Noranda. Les syndicats miniers qui se succèdent en Abitibi-Témiscamingue à partir de 1930 se heurtent à l'anti-syndicalisme intransigeant et à l'hostilité ouverte de la compagnie minière. Toutes les organisations syndicales,

---

4- "What one cannot ignore, is that the absolute acceptance of the free enterprise system by these magnates and their crude emphasis on aggressive initiative and individualism, led them to scorn any development of a social consciousness or a consideration of the dignity of man. The ruthlessness with which the mine operators perpetuated this economic and social system determined not only that their tyranny would be opposed by the collective strength of united workingmen, but also to an extent, determined the nature which that opposition would take". J.B. Lang, A Lion in a Den of Daniels. A History of the International Union of Mine, Mill and Smelter Workers in Sudbury, Ontario, 1942-1962, Guelph, Thèse de M.A. présentée à l'Université de Guelph, 1970, pp. 10-11.

peu importe leur degré de militantisme et leur idéologie, doivent, pour s'implanter dans la région, mener d'épuisantes grèves contre la Noranda. Le syndicat local du Mine Workers' Union of Canada se désagrège à la suite d'une grève courte mais particulièrement sauvage en 1934. L'organisation régionale de l'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers sort fort ébranlée d'une longue grève au cours de l'hiver 1946-47. Le puissant United Steelworkers of America, encore aujourd'hui présent dans la région, doit lui aussi mener une dure lutte en 1953-54 pour s'imposer.

L'histoire des luttes ouvrières dans les mines de l'Abitibi-Témiscamingue reste encore à faire. On connaît certains épisodes de ces luttes. Les grèves de 1934 et de 1953-54 ont ainsi déjà fait l'objet d'études<sup>5</sup>. D'autres événements demeurent par contre méconnus. C'est le cas du conflit de 1946-47 à la Noranda.

Cette étude se propose simplement de jeter un peu de lumière sur cette période particulièrement vivante du syndicalisme dans les mines de l'Abitibi-Témiscamingue qui s'étend de la fin des années '20 au début des années '50. Elle entend en outre se pencher de façon plus détaillée sur les luttes du Mine-Mill qui culminent en l'affrontement avec Noranda Mines Limited au cours de l'hiver 1946-47.

Notre travail trace dans un premier temps le portrait du déve-

---

5- E. Dumas, Dans le sommeil de nos os. Quelques grèves au Québec de 1934 à 1944, Montréal, Leméac, 1971, 190 p., J. Mehling, Analyse socio-économique d'une grève, Montréal, Beauchemin et Presses de l'École des Hautes études commerciales, 1963, 218 p.

loppement minier de la région de la période 1910-1950. Nous traitons ensuite des travailleurs miniers et des premières tentatives de syndicalisation. Nous abordons enfin l'enracinement définitif du syndicalisme dans les mines de l'Abitibi-Témiscamingue à partir de 1944 avec l'arrivée du Mine-Mill, et la grève de 1946-47 à la Noranda.

Cette exploration du côté de l'histoire des travailleurs des mines de l'Abitibi-Témiscamingue est principalement basée sur les grands journaux régionaux de la période<sup>6</sup>. La presse régionale passe sous silence tout ce qui constitue la trame authentique de l'histoire des ouvriers des mines comme les conditions de travail et de vie. Elle nous renseigne mieux par contre sur les "moments forts" de la vie syndicale que sont les campagnes d'organisation, les périodes de négociations et les grèves. Notre étude reste forcément incomplète et approximative sur plusieurs aspects de l'histoire de ces ouvriers.

#### LE DEVELOPPEMENT MINIER DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE 1910-1950<sup>7</sup>.

Le développement minier de l'Abitibi-Témiscamingue de cette période s'effectue en trois étapes. La première phase, qui s'étend de 1910 à 1922, est consacrée à l'exploration. On assiste durant ces années à la délimitation préliminaire du domaine minier de la région et à la découverte des principaux gisements. La seconde étape, couvrant les années

6- L'Abitibi/La Gazette du Nord, 1920-1950, The Rouyn-Noranda Press, 1933-1950, La Frontière, 1937-1950.

7- Cette première partie du texte est le résumé de notre étude Le développement minier de l'Abitibi-Témiscamingue 1910-1950. La mise en exploitation, l'aménagement et le peuplement de la zone minière de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn, juin 1977, 54 p.

1923-1932, est marquée par l'entrée en production des premières mines dans le district de Rouyn et par l'aménagement des communications et des infrastructures urbaines dans ce secteur. La dernière phase, qui coïncide avec la reprise économique au pays, se caractérise par l'ouverture des districts aurifères de Val d'Or et de Malartic. La frontière de la colonisation minière se déplace à partir de 1950 au delà de l'Abitibi rural, vers le district de Chibougamau. La région minière se stabilise à partir de cette date après quarante ans de développement extrêmement rapide.

#### La mise en exploitation du domaine minier

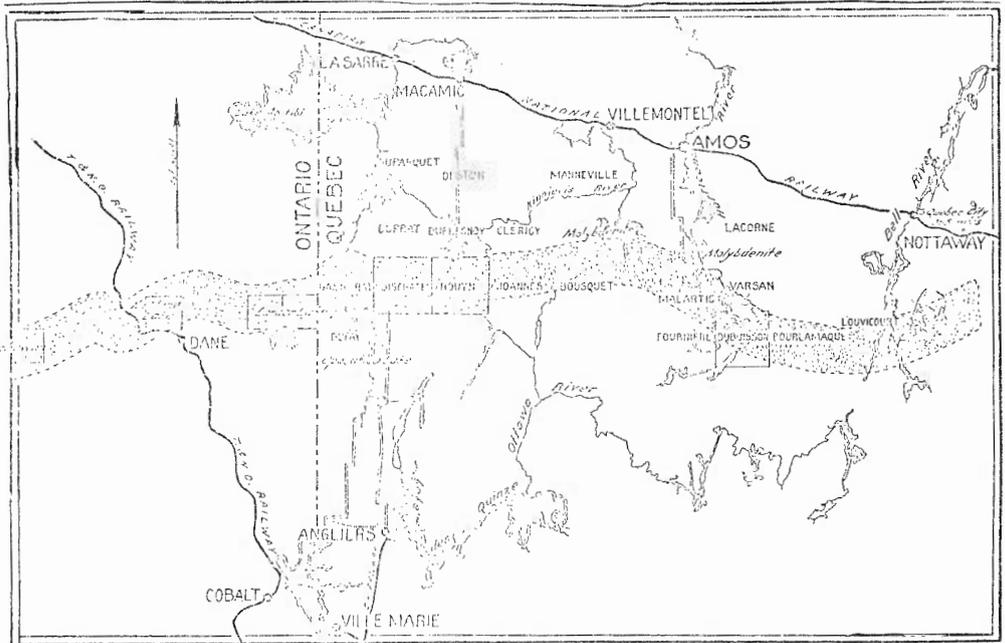
La mise en exploitation des gisements de la région s'effectue lentement. Il faut attendre 1927 avant que la première mine, la Noranda, commence à produire véritablement. La mise en valeur des gisements exige du temps et surtout des investissements considérables. La crise économique ralentit sensiblement le développement minier. Les activités minières cessent pratiquement dans la région pendant quelques années. Elles redémarrent de manière définitive vers le milieu des années '30 avec la hausse du prix de l'or. Le "rush" de Val d'Or consacre en quelque sorte cette reprise.

Trois mines seulement entrent ainsi en production durant la période 1910-1930, mais 31 pendant les années '30 et 16 durant la décennie suivante. La presque totalité de ces cinquante mines productrices s'étaient le long de l'étroite Faille de Cadillac, 20 dans la section de Rouyn,

14 dans celle de Malartic et 12 dans la section de Val d'Or. On retrouve aussi quelques mines isolées comme celles de Normétal et de Duparquet en Abitibi et celle de Belleterre au sud du Témiscamingue. (Voir les cartes pages suivantes). Neuf de ces mines produisent principalement du cuivre et quarante de l'or. On extrait aussi du zinc et de l'argent en quantité importante. Les mines de la région traitent, de 1927 à 1950, 101,989,599 tonnes de minerai. Le tonnage augmente constamment de 1927 à 1942 pour atteindre à cette date 7,643,279 tonnes. La production chute ensuite pendant cinq ans. La reprise se fait en 1949. La production de 1950 avoisine 9 millions de tonnes. La valeur de cette production totalise pour la période \$923,814,777. Elle progresse rapidement de 1927 à 1942, sautant de \$76,674. à \$61,089,246., puis elle dégringole pendant plusieurs années. La production retrouve sa croissance à partir de 1948 et elle dépasse le cap des \$100 millions en 1950.

La mise en valeur du domaine minier de la région amorce un changement profond dans l'industrie minière québécoise. La production des minéraux métalliques avait toujours jusqu'alors été moindre que celles de minéraux industriels et des produits des carrières. Elle dépasse à partir de 1932 la valeur combinée des deux autres productions. Elle compte pour le reste de la période pour plus de 50% de la valeur totale de la production du Québec. Le centre de gravité du monde minier du Québec se déplace donc au début des années '30 vers l'Abitibi-Témiscamingue. Quelques chiffres illustrent le phénomène. La valeur de la production minière du Québec est estimée en 1927 à \$29,124,110. et celle de la région à \$76,674. Quinze ans plus tard l'Abitibi-Témiscamingue

NORD-EST ONTARIEN ET NORD-OUEST QUEBÉCOIS: LA FAILLE MINÉRALISÉE  
KIRKLAND LAKE - NORANDA - CADILLAC - BOURLAMAQUE



SOURCE: Rapport sur les opérations minières dans la Province de Québec durant l'année 1923, Québec, Imprimeur de sa Majesté, 1924, p. 37



compte pour près de 60% dans la valeur de la production du Québec alors évaluée à \$104,404,146. La production régionale compte pour \$923,814,777. des \$1,895,965,285. de la production québécoise pour les années 1927 à 1950.

Il n'existe pas encore de tableau complet et détaillé des profits réalisés par les mines de l'Abitibi-Témiscamingue. Chose certaine, l'exploitation des richesses du sous-sol de la région se révèle extrêmement rentable pour les entreprises. Au seul chapitre des dividendes, 22 mines versent à leurs actionnaires \$235,665,201. de 1930 à 1950. Cela représente environ 25% de la valeur de la production. Ce sont avant tout les groupes miniers ontariens appuyés par les institutions financières de Toronto qui exploitent avec profit les mines de la région. Ils ne font en fait au cours de cette période que poursuivre leurs activités au delà de la frontière québécoise. Les Américains sont aussi activement présents. Ils contrôlent entre autres trois des plus riches aurifères, les mines Lamaque, Sigma et Beattie. La participation québécoise reste par contre limitée. L'ignorance du monde minier et du potentiel de la région explique en partie cet état de chose. C'est le manque de capitaux qui intervient pourtant le plus souvent. Les groupes miniers du Québec ont effet rarement les reins assez solides pour tenir le coup des dépenses initiales d'exploration et de mise en exploitation. Les compagnies ontariennes les rachètent la plupart du temps. Cette domination ontarienne sur les mines s'étend par la suite aux activités commerciales de tout l'Abitibi-Témiscamingue. Les fournisseurs ontariens suivent les entrepreneurs miniers dans le district de Rouyn

pour ensuite étendre leur emprise sur les autres centres miniers et sur toute la région.

Ce portrait demeure incomplet s'il n'accorde pas une attention particulière à Noranda Mines Limited. La compagnie, tant par la richesse de son gisement, la taille de ses installations et l'importance de sa main d'oeuvre que par l'ampleur de sa production et de ses profits, se détache nettement dans le paysage minier de la région. C'est la découverte de Horne à Noranda qui déclenche en 1923 le "boom" minier de l'Abitibi-Témiscamingue. La Noranda devient en 1927 la première mine productrice. Ses profits, trois ans plus tard, en pleine crise économique, s'élèvent déjà à \$9 millions. Près de 75% des dividendes payés par les mines durant les années étudiées proviennent de la Noranda et de deux mines cuprifères qu'elle contrôle, les mines Normétal et Waite-Amulet. Noranda Mines édifie en 25 ans, à partir du fabuleux gisement de cuivre et d'or du Lac Osisko, un empire industriel dont les ramifications s'étendent de l'extraction du minerai à la fabrication des produits métalliques et débordent déjà au début des années 1950 les frontières canadiennes. La compagnie, qui règne de manière absolue sur le district de Rouyn, exerce une influence déterminante sur l'ensemble de la zone minière.

L'aménagement et le peuplement de la zone minière.

Il avait fallu auparavant débloquer la région minière pour obtenir ces résultats. Les gisements nécessitent en effet des travaux

considérables avant de pouvoir être exploités. Il faut aussi se rappeler que les premières compagnies minières oeuvrent dans un pays vide d'hommes et difficilement accessible. Elles doivent voir à l'établissement de communications avec l'extérieur, se procurer l'énergie pour faire fonctionner les installations et se préoccuper de l'organisation des villes qui surgissent à proximité des mines avec l'arrivée de milliers de travailleurs.

Au début les hommes et les premiers équipements sont amenés dans la zone minière par eau, à partir du lac Témiscamingue pour le district de Rouyn et par l'Harricana à partir d'Amos pour celui de Val d'Or. On achemine aussi du matériel à travers bois par des chemins d'hiver à partir de Kirkland Lake en Ontario et du Transcontinental au Nord. Le problème des communications rapides et à gros rendement se pose toutefois très tôt.

L'aménagement des communications ferroviaires se déroule en deux temps. Une âpre querelle politico-judiciaire oppose d'abord le Québec et l'Ontario autour du chemin de fer de Rouyn. Le Nipissing Central Railway, filiale du Temiskaming and Northern Ontario Railway, propriété du gouvernement ontarien, est prêt dès 1925 à prolonger son réseau du nord ontarien dans la nouvelle zone minière du Québec. L'Ontario veut étendre son influence économique sur cette riche région en s'assurant le contrôle de son trafic ferroviaire. Les ambitions ontariennes se heurtent toutefois à la vive opposition du gouvernement Taschereau. Le Québec retarde les projets ontariens par de longues procédures judiciaires. Il s'entend pendant ce temps avec le Canadien National et Noranda

Mines Limited pour construire rapidement un embranchement du Transcontinental vers Rouyn. La ligne du C.N.R. subventionnée par le Québec (\$250,000.) et la mine Noranda (\$100,000.) atteint Rouyn en 1927 peu de temps avant la ligne du Nipissing Central Railway. La compagnie ontarienne renonce dès lors à se rendre jusqu'à l'est de Val d'Or comme elle le projetait.

Après cette polémique, l'aménagement du réseau ferroviaire se poursuit sans contretemps. La ligne Senneterre-Val d'Or-Malartic-Cadillac-Rouyn construite en 1937-38 par le Canadien National en constitue la pièce maîtresse. Le rail rejoint au début des années 1940 tous les sites miniers, même les plus isolés comme Normétal.

L'exploitation des mines de la Faille de Cadillac accélère aussi le développement du réseau routier régional. Le gouvernement du Québec construit de 1925 à 1927 l'important axe routier Macamic-Rouyn-Angliers. Il ouvre à partir de 1929 de nombreuses routes pour joindre entre elles les villes minières et les rattacher aux secteurs ruraux. Il construit aussi durant la période de nombreuses routes d'accès aux mines et, surtout, il termine en 1939 la route Val d'Or-Mont-Laurier.

Les communications, le rail surtout, se révèlent de puissants instruments de transformation de la zone de la Faille de Cadillac en région productive. L'aménagement de ces communications, suscité avant tout par l'exploitation des mines, profite à l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue. Les différentes parties de la région sont reliées entre

elles, et, malgré l'immense retard, la région est enfin rattachée à Montréal et au reste du Québec. Des communications plus nombreuses et de meilleure qualité vers l'Ontario continuent pourtant à attirer la zone minière et même tout l'Abitibi-Témiscamingue dans l'orbite économique de la province voisine.

Les compagnies doivent aussi résoudre le problème vital de l'approvisionnement énergétique. Elles se tournent très tôt vers l'énergie hydroélectrique en provenance du bassin du Haut Outaouais. La Northern Ontario Power, filiale de la Northern Canada Power, y exploite déjà la centrale du Rapide des Quinze qui approvisionne depuis 1923 les districts miniers du Nord-Est ontarien. Une filiale québécoise, la Northern Quebec Power, est créée en 1925 et fournit l'électricité aux mines et aux villes minières. En 1941 la centrale du Rapide VII, propriété de la Commission des eaux courantes puis de la Commission hydroélectrique du Québec, entre en service et dessert également les districts miniers. Le développement du réseau électrique de la région doit beaucoup aux mines. Leurs énormes besoins en énergie permettent aux villes minières et aux autres villes de l'Abitibi-Témiscamingue d'être rapidement pourvues en électricité. Le monde rural doit pourtant attendre 1944 et la création de l'Office de l'électrification rurale pour être approvisionné en électricité.

La mise en exploitation des gisements miniers attire immédiatement un grand nombre de travailleurs dans la région.

La zone minière connaît durant ces années son plus grand nombre de mines en opération et sa plus nombreuse main d'oeuvre. Une foule d'aventuriers et de commerçants gagnent aussi la zone minière à la nouvelle du "boom" minier. Tout ce monde s'installe à proximité des mines et très souvent même sur leurs terrains. L'arrivée de toute cette population provoque un mouvement d'urbanisation d'autant plus intense que la presque totalité des mines sont concentrées le long de l'étrouite Faille de Cadillac. Trois agglomérations dominent ce paysage urbain: Rouyn et Noranda qui apparaissent vers 1924-25, Val d'Or et Bourlamaque qui se constituent à partir de 1934 et Malartic qui prend forme vers 1935. Plusieurs villages miniers surgissent aussi comme Duparquet, Normétal, Cadillac et Belleterre.

La croissance démographique des villes minières est très rapide. Rouyn par exemple passe de 602 habitants en 1926 à 14,633 en 1951. Noranda compte à cette date 9,672 habitants. La population de Val d'Or est alors de 8,685 et celle de Malartic de 5,983. (Voir le tableau page suivante). Cette progression démographique s'essouffle au début des années 1950 avec la stabilisation du développement minier. Cette population apparaît très cosmopolite contrairement au reste de l'Abitibi-Témiscamingue. Les anglophones et les immigrants sont en effet très nombreux dans les villes minières. Ils sont même majoritaires à Noranda et Bourlamaque dans les années '30 et au début des années '40.

Le gouvernement et les compagnies minières plus encore sont vite confrontés au problème de l'organisation des villes. Un modèle urbain

VILLES	DEBUTS	1931	1941	1951
NORANDA	—	2,246	4,576	9,672
ROUYN	602 (1)	3,225	8,808	14,633
CADILLAC	—	—	989	1,514
MALARTIC	—	—	2,895	5,983
VAL D'OR	—	—	4,385	8,685
BOURLAMAQUE	—	—	1,545	2,460
DUPARQUET	—	—	1,384	1,485
NORMETAL	—	—	—	1,700
BELLETERRE	—	—	—	1,011
ABITIBI	—	23,692	67,689	86,356
TEMISCAMINGUE	—	20,609	40,471	55,102
NORD-OUEST QUEBECOIS	10,356 (2)	44,301	108,160	141,458

SOURCE: BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE, Recensement du Canada, 1931, 1941, 1951  
 Première colonne  
 (1) 1926, CITE DE ROUYN, Bref historique de la cité de Rouyn, Rouyn, mars 1956, p. 6  
 (2) 1911, FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DE L'ABITIBI, COMMISSARIAT INDUSTRIEL DE L'ABITIBI, Quelques perspectives économiques de la région abitibienne..., 1956, p. 45

se développe dans la zone minière dans les années '20 et '30. Des compagnies minières aux ressources suffisantes obtiennent du gouvernement les appuis voulus pour aménager sur leurs terrains des villes répondant uniquement à leurs propres besoins. Tous ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas vivre dans ces villes ordonnées et fermées s'installent à la périphérie dans des camps miniers. Ces camps deviennent rapidement de véritables villes populeuses et ouvertes à tous, qui se développent sans organisation. Différents groupes d'intérêts s'y disputent le contrôle de la vie économique et politique. Les compagnies minières, qui règnent sur les villes fermées, influencent aussi profondément la vie des villes ouvertes. En somme, une seule agglomération minière, mais deux administrations, deux modes de développement et deux styles de vie sociale et culturelle. Ce dédoublement, c'est Noranda et Rouyn, Bourlamaque et Val d'Or.

Ce modèle subit des modifications avec la création de Malartic en 1939. Le système de ville fermée semble trop coûteux aux entreprises minières de Malartic tandis que la formule de ville ouverte menace leurs intérêts. Les mines prennent donc en charge l'organisation de la ville et la mise en place des infrastructures en collaboration avec le gouvernement. Elles renoncent toutefois à administrer directement la municipalité. Les compagnies conservent quand même une influence prépondérante sur les destinées de la ville. A Cadillac, créé en 1938, ce sont les Ministères des Mines et des Affaires municipales qui interviennent. Les mines de Cadillac sont de petite taille et trop dispersées pour agir. Normétal, Duparquet et Belleterre sont de leur côté de gros villages miniers isolés qui dépendent totalement d'une seule compagnie.

L'euphorie du Klondike et de Cobalt préside à la naissance de ces villes de la frontière. A l'exception peut-être de Bourlamaque et de Noranda, elles sont vivantes, agitées et désordonnées. Elles deviennent évidemment peu à peu des villes ouvrières organisées et policées. Elles demeurent pourtant longtemps et profondément marquées par le climat des premières années du "boom" minier.

L'apparition des villes minières de la Faille de Cadillac transforme le visage de l'Abitibi-Témiscamingue. Elles s'insèrent entre l'Abitibi et le Témiscamingue, deux zones agricoles colonisées 20 et 45 ans auparavant. Elles unifient véritablement l'Abitibi-Témiscamingue et en font une région organiquement constituée. La naissance de cet axe urbanisé en plein coeur de la région amène aussi un déplacement des centres d'influence. Rouyn-Noranda et Val d'Or-Bourlamaque deviennent très vite les deux plus grands centres urbains de la région. Leur influence s'étend en peu de temps sur toute la vie régionale.

Le rôle du Québec dans la mise en valeur du domaine minier de l'Abitibi-Témiscamingue demeure restreint. C'est le capital américain et ontarien qui décide d'exploiter les richesses minières et c'est lui qui détermine les formes d'exploitation et les modes de développement. C'est pourtant le gouvernement québécois, qui, se considérant comme l'unique propriétaire des ressources, les affirme rapidement et sans grand contrôle. Il ne joue par la suite qu'un rôle de soutien aux entreprises en leur créant des conditions favorables d'exploitation. Le gouvernement laisse par exemple les grandes compagnies minières organiser à leur gré les principales agglomérations. Il prend par contre à

sa charge l'aménagement des communications ou y apporte son appui financier. Il établit aussi des législations très favorables aux entreprises. Le gouvernement espère en contrepartie que la province profite de ce développement au niveau de l'emploi et des retombées économiques.

Le Québec, en s'associant à cet industrialisme, accepte du même coup l'établissement dans la zone minière de structures sociales et économiques déterminées. L'exploitation industrielle des mines donne naissance à une société urbaine fortement hiérarchisée, à une société de travailleurs salariés économiquement et socialement dominés par quelques compagnies minières qui déterminent seules leurs conditions de travail et de vie.

#### LES TRAVAILLEURS MINIERS ET LES PREMIERES TENTATIVES DE SYNDICALISATION 1933-1944.

Les travailleurs miniers. Provenance, nombre et conditions de travail: quelques données.

Des centaines, puis des milliers de travailleurs arrivent dans la zone de la Faille de Cadillac à la nouvelle du "boom" minier. L'idée d'ouverture et la possibilité de faire facilement fortune agissent comme des aimants à la suite du "rush" de Rouyn de 1923. Bien vite, toutefois, les sociétés minières acquièrent tous les droits miniers. La seule possibilité qui demeure alors, beaucoup moins attirante celle-là, c'est le travail salarié dans les mines.

Les premiers travailleurs arrivent du Nord ontarien. Ces travailleurs spécialisés, anglophones pour la plupart, viennent creuser les puits et construire les installations minières. Ils sont suivis, avec l'entrée en production des premières mines à la fin des années '20, des "Fros" (Foreigners). Ces immigrants européens arrivent dans les districts miniers du Bouclier canadien après avoir travaillé à la construction des chemins de fer. Ils forment la masse des mineurs de fond. Ils sont majoritaires dans l'Abitibi-Témiscamingue minier jusqu'au milieu des années '30. Ils demeurent par la suite fort nombreux, en particulier dans les mines les plus anciennes. Puis on assiste avec la crise économique à l'entrée massive des Canadiens français dans les mines. Ils arrivent du Vieux-Témiscamingue ou désertent tôt les nouvelles paroisses de colonisation créées par les plans Gordon et Vautrin. Ils remplacent les centaines de travailleurs étrangers expulsés du district de Rouyn à la suite de la grève de l'été 1934 à la mine Noranda. Beaucoup d'ouvriers, des anglophones surtout, quittent les mines de la région vers 1940 pour les usines de guerre. Une seconde vague de Canadiens français vient combler ces départs. Ils forment dès lors le groupe de travailleurs le plus nombreux, principalement dans les districts miniers récents (Val d'Or, Malartic, Cadillac) et dans les mines isolées en milieu rural (Normétal, Belleterre). Ces nouveaux arrivants ne suffisent pourtant pas à freiner l'exode vers les usines des grands centres du pays. Les mines, pour faire face à la pénurie de main d'oeuvre, puisent à la fin de la guerre dans l'immense réservoir des personnes déplacées par la guerre en Europe. Une seconde génération de travailleurs immigrants, totalement différente de celle des années 1920, arrive dans les mines

à la fin des années 1940<sup>8</sup>.

La main d'oeuvre minière de la région demeure donc durant ces années très hétéroclite et mobile. Elle est en constante transformation. La syndicalisation des travailleurs en sera d'autant plus ardue.

Le tableau de l'évolution numérique de cette main d'oeuvre durant la période n'a pas encore été établi. Nous n'avons trouvé que quelques chiffres fragmentaires. 8,000 hommes travaillent dans les mines de l'Abitibi-Témiscamingue en 1937. Le sommet est atteint en 1942 avec 10,000 travailleurs. Le nombre d'ouvriers tombe ensuite à 7,900 en 1944. Il manque à la fin de la guerre 2,000 hommes pour répondre aux besoins des mines. La Noranda en réclame 600 à elle seule. L'arrivée de travailleurs immigrants à partir de 1947 vient partiellement combler ces besoins. On dénombre 9,156 travailleurs miniers en 1951. Ils forment alors 20% de la main d'oeuvre régionale<sup>9</sup>.

Nous devons nous contenter de chiffres encore plus incomplets et approximatifs pour l'évolution de la main d'oeuvre des principales mines:

---

8- R. Blanchard, L'Ouest du Canada français, Province de Québec, 2 vol. Vol. 2: Les pays de l'Ottawa. L'Abitibi-Témiscamingue, Montréal, Beauchemin, 1954, pp. 292-293.

9- La Gazette du Nord, vol. 19, no. 40, 1938, p. 3; R. Blanchard, L'Ouest du Canada français..., p. 291; Rouyn-Noranda Press, vol. 14, no. 33, 1946, pp. 1,4; Conseil de développement social du Nord-Ouest québécois, Dossier social du Nord-Ouest québécois, Rouyn, 1970, p. 26.

10

Mines	Avant 1939	1941	1948
Noranda	1,800 (1936)	1,929	1,141
Beattie	220 (1936)	391	310
Waite-Amulet	---	365	300
Lamaque	225 (1936)	---	287
Sigma	340 (1938)	---	333
Malartic Goldfields	---	290	318
East Malartic	391 (1938)	435	395
Canadian Malartic	200 (1935) <sup>1</sup>	246	249

Noranda Mines Limited se détache encore ici nettement des autres mines de la région. C'est la seule mine à compter plus de mille travailleurs pendant toutes ces années<sup>11</sup>.

Nous rencontrons les mêmes difficultés lorsqu'il s'agit d'analyser l'évolution des salaires. Evelyn Dumas nous donne certains chiffres pour 1930 dans le district de Rouyn: \$0.60/h. pour un mineur, \$0.53 pour un assistant-mineur et \$0.43 pour un ouvrier de surface<sup>12</sup>. Une compilation du journal Le Métallo nous fournit l'évolution suivante

- 
- 10- R. Blanchard, L'Ouest du Canada français..., p. 292; Rouyn-Noranda Press, vol. 4, no. 12, 1936, p. 5, vol. 6, no. 28, 1938, p. 9.
- 11- Les autres grandes mines (East Malartic, Lamaque, Sigma et Waite-Amulet), même en produisant à pleine capacité ne peuvent employer plus de 700 travailleurs, sauf la Malartic Goldfields équipée pour en accueillir 1,200. R. Blanchard, L'Ouest du Canada français..., p. 292.
- 12- E. Dumas, Dans le sommeil de nos..., p. 26.

pour les mineurs de cuivre: \$0.60/h. en 1936, \$0.63 en 1940 et \$1.08 en 1949<sup>13</sup>. Le seul tableau complet que nous possédons finalement concerne la mine Noranda pour l'année 1944. Les mineurs gagnent alors de \$0.68/h. à \$0.95 selon les catégories, les ouvriers de surface de \$0.55 à \$0.80, ceux de la fonderie de \$0.54 à \$0.83 et ceux du concentrateur de \$0.57 à \$0.75. Les ouvriers du département de mécanique et d'électricité gagnent de \$0.55 à \$0.98. Le salaire des contremaîtres varie de \$0.76 à \$1.22. La journée de travail est alors de 8 heures sauf à la fonderie où elle dure 9 heures<sup>14</sup>.

Le résultat de nos recherches à ce niveau s'avère plutôt maigre. Nous ne pouvons dresser de tableau éclairant l'évolution des salaires nominaux et réels dans le secteur minier de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le travailleur des mines de la région effectue un métier dangereux, particulièrement durant les années '20 et '30. Les compagnies minières exploitent durant ces années les gisements tout en construisant leurs installations. Les mesures de sécurité sont pratiquement inexistantes. Elles s'améliorent à partir du milieu des années '40 sous la pression des syndicats et des législations gouvernementales. 292 ouvriers perdent la vie dans les mines de 1925 à 1950<sup>15</sup>. (Voir le tableau

---

13- Le Métallo, vol. 12, no. 4, septembre 1976, p. 7.

14- Noranda Mines Limited, Schedule of Hourly Wages as at May 1, 1944, Archives publiques du Canada, RG 27/452-289.

15- Une récente compilation du Journal Le Métallo établit ce nombre à 302 pour la même période. Cet écart vient sans doute du fait que notre compilation élaborée à partir des journaux régionaux et des rapports gouvernementaux ne tient pas compte des accidents mortels dans le secteur de l'exploration. Le Métallo, vol. 12, no. 4, septembre 1976, p. 9.

pages suivantes). Cela représente plus de 60% des morts dans les mines du Québec pour la même période. On compte peu de grandes catastrophes minières en Abitibi-Témiscamingue. La principale entraîne la mort de 12 mineurs à la East Malartic en avril 1947. Une autre fait cinq morts à la mine Lamaque en juillet 1938. Quatre ouvriers se tuent en juillet 1946 à la Mine Beattie. Quatre mineurs perdent également la vie à la East Malartic en octobre 1947<sup>16</sup>. L'exploitation des mines réclame pourtant en moyenne chaque année la vie de 12 ouvriers. La mine Noranda avec 59, la East Malartic avec 38 et la Beattie avec 27 sont les mines qui comptent le plus d'accidents mortels.

12 travailleurs perdent la vie aux mines Waite-Amulet, Malartic Goldfields et Canadian Malartic, 10 à la Siscoe et à la Normétal et 9 aux mines Powell-Rouyn et Lamaque<sup>17</sup>. Les années d'augmentation des accidents mortels correspondent habituellement aux années où une nouvelle main d'oeuvre, presque toujours inexpérimentée, arrive dans les mines. Les accidents non-mortels, qui souvent mutilent les travailleurs, sont par ailleurs innombrables et un mur de silence entoure tout le domaine des maladies industrielles.

Nous connaissons au total encore peu de choses sur le vécu des travailleurs des mines de l'Abitibi-Témiscamingue des années 1925-

---

16- Rouyn-Noranda Press, 1933-49; La Frontière, 1937-1949.

17- Rouyn-Noranda Press, 1933-49; La Frontière, 1937-1949.

1950<sup>18</sup>. Nous savons par contre qu'ils tentent très tôt de faire valoir leurs droits en se regroupant pour négocier collectivement avec les compagnies minières.

#### Les premières tentatives de syndicalisation

Le Mine Workers' Union of Canada, la première organisation syndicale connue à apparaître dans les mines de la région, s'implante à la Mine Noranda au début de 1933. Le syndicat est affilié à la centrale communiste Workers' Unity League<sup>19</sup>. Le syndicat s'enracine à la base en organisant parmi les travailleurs miniers de Rouyn-Noranda un réseau de cellules. Il perce surtout parmi les mineurs de fond en grande majo-

- 
- 18- Une recherche en histoire orale s'appuyant sur une problématique et une grille spatio-temporelle du développement minier donnerait sans aucun doute d'intéressants résultats à ce sujet. Les travaux de Evelyne Dumas et de Fernand Larouche indiquent les riches possibilités de cette voie. E. Dumas, Dans le Sommeil de nos os...; F. Larouche, L'immigrant dans une ville minière du Québec, Québec, Thèse de M.A. présentée à l'Université Laval, 1974, 91 p.
- 19- Le Mine Workers' Union of Canada naît en 1925 de la scission des radicaux du United Mine Workers of America en Alberta. De 1927 à 1931, le syndicat est affilié au All Canadian Congress of Labour. Il se joint en 1931 à la centrale communiste Workers' Unity League. Il est présent dans les années trente dans les mines de Sudbury, Timmins, Kirkland Lake et Rouyn. Il s'intègre à partir de 1936 à l'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers. J.B. Lang, A Lion in a Den of Daniels..., p. 29 s. La Workers' Unity League est créée en 1929 par le Parti communiste canadien. La centrale forme l'aile radicale et militante du syndicalisme canadien. Elle est dissoute en 1935 par les dirigeants du Parti communiste pour favoriser le regroupement des forces militantes du monde ouvrier canadien. Ses effectifs s'intègrent au mouvement naissant du Congress of Industrial Organizations (C.I.O.) au Canada. E. Dumas, Dans le sommeil de nos os..., p. 21. Ce livre nous sert aussi de base pour notre étude de la grève du Mine Workers' Union à Rouyn en 1934.

## ACCIDENTS MORTELS DANS LES MINES DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS 1925-1950

MINES	ANNÉES																			TOTAL							
	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	MINES	
Noranda			1		2	7	1	3	2	3	2	4	6	2	1	4	2	4	2	2	2	1	1	2	4	59	
East Malartic														3	1	3	4	2	1	1	3	1	17	2	4	38	
Beattie								3	1	1			3	3	1	1	1	2	1	1	5	4	2	3	27		
Malartic Goldfields																1	3								12		
Canadian Malartic												3	1			1	1	2					1	1	2	12	
White-Amulet					3									1	2			2			1	1			2	12	
Siscoe				1		1		1					1		1	2	1	1				2				10	
Normetal																2		4				1	2		1	10	
Lamaque											1			6		2							1			9	
Pewell-Rouyn																										9	
Stadacona-Rouyn											1		1	1	1	1		1			1		1			8	
Sloden-Malartic														3	1		1	1				1				7	
O'Brien											2			2		1						1				6	
Perron														2	2	1		1				1				5	
Golden Manitou																		1	2				1	1		5	
Fenecon-Rouyn																1		1				1	1			4	
Lape-Cadillac													1	1		1	1									4	
Sullivan																			1		1		2			4	
Artnfields											2			1												3	
West-Malartic																		1		1						3	
Quebec																								1	2	3	
Sigma												1	1													3	
Macamic			2																							2	
Aldermac															1											2	
Wood-Cadillac																										2	
Francoeur																1		1								2	
Eldons																							1	1		2	
East Sullivan																									2	7	
Arvon			1																							1	
Joy Copper				1																						1	
Ribago				1																						1	
Clericy				1																						1	
La Reine					1																					1	
Abana							1																			1	
Begamac-Rouyn											2															1	
Northern Quebec											1															1	
Donald																									1	1	
New-Marlon																										1	
Rouyn-Morger																								1		1	
Grande																										1	
Anglo-Rouyn																						1				1	
Aubelle																						1				1	
Balloterre																		1								1	
National Malartic																	1									1	
Central-Cadillac																	1									1	
Cournor																1										1	
Johnson-Asbestos																	1									1	
Tibletont																	1									1	
Shawkey															1											1	
Astoria																1										1	
Mud Lake																	1									1	
Greene-Stabell																		1								1	
Bussières																										1	
Harricaw-Amalgated																	1									1	
Mc Intyre-Forcupine																	1									1	
NORD-OUEST																											292
QUEBEC																											491

QUEBEC (PROV.), MINISTÈRE DE LA COLONISATION, DES MINES ET DES PÊCHERIES, Rapport sur les opérations minières dans la province de Québec, 1925-28; IDEM, Rapport annuel du Service des Mines de Québec, 1929-36; Québec (Prov.) MINISTÈRE DES MINES, L'industrie minière de la province de Québec, 1937-49; La Frontière, 1937-49; Rouyn-Noranda Press, 1933-1949.

rité d'origine étrangère<sup>19b</sup>. Les compagnies minières considèrent à l'époque ces travailleurs européens comme une main d'oeuvre hautement productive et très docile. Elle les met d'autant plus à l'abri de toute contestation qu'une forte proportion de ces travailleurs étrangers peuvent être facilement expulsés du pays n'étant pas citoyens canadiens<sup>20</sup>. Ces travailleurs étrangers, les "Fros" comme on les appelle dans les districts miniers, constituent en 1933-1934 plus de 50% de la main d'oeuvre de la Noranda. Les ouvriers spécialisés sont presque tous anglophones. Les Canadiens français restent très minoritaires<sup>21</sup>.

La crise économique frappe de plein fouet les régions-ressources du nord de l'Ontario et du Québec. Le développement minier de la région, qui débute à peine, s'arrête. La plupart des mines cessent leurs opérations. Les ouvriers sont congédiés. La crise affecte aussi le secteur forestier dominé dans la région de Rouyn et tout le Témiscamingue par la Canadian International Paper<sup>22</sup>. 500 à 600 chômeurs sans moyens

- 
- 19b- Les organisations de masse du Parti communiste canadien sont également bien implantées dans ce milieu des mineurs étrangers. Le parti peut compter selon le Rouyn-Noranda Press sur plus de 800 militants et sympathisants dans Rouyn-Noranda et ses environs durant les années 1930-35.
- 20- "A mixed foreign population was recognized as a deterrent to Labour organization and Labour troubles" écrit M.A. Innis dans son étude de la colonisation minière dans l'est du Canada. A.R.M. Lower et M.A. Innis, Settlement and the Forest Frontier in Eastern Canada, Settlement and the Mining Frontier, Toronto, MacMillan, 1936, p.367.
- 21- La Noranda compte en juin 1934 698 travailleurs étrangers, 416 anglophones et 188 canadiens-français. Rouyn-Noranda Press, vol. 2, no. 17, juillet 1934, p. 1. Cette répartition est semblable pour les autres mines du district de Rouyn et pour la Beattie de Duparquet.
- 22- Les travailleurs en forêt de la compagnie dans la région de Rouyn font la grève en décembre 1933, imitant ainsi leurs camarades du Nord ontarien. La grève des bûcherons de Rouyn est brutalement réprimée par la police.

de subsistance et souvent sans logement se trouvent dans la région de Rouyn-Noranda dans les années 1933 et 1934. Le climat social demeure très tendu. Une masse de travailleurs sans emploi reste en permanence disponible pour Noranda Mines Limited. La Noranda est pratiquement la seule mine de la région qui continue à fonctionner avec profit durant ces années de crise. Ses travailleurs sont payés pour 8 heures de travail. Les mineurs restent pourtant souvent de 10 à 12 heures sous terre. Les conditions de travail sont extrêmement dures. Les équipements de ventilation ne sont pas encore complètement installés. Les travailleurs craignent constamment d'être congédiés et remplacés immédiatement par les chômeurs qui se pressent aux portes de la mine.

C'est dans ce contexte que le Mine Workers' Union pénètre à la Noranda. Sa forme d'organisation, presque clandestine pour contrer la repression de la mine, laisse les travailleurs canadiens pratiquement dans l'ignorance de mouvement de syndicalisation. Au printemps 1934, le syndicat peut compter sur 500 des 1,400 à 1,500 ouvriers de la Noranda. Il décide le 11 juin 1934 de présenter les revendications des travailleurs à la mine: observance de la journée de 8 heures sous terre, reconnaissance du comité ouvrier de la mine et du droit d'adhésion à un syndicat, amélioration de la ventilation et des vestiaires, réembauchage des militants syndicaux congédiés. Les ouvriers demandent aussi une augmentation générale des salaires de 10% et la rémunération du surtemps à taux et demi. Noranda Mines Limited refuse carrément de reconnaître et de négocier avec un syndicat, et encore

plus avec ce syndicat "rouge". Le 12, les syndiqués dressent un piquet de grève devant la mine<sup>23</sup>. Ils paralysent complètement le travail sous terre et ralentissent le fonctionnement de l'usine. La réaction de la Noranda est immédiate et implacable: embauche de briseurs de grève parmi les chômeurs de la ville, arrestation des militants et dirigeants du syndicat, brutalité policière, congédiement massif des travailleurs étrangers. Tout l'arsenal répressif est utilisé en même temps. La compagnie ne cède sur aucune demande. Elle casse la grève en dix jours. La Noranda réussit à désorganiser complètement le Mine Workers' Union en Abitibi-Témiscamingue. Les dirigeants locaux sont traînés devant les tribunaux et les militants sont expulsés du district minier. Le syndicat tente de se réorganiser en 1935 et 1936. La répression immédiate de la Noranda fait toutefois échouer ces nouvelles tentatives.

Noranda Mines Limited exploite à fond durant cette grève l'anti-communisme pour discréditer le Mine Workers' Union parmi les travailleurs et dans la population du district minier. Cela lui permet de passer sous silence les justes revendications des grévistes. Elle transforme une grève d'ouvriers militants en grève de "Fros". La compagnie ouvre ainsi le ressentiment des travailleurs canadiens contre leurs camarades étrangers, ressentiment très présent durant cette période d'intense chômage. La Noranda expulse plusieurs centaines de ces travailleurs et les remplace par des Canadiens français. Sans tradition ouvrière et urbaine pour la plupart, ils constituent la main d'oeuvre laborieuse

---

23- Les journaux évaluent le nombre de grévistes à 300 tandis que le syndicat dit compter sur 900 ouvriers. Montreal Gazette, 12 juin 1934, Archives publiques du Canada, RG 27/ 362-132.

et flexible que désirent les entreprises minières<sup>24</sup>.

L'échec de la grève des "Fros" de juin 1934 et le démantèlement du Mine Workers' Union à Rouyn laissent les travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue dans un état de grande faiblesse face aux compagnies minières pendant plusieurs années. La domination absolue qu'exerce la Noranda sur la zone de Rouyn empêche toute tentative sérieuse de syndicalisation dans ce secteur. Un petit syndicat indépendant réussit toutefois à s'implanter dans les mines de Val d'Or quelques années après l'ouverture du district aurifère.

Le Syndicat des mineurs de l'Abitibi obtient une charte provinciale en juin 1938. Il tient ses premières assemblées d'organisation au cours de l'été 1938. Le syndicat prend racine parmi les travailleurs des mines Sigma, Lamaque et Sullivan. Il s'implante par la suite à la Siscoe, à la Perron et dans les mines de Malartic. Il compte 1,600 membres à la fin de 1941<sup>25</sup>. Nous connaissons peu de choses de

- 
- 24- Un mois après la grève, la répartition ethnique à la Noranda est la suivante: 450 Canadiens français, 544 anglophones et 331 travailleurs immigrants. Rouyn-Noranda Press, vol. 2, no. 17, juillet 1934, p. 1. Un mineur de la Noranda écrit dans ses mémoires à propos de cette brutale transformation de la main d'oeuvre: "J'ai encore dans les oreilles les cris des autorités de la mine, "Come on Frenchies", et les "Frenchies" allaient avec fierté et ignorance couper le cou de d'autres travailleurs comme ceux qui cherchaient à obtenir des conditions de travail raisonnables. Ces grévistes ne demandaient pas de luxe, croyez-moi". R. Jodoin, En-d'ssour, Montréal, Editions québécoises, 1973, p. 102.
- 25- La Frontière, vol. 2, no. 7, août 1938, p. 1, vol. 5, no. 32, janvier 1942, p. 4. Le syndicat s'inspire largement de la doctrine sociale de l'Eglise catholique. Il est dirigé de 1938 à 1942 par le Dr. W. Desrosiers. Ce dernier deviendra ensuite l'un des principaux organisateurs de Réal Caouette et de l'Union des électeurs dans la région.

ses activités à Val d'Or et à Malartic. Le syndicat se fait surtout connaître par la grève à la Sullivan Consolidated Gold Mines Limited en octobre 1940.

La grève éclate le 9 octobre 1940 à la suite du congédiement de quatre mineurs dont le président et le secrétaire de la section locale (loge no. 3) du syndicat. L'arrêt de travail paralyse complètement la mine. 80% des ouvriers appartiennent en effet au syndicat. Les travailleurs demandent la réinstallation des militants congédiés, une augmentation salariale de \$0.40 par jour, de meilleures conditions de travail, le libre choix du médecin pour les examens médicaux. La grève ne dure que cinq quarts de travail. Le 10 octobre, les 285 grévistes retournent au travail après le réembauchage des ouvriers congédiés. Les deux parties acceptent l'arbitrage du Ministère du Travail du Canada. Le comité d'arbitrage rend public son rapport en janvier 1941. Les travailleurs de la Sullivan obtiennent uniquement un réajustement de leurs salaires sous la forme d'un bonus de vie chère. La mine ne reconnaît pas le syndicat comme représentant des mineurs. Elle accepte seulement de reconnaître un comité de cinq ouvriers comme porte-parole de ses employés. Les autres demandes syndicales sont rejetées. Le syndicat se montre particulièrement mécontent de la décision arbitrale au sujet des salaires. Il fait appel au Ministère du travail, mais sans résultats semble-t-il<sup>26</sup>. Le Syndicat des mineurs de l'Abitibi

---

26- Archives publiques du Canada, RG 27/ 407-151; Rouyn-Noranda Press, vol. 8, nos. 30, 31, 46, octobre 1940, janvier 1941; La Frontière, vol. 4, nos. 17, 19, octobre 1940.

paraît s'affaiblir à partir de la fin de 1941. Le Dr Desrosiers, son principal dirigeant, le quitte au début de 1942. Le syndicat disparaît probablement au cours de 1943. Chose certaine, l'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers ne rencontre aucune opposition lors des votes d'adhésion syndicale dans les mines de Val d'Or et de Malartic en 1944.

Des syndicats tentent aussi de pénétrer dans les mines de Rouyn après l'échec du Mines Workers' Union. On signale ainsi la présence à Rouyn en 1937 d'organiseurs du United Mines Workers of America<sup>27</sup>. Il ne semble pas cependant que le syndicat des mineurs de John Lewis ait entrepris une campagne d'organisation dans la région. La tentative la plus sérieuse demeure celle du Toronto Trade and Labour Council. La campagne de syndicalisation des instances canadiennes de l'American Federation of Labour (A.F.L.) s'avère inusitée. Cette centrale de syndicats de métiers est absente à l'époque du secteur minier dominé par les syndicats du Congress of Industrial Organizations (C.I.O.).

Le Toronto Trade and Labour Council amorce son travail d'organisation dans le secteur de Rouyn en juillet 1941. Les organisateurs québécois de l'A.F.L. prennent ensuite la relève des Torontois. Le Miners' Union, local 22834, est créé pour représenter les travailleurs miniers de tout l'Abitibi-Témiscamingue. Le syndicat recrute des membres durant l'été et l'automne 1941 parmi les mineurs de la Noranda, de la Waite-Amulet et de la Powell-Rouyn.

---

27- Rouyn-Noranda Press, vol. 5, no. 8, mai 1937, p. 1.

Il compte 1,000 membres à la fin de l'automne 1941. Il s'im-  
plante ensuite à Val d'Or où il recrute 200 membres aux mines Lamaque,  
Sigma, Sullivan, Siscoe et Perron. Le Miners' Union discute aussi pen-  
dant ce temps avec le Syndicat des mineurs de l'Abitibi de la fusion  
des deux syndicats<sup>28</sup>. On perd la trace de ce syndicat au printemps 1942,  
au moment même où Noranda Mines Limited met sur pied un syndicat d'en-  
treprise, bientôt suivie par d'autres mines.

Noranda Mines Limited décide en effet de créer en mars 1942 un  
comité des employés. L'amélioration des relations avec ses travailleurs  
lui paraît nécessaire à la suite de l'engagement de la compagnie dans  
l'effort de guerre canadien. Le comité de 15 membres élus représente  
les différents secteurs de la mine. Il comprend 5 mineurs, 3 ouvriers  
de la fonderie, 3 de l'atelier de mécanique et d'électricité, 2 du  
concentrateur et 2 employés de bureau. Il se compose de 6 Canadiens  
anglais, 6 Canadiens français et 3 travailleurs immigrants afin de res-  
pecter la répartition ethnique des ouvriers. Les immigrants forment  
alors 18% de la main d'oeuvre de la mine, les Canadiens anglais et les  
Canadiens français 41% chacun. La Noranda reconnaît à son comité des  
employés le droit de négocier les problèmes de relations de travail de  
même que les règlements et procédures d'opération de la mine. Le comité  
ne peut toutefois agir avant l'intervention des contremaîtres et chefs  
de département.

---

28- Rouyn-Noranda Press, vol. 9, nos. 18, 20, 21, juillet, août 1941;  
La Frontière, vol. 5, nos. 5, 7, 10, 14, 24, juillet, août, septem-  
bre, novembre 1941.

77.4% des travailleurs participent à l'élection du premier comité en place pour un an<sup>29</sup>. La création de ce syndicat d'entreprise reflète en réalité l'inquiétude de la Noranda devant la rapide progression des syndicats du Comité canadien du C.I.O. dans tous les grands secteurs industriels. Plusieurs syndicats internationaux sont à cette date implantés en Ontario. L'un deux, l'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers, oeuvre déjà, malgré la brutalité de la répression patronale, dans les districts miniers du Nord-Est ontarien. La compagnie minière tente aussi de mieux encadrer sa main d'oeuvre beaucoup moins docile qu'aux lendemains de la grève de 1934. De nombreux travailleurs quittent à cette époque la mine pour les usines de guerre. De jeunes Canadiens français les remplacent. Ils se montrent beaucoup plus revendicatifs que leurs aînés embauchés en 1934. Une grève spontanée de quelques jours en novembre 1942, à la mine Waite-Amulet, confirme les appréhensions de la Noranda.

La majorité de 400 mineurs de cette filiale de Noranda Mines Limited résident à Rouyn-Noranda. Ils se rendent à la mine située à 8 milles de l'agglomération par autobus. Dan Lamothe Cartage and Transfer assure le transport qui coûte \$9.50 par mois aux travailleurs. Plusieurs d'entre eux voyagent cependant en groupe par taxi à moindre coût. Le 12 novembre 1942, les mineurs de Rouyn-Noranda refuse de payer le transport par autobus et de travailler. La Waite-Amulet est partiellement paralysée pendant cinq jours par l'absence de la moitié de ses

---

29- Rouyn-Noranda Press, vol. 10, no. 2, mars 1942, pp. 1, 6.

employés. Les mineurs protestent contre le coût élevé du transport monopolisé depuis quelques temps par la compagnie Lamothe. Ils se sentent désavantagés par rapport à leurs confrères de la Noranda. Le travail reprend le 17 novembre<sup>30</sup>.

Cette grève prend totalement au dépourvu les autorités de la Waite-Amulet. De jeunes mineurs ont décidé spontanément de cesser le travail. Ils entraînent la moitié de leurs camarades dans le mouvement sans qu'aucun syndicat soit impliqué dans cet arrêt de travail. La combativité de ces nouveaux travailleurs inquiète la compagnie minière<sup>31</sup>. Elle s'empresse donc d'établir en janvier 1943 un comité des employés semblable à celui en fonction à la Noranda et doté des mêmes pouvoirs<sup>32</sup>.

---

30- Rouyn-Noranda Press, vol. 10, no. 36, novembre 1942, pp. 1,6: Archives publiques du Canada, RG 27/ 423-404.

31- "They are rather irresponsible and will not listen to anyone (...) There is also a sad lack of morale and esprit de corps which was not evident previous to the heavy turnover period". Lettre de T.E. Little, gérant de la Waite-Amulet au Ministère du travail du Canada, 21 novembre 1942, Archives publiques du Canada, RG 27/423-404.

32- Le comité compte 11 membres: 6 mineurs, 2 ouvriers de l'usine, 2 du département de mécanique et d'électricité et un employé du bureau. Il comprend 3 anglophones, 6 Canadiens français et 1 mineur immigrant pour tenir compte de la répartition ethnique de la main d'oeuvre alors composée de 31% d'anglophones, 89% de Canadiens français et de 10% d'immigrants. Rouyn-Noranda Press, vol. 10, no. 45, janvier 1943, pp. 1,6. Au moins une autre mine de la région, l'O'Brien Gold Mines Limited, met sur pied un syndicat d'entreprise. Rouyn-Noranda Press, vol. 12, no. 34, novembre 1944, p. 1.

Les travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue sont soumis de 1925 à 1943 à l'arbitraire patronal le plus total. Leurs conditions de travail sont extrêmement dures. Les compagnies minières rejettent toutes leurs demandes d'améliorations de ces conditions. Ces ouvriers demeurent démunis au cours de ces années face à l'exploitation des mines. Ils vivent, surtout durant les années 1930, dans la crainte constante d'être expulsés du pays lorsqu'ils sont étrangers ou d'être remplacés, s'ils sont Canadiens, par les nombreux chômeurs qui attendent aux portes des mines. Très peu de syndicats se préoccupent à cette époque au Canada des travailleurs des régions-ressources de la frontière. Plusieurs tentatives de syndicalisation des travailleurs miniers de la région sont malgré tout entreprises. La première, conduite en 1933-35 par un Syndicat communiste, le Mines Workers' Union of Canada, est brutalement réprimée par Noranda Mines Limited. Deux autres campagnes d'organisation syndicale, l'une dans le secteur de Val d'Or, l'autre à Rouyn, permettent de 1938 à 1942 la mise sur pied de syndicats miniers régionaux. Les deux syndicats, le Syndicat des mineurs de l'Abitibi et le Miners' Union, se maintiennent pendant quelques années, mais en aucun moment ils ne sont reconnus par les entreprises minières comme représentants des travailleurs. Ils se soucient pourtant durant leur courte existence de se démarquer du syndicalisme de lutte et du radicalisme idéologique. Cette modération contribue peut-être autant à leur disparition que la création à partir de 1942 de syndicats d'entreprise dans certaines grandes mines à l'initiative de Noranda Mines Limited.

L'apparition de ces comités d'employés amorce un changement pro-

fond dans les relations entre les travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue et les compagnies. C'est la fin de la domination absolue des mines sur la main d'oeuvre. Plus de quinze ans d'exploitation amène cette main-d'oeuvre, en partie renouvelée et rajeunie et plus consciente de sa force collective, à se montrer plus revendicative. Les compagnies minières se résignent à partir de la guerre à l'inévitabilité de la reconnaissance de certains droits des travailleurs. Elles tentent cependant par l'établissement de ces syndicats d'entreprise d'endiguer les revendications ouvrières et d'éviter la négociation avec de véritables syndicats. L'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers, l'un des syndicats les plus radicaux du Canadian Congress of Labour (C.C.L.), la centrale canadienne des syndicats industriels, vient de conquérir de haute lutte les mines du Nord ontarien. Il songe en 1944 à s'implanter dans la zone minière de l'Abitibi-Témiscamingue. La lutte décisive pour la syndicalisation des travailleurs miniers de la région commence.

LA SYNDICALISATION DEFINITIVE DES TRAVAILLEURS MINIERES ET L'INTERNATIONAL UNION OF MINE, MILL AND SMELTER WORKERS 1944-1950.

L'implantation du Mine Mill et la reconnaissance syndicale.

L'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers<sup>33</sup> pè-  
nètre en Abitibi-Témiscamingue au début de 1944. Il agit au départ avec

---

33- Ce syndicat naît vers 1892 parmi les mineurs du Nord-Ouest américain. Il porte le nom de Western Federation of Miners jusqu'en 1916.

beaucoup de prudence. Deux organisateurs - David Côté à Rouyn et Olivier Breton à Val d'Or - viennent sonder la combativité des travailleurs.

L'accueil enthousiaste des ouvriers incite le Mine-Mill à organiser rapidement des sections locales à Rouyn (688), à Val d'Or (654) et à Malar-tic (696). Le local 688 obtient sa charte en mars 1944 pour représenter

Il se caractérise dès sa fondation par son hostilité aux valeurs dominantes de la société industrielle capitaliste américaine. Son idéologie est proche de celle des International Workers of the World. Il se retrouve, après de solides débuts, presque moribond à la veille de la Grande Guerre. Ce syndicat radical regagne sa vitalité avec le New Deal qui permet l'émergence d'un puissant syndicalisme industriel en Amérique.

La Western Federation of Miners prend pied au Canada vers 1895 parmi les mineurs de Colombie-Britannique. En 1914, 4,000 des 65,000 membres du syndicat sont Canadiens. Le Mine-Mill perd cependant à la fin de la guerre une partie importante de ses membres canadiens au One Big Union. Le syndicat revient en force au Canada à partir de 1936. Il concentre ses efforts en Ontario parmi les travailleurs de Timmins, Sudbury et Kirkland Lake. Le syndicat mène dans ce dernier district une rude grève au cours de l'hiver 1941-42 contre les "Gold Barons". La grève ébranle sérieusement le Mine-Mill. Elle permet néanmoins la reconnaissance légale de la représentativité syndicale et de la négociation collective. L'I.U.M.M.S.W. parvient ensuite à regrouper tous les ouvriers de la Falconbridge et de l'International Nickel dans le local 598. Il obtient en 1944 au cours des premières négociations avec ces mines la retenue syndicale à la source.

Avec plus de 10,000 membres, le 598 devient le plus puissant local du syndicat au Canada. Il joue par la suite, grâce à sa force financière et organisationnelle, un rôle déterminant dans l'ensemble de la zone minière du Nord ontarien et de l'Abitibi-Témiscamingue. Les mineurs de Timmins (local 241), de Kirkland Lake (local 240) et de l'Abitibi-Témiscamingue profitent de son appui pour s'organiser la même année. La prudence initiale du Mine-Mill dans la région s'explique par l'échec d'une précédente tentative d'implantation au Québec. Le syndicat en pénétrant dans les mines de Thetford Mines en 1916, en plus de faire face à la répression patronale, se heurte à l'hostilité ouverte du clergé catholique et à la méfiance des mineurs Canadiens français. La combativité des travailleurs des mines de la région réjouit donc les organisateurs venus de Sudbury. Leur rapide syndicalisation constitue pour le Mine-Mill l'un des événements marquants de sa campagne d'organisation de 1943-44. J.B. Lang, A Lion in A Den of Daniels..., pp. 23-71.

L'I.U.M.M.S.W. est profondément divisé à partir de 1943 par des luttes de factions au niveau de l'exécutif international. L'aile radicale, très proche du Parti communiste et dirigée par le président

les travailleurs des mines de Rouyn. Un vote d'accréditation se tient le 13 juin 1944 à la mine Noranda sous l'égide du National Wartime Labour Relations Board qui rend éligibles seulement 1,333 des 1,906 employés de la mine. 1,176 ouvriers exercent leur droit de vote. Le Mill Mine obtient 1,068 suffrages, soit 91% du vote. Un syndicat, pour la première fois dans le monde minier de l'Abitibi-Témiscamingue, est reconnu légalement comme représentant des travailleurs. Le 688 obtient dans les mois qui suivent le droit de représenter les ouvriers des mines Beattie, Waite-Amulet, Powell-Rouyn et Senator-Rouyn. Le Mine-Mill reçoit partout des majorités écrasantes malgré la campagne de propagande des mines dans les journaux de Rouyn. Les comités d'employés sont balayés. Celui de la Waite-Amulet par exemple ne reçoit que 25 votes contre 242 pour le local 688<sup>34</sup>. L'adhésion des ouvriers au Mine-Mill s'avère totale. Après vingt ans d'exploitation par des entreprises rétrogrades et plusieurs

---

Reid Robinson, s'oppose aux éléments modérés du syndicat. Le groupe de Robinson contrôle l'exécutif international en grande partie grâce à l'appui du district canadien qui obtient ainsi une grande autonomie. Cependant à partir de 1947, les dirigeants radicaux du Mine-Mill quittent les Etats-Unis à cause de la loi Taft-Hartley et s'installent dans le district canadien. De 1947 à 1949, une lutte à finir entre les radicaux et les modérés appuyés par le C.C.L. et le C.C.F. secoue l'appareil du syndicat au Canada. Le Mine-Mill est expulsé du C.C.L. en 1949 en même temps que les autres syndicaux radicaux de la centrale. L'United Steelworkers of America récupère alors sa juridiction. Pendant près de quinze ans, le Mine-Mill oppose une farouche résistance pour maintenir ses positions dans le secteur minier face aux attaques des Steelworkers et du C.C.L. J. Abella, Nationalism, Communism and Canadian Labour: The C.I.O., The Communist Party and The Canadian Congress of Labour 1935-1956, Toronto, University of Toronto Press, 1973, pp. 91 ss.

34- Rouyn-Noranda Press, vol. 12, nos. 14, 17, 18, juin, juillet 1944; La Frontière, vol. 7, no. 52, juin 1944.

années sans hausse de salaires, les travailleurs se reconnaissent dans ce syndicat radical et militant. Leur solidarité est telle que dans l'élan du mouvement de syndicalisation, David Côté, l'organisateur du syndicat à Rouyn, est élu aux élections québécoises d'août 1944 député socialiste (C.C.F.) dans le nouveau comté de Rouyn-Noranda<sup>35</sup>. Les locaux 654 et 696 du syndicat obtiennent eux aussi au cours de l'automne 1944 le droit de représenter les travailleurs des principales mines de Val d'Or et de Malartic<sup>36</sup>.

Les négociations en vue de conclure une première convention collective à la Noranda, qui débute dès l'accréditation obtenue, achoppent très vite sur la question de la retenue des cotisations syndicales à la source. Noranda Mines Limited refuse carrément de discuter de ce point. Il n'est pas question pour la compagnie de faire le travail du syndicat. Elle sait, la puissance du local 658 lui servant de preuve, que l'obtention de la retenue syndicale par le 688 assurerait au Mine-Mill une solide base d'opération à partir de laquelle le syndicat pourrait rayonner sur tout l'Abitibi-Témiscamingue minier. Devant l'impasse, le Ministère du Travail du Canada forme un comité de conciliation

---

35- Côté profite, il est vrai, de la multiplication des candidatures, 8 au total. Les travailleurs, même s'ils ne constituent pas une majorité ferme, forment grâce à leur unité le bloc politique le plus homogène.

36- Les journaux régionaux mentionnent la Golden Manitou, la Lamaque, la Sigma et la Molybdenite pour Val d'Or, la East Malartic et la O'Brien pour Malartic. Il est plus que probable que le Mine-Mill obtient aussi l'accréditation pour d'autres mines d'importance comme la Malartic Goldfields ou la Canadian Malartic.

qui rejette dans son rapport de janvier 1945 cette demande qui constitue la principale revendication du syndicat. Les salaires ne peuvent en effet être négociés durant la période de guerre. Noranda Mines Limited et le local 688 signent le 8 février 1945 leur premier contrat collectif de travail. La convention reconnaît le syndicat comme l'unique agent négociateur des travailleurs salariés de la mine. La compagnie conserve ses droits exclusifs de gérer ses installations et de déterminer sa production. Son autorité exclusive continue de s'exercer sur la discipline, l'embauche, les mises à pied, la classification, les promotions et les suspensions. Le Mine-Mill ne réussit pas à obtenir la retenue syndicale à la source, l'adhésion obligatoire du syndicat et le droit d'être présent sur les lieux de travail. Il peut toutefois contester la conduite de l'employeur, la convention lui reconnaît le droit de grief et le recours à l'arbitrage exécutoire<sup>37</sup>. Le Mine-Mill négocie au début de 1945 avec les autres mines des conventions semblables à celle conclue à la mine Noranda.

L'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers parvient ainsi en quelques mois à regrouper la majorité des travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue, à être reconnu légalement comme leur représentant et à négocier pour eux une première série de conventions collectives. Il ne peut toutefois faire céder les mines sur ses principales revendications, la retenue syndicale et de l'adhésion syndicale obligatoire. Le syndicat reste donc privé de véritables moyens financiers et doit constamment consolider ses positions dans les entreprises à cause de la grande mobilité de la main d'oeuvre. L'intervention du pouvoir fédéral dans les relations

---

37- Rouyn-Noranda Press, vol. 12, no. 49, février 1945, pp. 1,7

de travail durant la période de guerre facilite l'accréditation du syndicat. Elle l'empêche néanmoins de négocier les salaires gelés depuis 1939 et surtout d'exercer de véritables pressions collectives sur les compagnies. L'implantation du Mine-Mill en Abitibi-Témiscamingue demeure donc fragile en cette année 1945. Le local 688, et peut-être encore plus les locaux de Val d'Or et de Malartic, dépendent largement de l'appui du puissant 658 de Sudbury.

Le Mine-Mill d'ailleurs est conscient de sa faiblesse relative en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord ontarien en dehors de Sudbury et du peu de progrès réalisés depuis la grande campagne de syndicalisation de 1943-44. Il est décidé à la fin de la guerre à améliorer les conditions de travail et de salaires de ses membres et à renforcer son organisation dans le secteur aurifère. Les dirigeants du district canadien se réunissent à Toronto en mars 1946 pour établir la stratégie du syndicat pour les négociations d'après-guerre dans l'industrie minière qui impliquent 40,000 travailleurs. Ils élaborent un programme de revendications qui doit servir de base de négociation. Le syndicat demande une augmentation générale de \$0.29/heure afin de porter le salaire moyen du travailleur minier à \$1.10/heure, la semaine de 40 heures et 1,900 heures de travail garanties par an. Il revendique aussi deux semaines de vacances et des congés payés, le paiement du travail supplémentaire à temps et demi et à temps double pour les congés. L'adhésion obligatoire au syndicat et la retenue des cotisations syndicales à la source complètent le cahier de revendications de Toronto. L'I.U.M.M.S.W. décide aussi de négocier directement avec les compagnies sans se soucier du

National Wartime Labour Relations Board. Le syndicat et ses membres sont déterminés à exercer le maximum de pressions collectives pour obtenir gain de cause<sup>38</sup>.

A la Noranda, le contrat de février 1945 est prolongé jusqu'en mars 1946. Les négociations qui s'engagent par la suite s'avèrent extrêmement ardues. Le 688 amorce les discussions sur la base de la plateforme de Toronto alors que la Noranda consent uniquement à reconduire intégralement l'embryon de contrat signé en 1945. L'intervention d'un comité de conciliation du Ministère canadien du Travail amène pourtant en mai 1946 les parties à revoir leurs positions. Le 688 réduit ses demandes salariales à \$0.20/heure et à un bonus de \$0.04 à \$0.08 selon les quarts de travail. Il réclame toujours la journée de huit heures et la semaine de 40 heures, le paiement du travail supplémentaire à temps et demi, 1 semaine de vacances après un an de service et 2 après 5 ans, 6 congés payés et bien sûr la retenue syndicale. Noranda Mines Limited rejette toujours ces demandes. La compagnie se déclare incapable d'assumer le coût des revendications de ses ouvriers. Elle se réfugie aussi derrière l'incapacité des autres mines de la région, en particulier les aurifères, d'appliquer cette convention qui s'étendrait inévitablement à l'ensemble du secteur minier. Elle propose seulement une hausse des salaires de \$0.07 et refuse de négocier en dehors de la réglementation du National Wartime Labour Relations Board. Elle tente à cette occasion d'affaiblir les positions syndicales en communiquant son offre à chacun

---

38- J.B. Lang, A Lion in a Den of Daniels..., pp. 106-107, Rouyn-Noranda Press, vol. 14, no. 2, Mars 1946, p. 2.

des travailleurs. En octobre 1946, le comité de conciliation rend publiques ses recommandations. Il accorde la retenue syndicale à la source sur une base volontaire. Le syndicat obtient aussi en grande partie gain de cause sur les congés, les vacances et le temps supplémentaire. Le comité recommande toutefois que la question des salaires soit référée au N.W.L.R.B. La compagnie rejette le rapport mais reprend les négociations. Elle offre une hausse de \$0.10 mais ne veut absolument pas discuter des autres demandes syndicales. Sa proposition de novembre 1946 est finale et sans appel. Le 688 réclame toujours à cette date la retenue syndicale volontaire à la source et une augmentation de \$0.16 et un bonus de \$0.03 à \$0.05. La grève se profile dans le paysage minier de la région en ce début de l'hiver 1946 lorsque les travailleurs de la Noranda rejettent fermement la dernière offre de la compagnie<sup>39</sup>.

Les négociations dans les autres mines de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord ontarien bloquent également sur les salaires et surtout sur la retenue syndicale. Ces deux points sont au centre d'une âpre lutte entre les travailleurs du Mine-Mill et les grandes compagnies minières. Le véritable enjeu de cette lutte demeure en réalité beaucoup plus fondamental. La totale intransigeance des employeurs vise à réduire à néant les gains réalisés par les travailleurs durant la guerre. Les compagnies veulent par l'affrontement écraser le Mine-Mill, ce syndicat radical qui conteste leur domination absolue sur le secteur minier des

---

39- Rouyn-Noranda Press, vol. 14, nos. 6, 10, 21, 34, 36, avril, mai, août, octobre, novembre, 1946.

régions-ressources. Elles désirent pratiquement revenir à la situation des années vingt et trente. En cette fin de 1946, seule une lutte exemplaire des ouvriers peut leur procurer de meilleures conditions de travail et la sécurité syndicale<sup>40</sup>. Les négociations à la Noranda se situent dans ce contexte. La compagnie veut mater ce syndicat et ces travailleurs trop militants en les entraînant, comme les "Gold Barons" à Kirkland Lake en 1941, dans une grève en plein hiver. Le Mine-Mill, résolu de résister farouchement à l'offensive patronale, préfère s'attaquer à la Noranda plutôt qu'aux aurifères où la situation est plus précaire. La grève à la Noranda devient inévitable. Ses enjeux débordent dès le départ des limites du district de Rouyn. L'affrontement qui s'annonce à la Noranda constitue l'aboutissement des luttes des ouvriers des mines du Nord ontarien et de l'Abitibi-Témiscamingue depuis les années 1920 pour la reconnaissance de leurs droits<sup>41</sup>.

---

40- R. Stevenson, "Avec le Mine-Mill. Une grève de trois mois contre la Noranda en 1946" Le Métallo, vol. 12, no. 4, septembre 1976, p. 11.

41- "For 20 years Noranda's Word has been law in Northwestern Quebec and Northern Ontario. Today, its domination of the lives and destinies of Northern miners is being challenged by these new. Noranda workers know the fight won't be easy. They are preparing for a long strike, for they won't be satisfied until Noranda is once and for all forced to recognize the rights and dignity of its workers". - A. Lafrance, président du local 688.

"The striggle at Kirkland Lake brought recognition of The Trade Union movement through government channel to all canadian workers. A victory at Noranda can now bring higher wages, union security and other benefits for workers in the whole mining industry of Ontario and Quebec. Such a victory will not be limited in its effect to the Noranda workers alone". - Reid Robinson, président international du Mine-Mill.

The Union, 2 décembre 1946, Archives publiques du Canada, RG 27/ 362-136.

L'affrontement entre Noranda Mines Limited et le Mine-Mill: la grève de l'hiver 1946-47.

Le 18 novembre 1946, les travailleurs de la Noranda confient un mandat de grève à leur syndicat. 943 des 1,147 employés de la mine sont membres du local 688 à cette date. 522 syndiqués participent au scrutin. 496 d'entre eux se prononcent en faveur de la grève. Les luttes de factions qui l'opposent au Canadian Congress of Labour empêchent la direction du district canadien du Mine-Mill de s'occuper pleinement du conflit. C'est le local 598 de Sudbury qui, en dépêchant ses organisateurs à Rouyn et en fournissant une aide financière, vient épauler le 688. Il prend pratiquement en main l'organisation de la grève qui éclate le 22 novembre 1946<sup>42</sup>. 400 travailleurs arrêtent ce matin-là le fonctionnement de la mine et de l'usine en établissant un piquet de grève. Le syndicat, après une entente avec la compagnie, réduit par la suite le nombre des piqueteurs à 30 par quart et permet le passage quotidien de 190 cadres et techniciens. Une escouade de la police provinciale s'installe dès les premiers jours du conflit sur les terrains de la Noranda. Quatre semaines de grève s'écoulent sans que la situation évolue réellement. La compagnie mène durant ces semaines une vigoureuse campagne de propagande dans les journaux et à la radio pour se gagner la population de Rouyn-Noranda profondément concernée par l'arrêt de travail. Elle tente de convaincre le public et les syndiqués de son incapacité, dans la conjoncture d'après-guerre de l'industrie minière, d'offrir

---

42- Rouyn-Noranda Press, vol. 14, no. 37, novembre 1946, pp. 1, 4; J.B. Lang, A Lion in a Den of Daniels..., p. 107 s.

de meilleurs salaires et du bien-fondé de sa position sur la retenue syndicale. L'intervention de médiateurs du Ministère du Travail du Canada vers le 10 décembre amène pourtant la mine à modifier sa proposition de novembre. Elle offre en plus du \$0.10 à partir du 1er novembre 1946, un montant de \$0.07 rétroactif pour la période du 16 mai au 1er novembre. Les médiateurs fédéraux proposent, au cours de ces rencontres qui se déroulent à Ottawa et Toronto, la tenue d'un référendum parmi les syndiqués sur la retenue syndicale à la source dont le Ministère du Travail déciderait du caractère obligatoire ou volontaire. Noranda Mines Limited repousse cette solution de règlement à laquelle le syndicat donne son accord<sup>43</sup>. Il devient évident après le premier mois de grève que la retenue syndicale, plus que les salaires, est au coeur du conflit. Le Mine-Mill s'accroche à cette revendication. Il est conscient que son enracinement réel dans les mines du Nord ontarien et de l'Abitibi-Témiscamingue et sa capacité de vaincre la réaction patronale dépendent en grande partie d'une victoire sur cette question à la Noranda. Convaincu de pouvoir compter sur l'appui des travailleurs, il accepte la tenue d'un vote sur cette question parmi les membres du local 688. La Noranda de son côté sait trop bien que la grève en cours fait partie du même élan de combativité et d'unité des travailleurs que la fulgurante campagne de syndicalisation de 1944. La tenue d'un tel scrutin signifierait sans l'ombre d'un doute la victoire du syndicat et sa présence permanente et active dans les mines de la région. La compagnie, qui veut casser le Mine-Mill et freiner l'ardeur militante des ouvriers, est totalement hostile à l'idée même de la sécurité syndi-

---

43- Rouyn-Noranda Press, vol. 14, nos. 38, 39, 40, novembre, décembre, 1946.

cale. Il ne peut en conséquence être question pour elle de compromis, et encore plus si elle remet la décision finale aux syndiqués.

Le local 688 s'installe dès lors dans une grève de longue durée. Il fait appel à l'aide financière et matérielle de tous les travailleurs miniers de la région et du Nord Ontarien. Il renforce sa ligne de piquetage pour couper les approvisionnements de la mine. Les 20 et 21 décembre, 400 grévistes empêchent ainsi les cadres de la Noranda et la police de faire pénétrer un convoi de wagons de charbon sur les terrains de la mine. Après neuf semaines de grève, l'impasse demeure toujours totale. Le conflit touche maintenant d'autres mines comme la Waite-Amulet, la Normétal, la Francoeur, la Mic-Mac, la Powell-Rouyn et la Elder qui dépendent de la Noranda pour l'usage de leur minerai. Les travailleurs maintiennent leurs pressions sur la compagnie qui reste aussi intransigeante qu'au début de l'arrêt de travail. Plusieurs médiations émanant du milieu local ont lieu durant ce deuxième mois de grève. Réal Caouette, le nouveau député créditiste de Pontiac à Ottawa, demande au début janvier à la Noranda d'accorder l'augmentation de \$0.16 que réclame le 688. Il appuie toutefois la position de la mine sur la retenue syndicale. Les chambres de commerce de Rouyn et Noranda interviennent peu après pour réclamer un vote secret des grévistes sur la dernière offre patronale. Noranda Mines Limited s'empresse de reprendre dans sa propagande cette demande des notables et des commerçants de l'agglomération. Elle détourne par la même occasion l'attention du public sur son propre refus d'un vote sur la retenue syndicale<sup>44</sup>.

Le conflit entre à la fin de janvier 1947 dans son troisième mois sans que la situation ait évolué. Le Mine-Mill décide conséquemment de paralyser totalement la mine. Le 23 janvier, 400 travailleurs, après une épreuve de force avec les policiers, interdisent le passage aux cadres et techniciens qui assurent l'entretien de l'équipement et des installations de la compagnie. 200 syndiqués maintiennent par la suite le blocus étanche. Des travailleurs de Timmins, Kirkland Lake, Malartic, Cadillac et Val d'Or viennent régulièrement renforcer la ligne de piquetage. Les membres des locaux de Kirkland Lake et Timmins donnent au syndicat le pouvoir de déclencher une grève d'appui à leurs camarades du 688. Le Mine-Mill amplifie donc ses pressions sur la compagnie alors que les négociations reprennent à Ottawa en présence du Ministre du Travail. Noranda Mines Ltd. consent à cette occasion à revoir sa dernière offre salariale si le syndicat retire sa demande de retenue syndicale. Le Mine-Mill propose de son côté à la compagnie de soumettre cette question au vote des travailleurs à la condition qu'elle accorde immédiatement le \$0.16 d'augmentation demandé. La Noranda refusant toujours après plus de 10 semaines de grève d'aborder la question de la retenue syndicale, les négociations sont de nouveaux rompues<sup>45</sup>. Le Ministère du Travail nomme le juge Oscar Boulanger comme commissaire-enquêteur alors que le conflit menace de se propager à toutes les mines de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord ontarien. L'I.U.M.M.S.W. songe en effet sérieusement au début de février 1947 à déclencher un mouvement de grève générale dans toute

---

45- Rouyn-Noranda Press, vol. 14, nos. 46, 47, janvier 1947; La Frontière, vol. 10, nos. 32, 33, janvier 1947. Le conseil municipal de Rouyn, dans une tentative pour résoudre le conflit, propose un compromis identique à celui du syndicat.

la zone minière. L'affrontement entre le Mine-Mill et l'industrie minière, qui se déroule autour de la retenue syndicale à la Noranda, entre dans une phase décisive avec l'arrivée du commissaire à Rouyn.

Le juge Boulanger amorce son enquête le 4 février en présence de James Murdoch, président de Noranda Mines Limited et de H.L. Roscoe, gérant de la mine. T.F. McGuire, J.A. Rankin et O. Breton, les organisateurs venus de Sudbury, représentent les grévistes. La compagnie accepte alors de chiffrer sa proposition de janvier. Elle offre \$0.07 pour la période du 16 mai au 1er novembre 1946 et \$0.12 à partir de cette date, mais toujours à la condition que le syndicat renonce au préalable à la retenue syndicale et aux primes de quart. Onze semaines de grève dans les grands froids de l'hiver de l'Abitibi-Témiscamingue n'ont pourtant pas entamé la détermination des travailleurs. Les grévistes du 688 réaffirment par un vote leur attachement à la sécurité syndicale. Le commissaire-enquêteur poursuit malgré tout sa tâche de rapprocher les parties. Le juge Boulanger propose, comme les autres médiateurs avant lui, la tenue d'un vote sur la retenue syndicale. Devant le refus de la Noranda, il invite les deux parties à confier les derniers points en litige à la décision d'un arbitre pendant que s'effectuerait une reprise du travail. Nouveau refus de la compagnie. Les négociations se poursuivent quand même intensément sous l'égide du juge Boulanger. Le 8 février 1947, l'accord intervient après 79 jours de grève. Les travailleurs reçoivent une augmentation de \$0.10 pour la période du 16 mai au premier novembre 1946 et \$0.13 à partir du 1er novembre. Le 688 a finalement renoncé en contrepartie à la retenue syndicale. Il peut toute-

fois percevoir les cotisations et recruter de nouveaux membres sur les lieux de travail deux demi-journées par mois. L'entente prévoit aussi l'intégration de la retenue syndicale à la source dans la convention collective d'une durée d'un an si jamais les lois du travail en décrètent l'obligation. Le retour au travail s'effectue à partir du 10. La mine ayant été paralysée pendant trois mois d'un hiver particulièrement rigoureux, la production ne reprend que lentement. Au 20 février, la Noranda n'a rappelé que 600 ouvriers et l'usine ne fonctionne pas encore. La compagnie et le 688 s'opposent de plus sur le respect de l'ancienneté dans le retour au travail. Le Ministère du Travail doit dépêcher un médiateur à Rouyn pour régler le différend<sup>46</sup>.

Le Mine-Mill poursuit durant ces trois mois de grève ses négociations avec les autres mines de la région. Celles-ci attendent le dénouement du conflit à la Noranda avant de négocier véritablement. La plupart accordent une augmentation de \$0.10/heure sitôt le règlement intervenu. La hausse salariale est cependant inférieure dans plusieurs aurifères. Les locaux 696 et 654 acquièrent en contrepartie le droit de renégocier les salaires si le prix de l'once d'or vient à dépasser \$38.50. Le Mine-Mill, ayant dû renoncer à la retenue syndicale après trois mois de grève à la Noranda, ne réussit évidemment pas à faire céder les autres mines sur cette demande<sup>47</sup>.

---

46- Rouyn-Noranda Press, vol. 14, nos. 48, 49, 52, février, mars 1947; La Frontière, vol. 10, nos. 34, 35, 36, février 1947; Archives publiques du Canada RG 27/452-289.

47- Rouyn-Noranda Press, vol. 14, no. 51, février 1947; La Gazette du Nord, vol. 28, no. 38, juillet 1947.

Le bilan économique de cette grève de 79 jours reste difficile à établir. Personne n'a encore tenté de chiffrer les pertes des grévistes comme l'a fait par exemple Mehling pour le conflit de 1953-54<sup>48</sup>, ou celles de la mine Noranda et des autres mines dépendant de son usine pour le traitement de leur minerai. La production minière de l'Abitibi-Témiscamingue pour 1946-47 tombe, chose certaine, au niveau des années 1936-37. La valeur de cette production subit une chute identique<sup>49</sup>. Cet arrêt de travail marque sans contredit une étape majeure dans l'évolution des relations de travail dans les mines. Le monde patronal crie immédiatement à la victoire. La situation revient pour lui à la tranquillité d'avant-guerre après avoir été favorable pendant quelques années aux travailleurs à cause de l'intrusion du fédéral dans les relations patronales-ouvrières. L'échec du Mine-Mill sur la retenue syndicale à la source témoigne pour l'industrie minière du profond recul des travailleurs<sup>50</sup>. Le Mine-Mill

---

48- J. Mehling, Analyse socio-économique d'une grève,

49- Quebec (Prov.), Ministère des Mines. L'industrie minière de la Province de Québec en 1950, Québec, Imprimeur de sa Majesté, 1952, pp. 7, 12. La pénurie de main d'oeuvre et les difficultés du secteur aurifère interviennent sans doute aussi dans cette baisse de la production.

50- Le Northern Miner du 14 février 1947 écrit: "The ending of the Noranda Strike with the C.I.O. in retreat, is expected to have considerable influence in shaping the course of labour matters throughout the mining country. It appears very likely that the demand for the check-off will now be dropped in the gold mining camps. The C.I.O. has made very slow progress there and their Noranda failure will prove a severe set-back. The labour situation is likely to become far more tranquil". Le Financial Post du 15 février abonde dans le même sens: "Settlement of the 79 days Noranda Mine Strike without any provision for the key demand - the check-off - is being taken as a broad hint that the scales of management-labour relations are returning to the pre-war balance after having weighted in favour of labour for the last seven years".

croit aussi, et à juste titre, en sa victoire. Noranda Mines Limited fait preuve d'une intransigeance et d'une mauvaise foi totales durant tout le conflit. Elle réduit à néant toutes les tentatives de médiation en refusant obstinément de négocier la retenue syndicale ou de soumettre la question à un vote des travailleurs. Les ouvriers cèdent donc sur la sécurité syndicale après trois mois de pressions intensives sur la compagnie. Le Mine-Mill et les syndiqués du 688, malgré l'offensive concertée des grandes compagnies minières pour casser les reins du syndicat et ramener les ouvriers aux conditions des années 1930, parviennent pourtant par leur détermination et leur solidarité à affirmer victorieusement leur droit à négocier collectivement un contrat de travail. Ils améliorent de plus sensiblement leurs conditions de travail et leurs salaires<sup>51</sup>. L'I.U.M.M.S.W., en maintenant ses positions dans les mines de la région et en obtenant une deuxième série de conventions collectives pour les membres de ses locaux de Rouyn, Malartic et Val d'Or, confirme l'échec du véritable objectif de Noranda Mines Limited et des autres compagnies, soit le retour aux conditions de la grève des "Fros" de 1934 où de celle de Kirkland Lake de 1941. Avec cette épreuve de force, le syndicalisme est définitivement implanté dans les mines de l'Abitibi-Témiscamingue.

---

51- "The strike was completely effective from the time it was called november 22 until the settlement february 9, in spite of weather 40 degrees below zero and the bullets, clubs and tear gas of the police. The company whith a record of a half a century of union busting, has refused to bargain with union and flaunted its record of having broken every previous strike. (...) the membership and all leaders involved felt the outcome was a vickory in view of the company's failure to achieve its purpose of breaking the strike, of good wage increase and long retroactive period". The Union, 17 février 1947, Archives publiques du Canada, RG 27/ 452-289.

Les luttes entre radicaux et modérés au sein du mouvement syndical, le maraudage de l'United Steelworkers of America et le retrait du Mine-Mill 1947-1950.

La position du Mine-Mill dans les mines de la région reste encore relativement fragile au début de 1947. Son échec sur la retenue syndicale laisse ses trois locaux dépourvus de véritables moyens financiers et organisationnels. Une part importante de leurs énergies doit encore être consacrée à la constante consolidation du membership. Les sections 688, 696 et 654 dépendent donc toujours en partie de l'appui de l'appareil du district canadien du Mine-Mill dans la poursuite de leurs luttes. La Noranda et les autres mines n'ont pas renoncé aux lendemains de la grève à anéantir ce syndicat radical. L'industrie minière bénéficie maintenant de la complicité active du gouvernement Duplessis qui vient de récupérer la juridiction qu'assumait durant la guerre le fédéral sur ce secteur industriel. Les syndiqués du Mine-Mill, à ce moment crucial dans leurs rapports avec les compagnies minières, au moment précis où leur combativité et leur unité peuvent les amener à développer les acquis de la récente grève à la Noranda, font face au sournois maraudage de l'United Steelworkers of America, le puissant syndicat de la métallurgie, qu'appuie en sous-main, puis de plus en plus ouvertement, le Canadien Congress of Labour, la centrale canadienne à laquelle les deux syndicats internationaux rivaux sont affiliés. Les travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue, au moment où ils ont le plus besoin de l'appui de leur organisation syndicale pour consolider les gains réalisés depuis 1944, sont entraînés malgré eux dans les luttes de factions qui secouent

le mouvement syndical à la fin de la guerre. Les éléments modérés du C.C.L., incapables de les conquérir de l'intérieur, veulent en effet éliminer de la centrale ouvrière les syndicats radicaux proches du Parti communiste. Le Mine-Mill doit de plus contrer les manoeuvres opportunistes des Steelworkers pour s'accaparer sa juridiction<sup>52</sup>.

Les locaux 688, 696 et 654 du Mine-Mill se préparent à la fin de 1948 à négocier de nouveaux contrats avec les mines. Les conventions collectives obtenues par la lutte de l'hiver 1946-47 se terminent le 1er novembre 1948. Le syndicat se heurte de nouveau à la mauvaise foi des compagnies, qui, la Noranda en tête, refusent d'aborder cette nouvelle ronde de négociations. Elles ne peuvent entreprendre de nouvelles négociations avec un syndicat qui, prétendent-elles, ne représente plus la majorité des travailleurs et ne possède plus d'accréditation pour négocier en leur nom. L'I.U.M.S.W. éprouve certaines difficultés à partir de la fin de 1947 à recruter des membres parmi les nouveaux travailleurs. Une importante pénurie de main d'oeuvre affecte les mines canadiennes à la fin de la guerre. Les compagnies vont puiser dans le réservoir des personnes déplacées (displaced persons: D.P.) par la guerre en Europe. Ces travailleurs restent totalement à la merci des entreprises qui leur permettent de quitter le vieux continent ravagé et leur assurent un emploi au Canada. Les mines profitent de leur emprise sur ces nouveaux immigrants pour briser la cohésion des ouvriers

---

52- Pour se retrouver dans ces luttes fratricides qui divisent le mouvement syndical canadien et qui se déroulent dans le climat hystérique de la guerre froide, il faut absolument lire le passionnant ouvrage de I. Abella, Nationalism, Communism and Canadian Labour; The C.I.O., the Communist Party and The Canadian Congress of Labour 1935-1956.

et affaiblir le Mine-Mill. Elles multiplient les pressions sur ces travailleurs, étrangers au monde minier, pour leur interdire l'adhésion au syndicat. Les compagnies bénéficient en outre, dans leurs efforts pour casser le syndicat, de la situation confuse qui entoure le retour au niveau provincial de la juridiction des relations de travail dans les mines. Le Ministre du Travail du Québec, Antonio Barrette, retarde la tenue des votes d'accréditation dans les mines de l'Abitibi-Témiscamingue. La victoire certaine du Mine-Mill dans ces scrutins obligerait en effet les compagnies à négocier le renouvellement des conventions collectives. Conscient de la collusion du gouvernement Duplessis et du danger que constitue son incapacité légale à négocier, le Mine-Mill entreprend en 1948 de passer à l'offensive pour contrer les manoeuvres des entreprises minières et du gouvernement québécois. Reid Robinson, maintenant vice-président international, prend directement en main la riposte syndicale. La lutte, que coordonne R.H. Carlin, le directeur du district canadien, après l'arrestation et la déportation de Robinson, se concentre sur le vote d'accréditation à la Noranda et sur la campagne d'organisation à la nouvelle Mine Quemont. Le Mine-Mill se lance donc dans un nouvel et vigoureux effort de consolidation de ses positions dans les mines du Nord ontarien et de l'Abitibi-Témiscamingue qui constituent le secteur faible du district 8 du syndicat en raison surtout de l'absence de véritable sécurité syndicale.

Au moment même où les syndiqués du Mine-Mill de la région serrent les rangs pour résister à la répression des compagnies et du gouvernement Duplessis, leur syndicat fait face à une autre attaque, beaucoup plus

sournoise et imprévue celle-là, puisqu'elle origine de l'intérieur même du mouvement syndical. L'United Steelworkers of America entreprend en effet une violente campagne de maraudage pour mettre la main sur la juridiction minière de l'I.U.M.M.S.W. Le puissant Steelworkers bénéficie de la neutralité bienveillante puis de l'appui de plus en plus ouvert du Canadian Congress of Labour. La centrale, que contrôle maintenant son aile modérée, veut éliminer de ses rangs et même du monde syndical tous les syndicats radicaux dominés ou dirigés par des sympathisants du Parti communiste. Le Mine-Mill, déjà pratiquement éliminé du Nord ontarien en dehors de Sudbury, se défend donc énergiquement, désespérément même, en Abitibi-Témiscamingue contre les attaques massives et soutenues d'une surprenante coalition regroupant les compagnies minières, le gouvernement Duplessis et une partie du mouvement syndical appuyé par la partie C.C.F. Le C.C.L. et l'U.S.W.A. reprochent au Mine-Mill d'être infiltré et manipulé par les communistes et en particulier par les militants américains fuyant la loi Taft-Hartley. Ils font valoir inlassablement aux travailleurs miniers de la région qu'ils doivent quitter ce syndicat "rouge" et rejoindre un syndicat respectable et responsable comme le Steelworkers s'ils veulent enfin obtenir de bonnes conditions de travail. Les mines ne négocieront jamais avec des communistes, prétendent-ils. Le Rouyn-Noranda Mines Workers Union est formé en 1949 et reçoit une charte du C.C.L. Il sert de fer de lance à la campagne de maraudage. Expulsé du Canadian Congress of Labour en octobre 1949, en même temps que les autres syndicats radicaux, et attaqué de toutes parts, le Mine-Mill se retire de l'Abitibi-Témiscamingue au cours de 1950. Il se replie sur le 658 de Sudbury, sa place forte au pays. Le syndicat s'y maintient fermement,

## GREVES DANS L'INDUSTRIE MINIERE AU NORD-OUEST QUEBECOIS 1925 - 1950

MINE	DUREE DE LA GREVE	NOMBRE DE GREVISTES	SYNDICAT (AFFILIATION)	PRINCIPAUX POINTS EN LITIGE
NORANDA MINES LIMITED	12/06/1934 au 20/06/1934	300	MINES WORKERS' UNION OF CANADA, LOCAL NORANDA (WORKERS' UNITY LEAGUE)	1,2,3,4
SULLIVAN CONSOLIDATED GOLD MINES LIMITED	8/10/1940 au 10/10/1940	285	SYNDICAT DES MINEURS DE L'ABITIBI (AUCUNE)	1,2,3,4
WAITE-AMULET MINES LIMITED	12/11/1942 au 17/11/1942	180		5
GOLDEN MANITOU MINES LIMITED	1/02/1945 au 2/02/1945	92	INTERNATIONAL UNION OF MINE, MILL AND SMELTER WORKERS, LOCAL 654 (C.I.O.-C.C.L.)	6
NORANDA MINES LIMITED	22/11/1946 au 8 /02/1947	650	INTERNATIONAL UNION OF MINE, MILL AND SMELTER WORKERS, LOCAL 688 (C.I.O.-C.C.L.)	1,7

DERNIERE COLONNE: 1: salaire 2: reconnaissance syndicale 3: conditions de travail  
4: congédiement pour activités syndicales 5: coût de transport  
6: discrimination raciale/congédiement 7: retenue syndicale à la source (check-off)

SOURCES: Rapport général du Ministre du Travail de la Province de Québec, 1934-1950;  
Rouyn-Noranda Press, 1933-1949

malgré les assauts violents et répétés des Steelworkers, jusqu'au début des années 1960. Le C.C.L. confie sa juridiction sur les mines à l'U.S.W.A. le 19 janvier 1950. Malgré les réclamations de l'United Mines Workers of America, un autre syndicat minier affilié au C.C.L. et au C.I.O., Les Steelworkers sont accrédités dans les mines de la région à partir de 1951. Le syndicat négocie ses premières conventions collectives au cours de 1952<sup>53</sup>.

#### CONCLUSION

Le retrait de l'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers des mines de l'Abitibi-Témiscamingue et son remplacement par l'United Steelworkers of America au début des années 1950 témoignent d'une profonde rupture dans le syndicalisme minier.

Le Mine Workers' Union of Canada de la Workers' Unity League et le Mine-Mill, les deux principaux syndicats qui oeuvrent dans les mines de la région durant les années 1925-1950, adhèrent à un type précis de syndicalisme. Le Mine Workers' Union est un syndicat révolutionnaire affilié à une centrale directement contrôlée par le Parti communiste canadien. Le Mine-Mill, syndicat dirigé par des militants communistes, puise son radicalisme dans la tradition de la Western Federation of Mines,

---

53- Rouyn-Noranda Press, vol. 16, no. 41, décembre 1948, vol. 17, nos 21, 32, juillet, octobre 1949; La Frontière, vol. 12, nos. 23, 24, décembre 1948, vol. 13, nos. 12, 16, septembre, octobre 1949; J.B. Lang, A Lion in a Den of Daniels..., pp. 108-147, 324-325; D. Glenday, Corporate and Trade Union Strategies in Canada: A Case Study of Noranda. Mines and the United Steelworkers of America, s. l., 1976, pp. 16-19; G. Lesage, Quelques notes sur l'histoire de l'organisation syndicale dans le Nord-Ouest québécois, Rouyn, 1962, pp. 1 ss.

de l'International Workers of the World et de la Workers' Unity League. Les deux organisations syndicales, qui se trouvent toujours au cours de leur existence à l'avant-garde du mouvement ouvrier, prônent un syndicalisme de classe. Les deux syndicats, convaincus que les intérêts de la classe ouvrière sont fondamentalement opposés aux objectifs de profit des entrepreneurs miniers, amènent leurs membres à une analyse critique des structures économiques et des valeurs dominantes de la société capitaliste industrielle nord-américaine. Les ouvriers des mines de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord ontarien appuient ces organisations militantes et démocratiques dont le radicalisme correspond à leurs revendications. Le rôle des militants du Parti communiste s'avère déterminant dans les luttes des syndiqués de la zone minière du Nord ontarien et québécois. Leur énergie et leur engagement envers la classe ouvrière amènent les communistes à contrôler le Mine Workers' Union, puis à occuper les principaux postes de direction du Mine-Mill. Ils demeurent pratiquement les seuls à se préoccuper véritablement durant cette période des conditions des travailleurs des régions minières de la frontière.

Le Canadian Congress of Labour cède à partir du milieu des années 1940 au climat de la guerre froide et à la crainte hystérique du péril communiste soviétique. La centrale syndicale renonce à l'analyse radicale de la société qui caractérise les débuts du syndicalisme industriel au pays. Elle accepte dès lors de tenir compte des objectifs du capitalisme. Le C.C.L. défend donc à partir de la fin de 1940 un syndicalisme de concertation modéré dans ses revendications. La centrale décide aussi de combattre puis d'expulser de ses rangs les syndicats

qui, comme le Mine-Mill, refusent cette rupture avec leur tradition radicale. Le C.C.L. reproche en effet à ces syndicats leur radicalisme idéologique beaucoup plus que leur incapacité à défendre les intérêts des ouvriers. L'United Steelworkers of America de son côté, en prenant la direction de la lutte contre le Mine-Mill, semble motivé autant par la possibilité d'obtenir la juridiction du syndicat minier que par son adhésion au changement d'orientation de la centrale. Ces luttes de factions se déroulent au niveau des structures syndicales sans que les syndiqués soient véritablement impliqués dans le débat.

Le retrait du Mine-Mill de l'Abitibi-Témiscamingue résulte de ces luttes au sein du Canadian Congress of Labour et des attaques du Steelworkers qui se produisent alors que le syndicat se défend contre l'offensive des compagnies et du pouvoir politique québécois, et non de sa répudiation par les membres de ses sections locales de Rouyn, Malartic et Val d'Or. Rien n'indique en effet que les travailleurs des mines de la région aient l'intention à la fin des années quarante de rompre avec le syndicalisme de combat défendu par le Mine-Mill. Aussi l'arrivée de l'U.S.W.A. dans la région au début des années 1950 ne ressemble en rien à la surprenante percée du Mine-Mill de 1944.

Le Steelworkers apprend de plus en 1953-54 que les succès relatifs de l'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers ne tiennent pas à son idéologie radicale, mais découlent fondamentalement de l'attitude totalement rétrograde de Noranda Mines Limited et des autres compagnies qui considèrent la région minière comme leur propriété privée et s'opposent farouchement à l'idée même du syndicalisme.

## Bibliographie sommaire

## I Sources

Dossiers du Ministère du Travail du Canada sur les grèves à la Mine Noranda (1934 et 1946-47), à la Mine Sullivan (1940), à la Mine Waite-Amulet (1942) et à la Mine Golden Manitou (1945), Archives publiques du Canada, RG 27/362-132, RG 27/407-151, RG 27/423-404, RG 27/439-18, RG 27/352-289

L'Abitibi/La Gazette du Nord, 1920-1950

Rouyn-Noranda Press, 1933-1950

La Frontière, 1937-1950

## II Ouvrages, thèses et articles

## A) Le développement minier

Blanchard, R., l'Ouest du Canada français. Province de Québec, vol., vol. 2: Les pays de l'Ottawa. L'Abitibi-Témiscamingue, Montréal, Beauchemin, 1954, 334 p.

Buik, W.A., Noranda Mines Limited: A Study in Business and Economic History, Toronto, Thèse de M.A. présentée à l'Université de Toronto, 1958, 210-22 p.

Gourd, B.B., Colonisation minière et peuplement minier au Nord-Ouest québécois. Aperçu historique 1910-1950, Rouyn, Conférence régionale des mouvements populaires, 1975, 19 p.

Gourd, B.B., Le développement minier de l'Abitibi-Témiscamingue 1910-1950. La mise en exploitation, l'aménagement et le peuplement de la zone minière de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn, juin 1977, 54 p.

Gregory, J.F., A Geographical Analysis of the Ontario-Quebec Metals Region, Philadelphie, thèse de M. Sc. présentée à l'Université Pennsylvania State, 1959, 211 p.

Montreal Board of Trade, Une étude économique de l'industrie minière du Nord-Ouest de Québec, Montréal, 1946, 48-20p.

Roberts, L., Noranda, Toronto, Clarke Erwin, 1956, 223 p.

Villemure, M., Les villes de la Faille de Cadillac, Rouyn, Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, 1971, 160 p.

B) Les travailleurs miniers et les syndicats

Abella, I., Nationalism, Communism and Canadian Labour: The C.I.O., the Communist Party and the Canadian Congress of Labour 1935-1956, Toronto, University of Toronto Press, 1973, 256 p.

Dumas, E., Dans le sommeil de nos os. Quelques grèves au Québec de 1934 à 1944, Montréal, Leméac, 1971, 190 p.

Glenday, D., Corporate and Trade Union Strategies in Canada: A Case Study of Noranda Mines and the United Steelworkers of America, s.l., 1976, 41 p.

Gourd, B.B., "La presse régionale et les travailleurs miniers du Nord-Ouest québécois 1925-1950", Bulletin du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois, vol. 2, no. 1, février - mars 1975, pp. 7-14.

Lang, J., A Lion in a Den of Daniels. A History of the International Union of Mine, Mill and Smelter Workers in Sudbury, Ontario 1942-1962, Guelph, thèse de M.A. présentée à l'Université de Guelph, 1970, 335 p.

Larouche, F., L'immigrant dans une ville minière du Québec, Québec,  
thèse de M.A. présentée à l'Université Laval, 1974, 91 p.

Lesage, G., Quelques notes sur l'histoire de l'organisation syndicale  
dans le Nord-Ouest québécois, Rouyn, 1962, 15 p.

VINGT ANS DE COLONISATION  
SOUS LE REGIME COOPERATIF  
GUYENNE 1947-1967<sup>1</sup>

MARCEL DESHARNATS

## INTRODUCTION

## Première période:

- . Vente de bois
- . Les vingt premières saisons
- . Ententes avec le Ministère
- . Colonisation
- . L'organisation du travail
- . Travail d'abattis
- . Les premières granges
- . Contrat de membres
- . Guyenne, paroisse fermée
- . Possibilités économiques
- . Conséquences sociales
- . Situation de la famille et de l'entreprise à la fin de cette période.

## Deuxième période:

- . Règlement: "Limites de gain"
- . Décadence agricole régionale et provinciale
- . Achat de limite forestière: Lac Faillon
- . Conséquences économiques
- . Conséquences sociales
- . Situation de la famille et de l'entreprise

## Troisième période:

- . Entreprise Faillon
- . Loi A.R.D.A.: aménagement
- . Conséquences économiques
- . Conséquences sociales

## CONCLUSION

## INTRODUCTION

Arrivé à Guyenne au mois d'octobre 1947, j'ai vécu vingt ans dans les cadres de l'organisation coopérative de la paroisse. La vie active que j'y ai menée, la participation que j'ai prise à tous les mouvements avec mon épouse et toute la famille, font que je suis fort intéressé à produire ce travail dans lequel je relaterai divers événements et traiterai des conséquences, des gestes et décisions posés par les membres et dirigeants de la coopérative à la suite de ces événements.

Il serait bon de rappeler au lecteur du présent ouvrage que lorsque je parle du "Syndicat", il s'agit du "Syndicat de travail de Guyenne", société érigée selon la loi des syndicats coopératifs et qui s'est appelée plus tard "Association Coopérative de Travail de Guyenne". Le bureau de direction doit être vu comme le bureau de direction de cet organisme. Il ne me fut jamais confié de charge au Syndicat. Cependant, dans tous les autres domaines où j'ai oeuvré, beaucoup de responsabilités me furent confiées (dans tous les mouvements paroissiaux qui opéraient il y a une quinzaine d'années): U.C.C., Commission Scolaire, Marguillier.

Lorsque je parlerai du Syndicat, mon point de vue sera celui d'un simple membre.

J'ai divisé le récit de ces vingt ans de ma vie en trois périodes de durée équivalente. Après le récit des événements survenus durant chacune de ces périodes, j'en dégagerai les conséquences sociales et économiques et je terminerai en évoquant la situation de ma famille et de l'entreprise.

Au début d'octobre 1947, un voyage d'excursion organisé par la "Fédération Jaciste de Québec" fait escale pour la nuit à Mont-Laurier. Celle qui devait devenir mon épouse et moi-même sommes appelés à trouver une place pour coucher à chacune des jeunes filles du voyage. Lorsque le travail fut accompli, l'Abbé Quirion, qui dirigeait le voyage, m'offrit de les accompagner jusqu'à Guyenne.

Cette offre me rendit heureux; je pouvais donc réaliser un rêve, puisque depuis quelque temps j'avais entendu parler de la paroisse de Guyenne, surtout depuis le congrès de la J.A.C., et cela m'intéressait au plus haut point. Je fis donc le voyage avec eux et lorsque je fus revenu, je ne songeais plus qu'à y retourner pour m'établir. Il me restait à annoncer à mes parents la décision que je venais de prendre; je le fis sans appréhension, puis ce furent les adieux à la ferme paternelle. Le 22 octobre, je repartais pour Guyenne. C'était mon premier départ; je me revois, un peu pensif sur ma banquette d'autobus, attendant le moment mémorable. Le trajet effectué et sitôt après avoir mis pied à terre, je me rendis au bureau du contremaître,

M. Mainville. Il me donna quelques informations et explications des règlements. Entre autres, disait-il, le bois qu'il y a sur les lots attribués aux colons ne leur appartient pas! Il est propriété du syndicat: voilà un fait acquis. Le lendemain, il m'envoya travailler à la construction de la petite étable d'un colon.

Le soir venu, étendu sur mon lit, je réponds aux taquineries de mes voisins: "Je suis venu et je resterai tant que le devoir ne me dictera pas autre chose".

## PREMIERE PERIODE

### Vente de bois.

Les compagnies qui achetaient le bois de pulpe cherchaient à marchander pour avoir le bois à bas prix. Il n'y avait pas d'organisation qui s'occupait de ce domaine-là. La vente dépendait donc en grande partie du gérant. Celui-ci avait du, pour arriver à les mâter, faire venir les représentants de compagnies tous ensemble au même jour et à la même heure.

### Les vingt premières maisons.

Le financement des vingt premières maisons avait été très difficile. Le gouvernement refusait de répondre pour un tel emprunt et aucun particulier ne voulait prêter non plus; c'était un emprunt de 50,000 dollars. Le Chanoine E. Couture trouva à emprunter l'argent et s'engagea comme caution.

### Ententes avec le Ministère de la Colonisation.

Avec le Ministère de la Colonisation, il y eut beaucoup d'ententes à prendre. Les inspecteurs ne pouvaient pas fonctionner comme dans d'autres paroisses. Les primes au défrichement étaient payées à l'ordre du syndicat de travail. Les travaux mécanisés étaient dirigés par celui-ci. L'obtention des billets de location se faisait aussi par lui. Les différents points de mesure d'assistance aux colons faisaient souvent l'objet de conflits d'autorité entre les inspecteurs,

les employés du Ministère et les dirigeants de la colonie.

#### Organisation du travail.

L'organisation du travail faisait l'objet d'une clause spéciale dans le contrat des membres. Tout s'exécutait en équipe: construction de maisons, opérations forestières, abattis et quoi encore...

Lorsqu'un membre de l'équipe devait accomplir un travail spécial à l'extérieur, il devait verser son salaire à l'équipe qui le redistribuait selon ses normes. Le salaire de chacun, fruit du travail de l'équipe, était établi au cours d'une assemblée. On délibérait donc sur la valeur du travail de chacun des membres et on fixait les montants à verser en se basant à 100% sur la valeur du membre qui avait donné le meilleur rendement. Ce moyen avait pour effet de faire chacun l'égal de l'autre et il ne causait aucune dépense, ni de temps ni d'argent. Le plus grand inconvénient demeurait surtout dans les équipes très volumineuses où la fixation du pourcentage ne tardait pas à créer des conflits assez graves, ce qui était souvent le cas. Le système d'attribution des salaires n'était pas toujours équitable, surtout lorsqu'il fallait évaluer la somme de travail accomplie pour certains travaux particuliers. Cette méthode disparut donc lentement, sans que le syndicat accepte de le reconnaître officiellement.

Dans le domaine du "bûchage" particulièrement, où les intéressés mesuraient chacun leur bois et fixaient leurs salaires, cette

attitude eut pour effet d'encourager les travailleurs et de les aider à se comprendre, faisant ainsi disparaître une grande partie des inconvénients que j'ai cités plus haut.

#### Travail en abattis.

Puis vint le travail en abattis qui devait être changé. Celui-ci s'accomplissait au début en équipe; le rendement était bon mais le salaire était faible, étant donné que le syndicat ne redonnait que le montant des primes de colonisation; de plus, le colon qui travaillait sur son terrain était privilégié, surtout dans les cas où l'équipe n'avait pas le temps d'aller chez tous les membres. Mais il ne s'en fit pas beaucoup de cette façon; le syndicat décida, par son bureau de Direction pour promouvoir le défrichement, de le faire à salaire fixe, exécuté sans équipe. Cette méthode coûtait cher; de plus pour être bien fait, le travail devait être surveillé et il devenait onéreux. Lorsque le syndicat eut atteint l'objectif fixé pour l'année, les directeurs consultèrent les membres sur les modalités d'opération de l'année suivante. Il fut décidé que le colon ferait l'abattis à sa guise sur son lot et que le syndicat lui remettrait la valeur des primes de la colonisation. Cette méthode fut la plus productrice et la plus économique; et ce fut de cette façon que la colonie connut le plus grand intérêt dans le domaine du défrichement.

#### Premières granges.

Excepté les premières, les granges furent la plupart construites individuellement. Cependant la levée de la charpente se faisait

en "corvée" comme par le passé. Partout ailleurs dans la province, cela se faisait traditionnellement. Avec le temps, une équipe de levée formidable s'implanta. Parmi eux, quelques braves ne craignaient pas de grimper, même dans le début de la levée. Lorsqu'on commençait de bon matin, le tout était terminé en fin d'après-midi et une partie des lambris étaient posés. Dans ces corvées, on sentait la solidarité des colons. Le travail s'effectuait gaiement et avec coeur.

#### Contrat de membres.

Il serait bon maintenant de prendre connaissance du contrat des membres contenant plusieurs clauses dont quelques-unes méritent un peu d'explication:

1. Ce contrat a une durée de dix ans, si le membre n'y met pas fin par un avis trente jours avant le terme; il est renouvelé pour une durée d'un an.
2. Le membre s'engage à exécuter le travail en équipe chaque fois que le bureau de direction l'exige.
3. Aucun membre ne pourra partir une entreprise lucrative ou rémunératrice dans le territoire de la société.
4. Le territoire que je viens de mentionner comprend le canton de Guyenne.
5. Il est interdit de faire usage de boisson sur le site des travaux; il est aussi interdit de causer de la discorde; enfin tout ce qui est contraire aux bonnes moeurs y est défendu. Tout membre pris en défaut vis-à-vis du contrat sera passible de sanctions sévères, allant jusqu'à l'exclusion. La sanction de contravention est fixée à 15% du salaire gagné depuis la dernière assemblée générale annuelle.

En cas de départ, il sera retenu au membre une somme égale à 15% de tout le salaire gagné qui sera versé au fonds du syndicat. Personne ne peut devenir propriétaire à l'intérieur du terrain de la paroisse sans la permission du syndicat.

Avant de devenir membre, un colon pouvait faire un noviciat qui a varié selon les étapes. Il s'est prolongé jusqu'à trois mois.

En partant, un membre doit vendre sa maison ou n'en recevoir aucun argent tant qu'elle ne sera pas vendue; cette clause ne fait pas partie intégrante du contrat.

Paroisse fermée: "GUYENNE".

Comme on peut le voir, la paroisse devient territoire fermé à tout ce qui vient de l'extérieur. Les contrats sont coupés; de plus, il se forme un esprit d'aversion entre les colons de la paroisse et ceux de l'extérieur. Ces derniers disent "les communistes de la Petite Russie", et ceux de la paroisse affichent déjà un esprit de supériorité... et, encore plus curieux, malheur s'il en est un qui pense autrement.

La paroisse par son syndicat produit ses propres règlements, voire même ses propres lois pour ainsi dire, et cela en vertu des pouvoirs conférés. Pour être propriétaire, il faut être membre. Celui-ci devient passible de sanctions s'il fait du désordre; ainsi, le contrôle s'établit. Les règlements de colonisation n'atteignent le colon que

par le syndicat. Un des avantages de cette situation est que la paroisse se défend très facilement. Et le désavantage, c'est que plus tard, elle refusera de participer sur le plan régional au même titre que les autres.

#### Possibilités économiques.

Voici maintenant les possibilités économiques tant du côté de la société que du côté des membres: les moyens économiques de la société sont très faibles au début, et cela prend un peu de temps à s'améliorer; après cinq ou six ans, pourtant, les finances s'équilibrent, et en voici les raisons. Au début, il fallait rembourser l'emprunt de construction des vingt premières maisons; de plus, les complications de la vente du bois aux compagnies menaçaient la situation financière. A certains moments, le gouvernement dut intervenir auprès des compagnies et même les menacer pour qu'elles achètent le bois.

Lorsque ces complications financières furent apaisées, la société prit un essor économique assez grand sous l'effet de la retenue de la coupe: \$3.00, la corde de bois de papier ou \$5.00 le mille pieds de bois de sciage dont le Ministère n'exigeait pas le paiement; ces montants s'accumulant aux fonds de roulement formaient une somme assez considérable. Il y avait aussi un règlement du Syndicat qui obligeait les membres à épargner 50% de leurs gains bruts pour payer leurs maisons ou leurs établissements futurs. Donc, que le colon soit bâti ou non, il laisse la moitié de son salaire brut. Les jeunes foyers, qui

étaient en organisation avec ce salaire réduit à 50%, se trouvaient en face d'un très faible revenu, de même que les grosses familles où seul le père gagnait. De plus les colons voulaient organiser l'agriculture et cela prenait de l'argent. Ils étaient réduits à se limiter dans cette organisation. Le sol peu fertile, parce que l'on venait d'enlever le bois, parfois même trop rapidement, avec des machines (Bulldozer), ne produisait pas selon les argents que l'on y investissait. Notons que c'était un sol de fertilité plutôt moyenne.

Après cinq ou six ans, il n'y avait que trois autos dans la paroisse; ceux qui en avaient étaient des gens qui étaient arrivés plus fortunés et ils transportaient les autres moyennant rémunération.

Il ne faudrait pas oublier non plus que le travail en forêt n'était pas un travail à l'année longue. Le faible salaire devait être pour une partie déposé sous forme d'économies personnelles pour les périodes sans travail rémunéré. Il faut cependant dire que les travailleurs bénéficiaient de la protection, en cas d'accident, des services de la commission des accidents du travail.

#### Conséquences sociales.

Tout ce que je viens de relater sur les débuts de la colonie, surtout ce qui concerne les règlements, semble chose impossible en 1971; mais les premiers colons étaient des gens décidés, pleins de volonté, et de courage. Ils étaient venus pour s'établir et il n'était pas

question de rebrousser chemin.

Ces gens provenaient de toutes les régions du Québec. Ils devaient apprendre à vivre ensemble, tout en se pliant à de nombreuses contraintes. Ce ne fut pas toujours facile, mais peu à peu l'entente s'est instaurée entre les membres.

Dès la première année, un syndicat local de l'U.C.C. fut fondé; il devait faire exécuter des études nécessaires. Tout était à bâtir: mouvements, organisations paroissiales, règlements pour le syndicat de travail, écoles, église, et quoi encore. Ce fut la période des assemblées, assemblées d'étude mensuelle de tous les membres, assemblées générales du Syndicat de travail; il y en eut d'autres, mais je me limite à celles-ci. Deux règlements contrôlaient les études: un autorisait le syndicat de l'U.C.C. à organiser l'étude mais, en cas de litige, la priorité de décision appartenait au syndicat de travail. De plus, celui-ci obligeait les membres à assister aux assemblées d'étude sous peine de sanctions sévères. Je me souviens qu'un jour on nous avait lu ce règlement: sanctions de 7% du salaire gagné, dans une quinzaine, soustrait de la partie de 50%, que le membre retire bi-hebdomadairement si le membre refuse de participer à l'étude sans raison suffisante. Peu importe tout cela, ce fut la période du grand contact avec les membres et aussi avec le bureau de direction. La grande participation de chacun à l'organisation de tous les services leur donna des points de vue communs fort optimistes. Les préjugés venant de l'extérieur étaient facilement abattus. Il en était ainsi

pour les nouveaux membres qui avaient peine à s'acclimater. Le cheminement du progrès paraissait lent, mais sûr. Moi, je l'appelle l'époque heureuse. Les gens se réunissaient souvent le dimanche pour se divertir, danser, chanter, se recréer, soit au centre de la paroisse ou dans les maisons privées.

Ceci termine ce que je conviens d'appeler la première période, couvrant cinq ou six ans, période de construction et d'organisation.

#### Situation de la famille et de l'entreprise après la première période.

Après la première période, je me situe dans l'histoire: père de famille de cinq enfants, moyens financiers très réduits, vingt-cinq âcres de terre faite, surtout d'argile blanche, pas très fertile. Une maison en bonne partie payée, mais non finie à l'intérieur, un ameublement restreint, quelques animaux à l'étable: deux vaches, un cheval, et quelques instruments aratoires se résumant à très peu de chose.

Cependant, il régnait toujours une volonté ferme de réussir, une santé qui n'a pas encore fléchi, un courage qui demande à participer continuellement sur le plan social, une épouse qui continue toujours de poursuivre avec son mari les activités paroissiales.

En un mot, l'agriculture et le développement social offrent au couple un grand espoir malgré les quelques désappointements et

contraintes du début.

"L'avenir appartient aux persévérants!", voilà des paroles que nous répétions très souvent mon épouse et moi.

## DEUXIEME PERIODE.

Règlements: "Limites de gain".

Après avoir travaillé pendant six ou sept ans, les colons se sont rendus compte que la forêt diminuait rapidement. De plus, les membres ne participaient pas également à l'exploitation. Ainsi, l'on pouvait constater que l'un pouvait avoir gagné sept ou huit mille dollars depuis son arrivée, l'autre trois ou quatre mille. Cela influençait le compte d'épargne obligatoire et limitait les possibilités des plus faibles bûcherons de payer leur établissement.

Il y avait aussi les membres qui venaient, restaient quelque temps et repartaient après avoir enlevé une partie de la forêt.

Tous se mirent à l'étude. Il y avait divergence d'opinions: ceux qui gagnaient le plus n'étaient pas d'accord pour que la limite de gain soit trop sévère et les plus faibles sentaient bien que si on ne fixait pas de limite, ils allaient bientôt être obligés de s'éloigner pour achever le paiement de leur établissement. Enfin les délibérations firent place à des propositions concrètes. En voici à peu près le résultat:

La maison et la grange d'un colon ne devaient pas coûter plus de \$5,000.00. Donc, un colon devait gagner \$10,000.00. Lorsque sa maison et sa grange étaient construites, si le colon s'était avancé en agriculture et avait fait ses preuves en ce domaine, il pouvait

gagner à même la forêt; l'épargne obligatoire, sur ce gain, devait être appliquée directement à l'agriculture. Celui qui ne faisait aucun progrès du côté agricole ne pouvait plus gagner aucun argent directement de la forêt après les dix mille dollars dont je viens de parler.

Ce règlement produisit des effets très grands sur le comportement des colons membres: les tranches de gain accordées aux cultivateurs n'étant pas très élevées, elles n'intéressaient que très peu ceux qui étaient indécis dans leur choix entre l'agriculture et le métier de bûcheron. Il provoqua dans la plupart des cas des décisions négatives, chacun cherchant à s'engager à l'extérieur de la paroisse dans des chantiers, ce qui réduisait le rendement en bois vendu par année. Ce règlement entraîna aussi une certaine division chez les membres: ceux qui partaient à l'extérieur jalousaient ceux qui restaient au sein de leurs cheptels; pour ceux-ci, le règlement devait exister parce que le but légal reconnu à la fondation de la société était d'"établir le plus de colons possible en agriculture". C'était absolument vrai, il n'y avait pas à se tromper.

En même temps que s'imposait ce règlement, il se produisait dans l'agriculture de la région un phénomène ou plutôt le début d'un phénomène qui se continuera jusqu'à ce jour.

#### Décadence agricole régionale et provinciale.

Les cultivateurs commencent à diminuer en assez grand nombre.

Pour quelques-uns, la raison c'est l'âge. Pour les autres, c'est l'essor industriel qui les a enrolés dans ses rangs; étant donné que les colons de Guyenne voyagent souvent à l'extérieur, ils sont eux aussi touchés par cette attitude-là.

Ceux qui oeuvrent à l'organisation de leurs fermes continuent de le faire avec motivation et courage; ils ont confiance dans le règlement agricole et ils capitalisent de tout leur pouvoir. Les critiques augmentent contre la limite de gain et cela est facile à comprendre. Le nombre des adeptes forestiers augmente et les agriculteurs sont bientôt devant une évidence: le règlement agricole va être battu. Le principe coopératif, un homme, un vote, pouvait même amener la modification du but légal de la société; des engagements à cet effet vis-à-vis de la Fédération des Sociétés de Colonisation et d'autres arguments refusés aux agriculteurs ne leur assuraient pas des gains suffisants pour parachever leurs établissements. Une seule lumière d'espoir, les droits de coupe accumulés (3.00 dollars) en fond de roulement allaient être attribués en grande partie en primes pour des terres ou des organisations agricoles. Déjà quelques-uns étaient éligibles à cette attribution.

#### Achat de la limite forestière: Faillon.

Une chose que l'on croit heureuse vient de se produire. Le syndicat vient de rapatrier une dette de la Fédération des Chantiers Coopératifs, mais, pour ce faire, il a accepté la reprise d'une limite

forestière et d'un moulin à scie situés à Lac Faillon (Press), à une trentaine de milles de Senneterre par le chemin de fer (C.N.R.), et il décide d'exploiter cette limite ainsi que le moulin à scie. Les hommes qui ne seront pas intéressés à l'agriculture pourront aller travailler en forêt à Press, ce qui permettrait de réunir tous les éléments de la paroisse et de refaire l'unité de pensée et l'esprit coopératif. Mais cette affaire ne prit pas l'ampleur qu'on était en lieu d'attendre. Il fallait parcourir plus de cent milles pour se rendre à Press; le seul moyen de transport était le chemin de fer. L'absence de route était un gros handicap qui ne tarda pas à se faire sentir. Le projet intéressa plus ou moins les gens dès son départ. De plus, lorsque parut le premier rapport financier de Lac Faillon, on y nota un déficit de quelques mille dollars. On s'en préoccupa peu, expliquant que c'était une opération d'ouverture et qu'elle ne pouvait être aussi rentable que celles qui allaient suivre.

#### Conséquences économiques.

Sur le plan économique, cette période avait été assez féconde. Le début surtout fut très bon. Les droits de coupe accumulés formaient un fonds de roulement qui, avant l'achat de la limite de Lac Faillon, avait une valeur de plus de \$100,000.00. Ce fonds assurait le financement de la coupe du bois et permettait d'obtenir facilement des avances des banques. Les membres, par l'épargne obligatoire, continuaient de solder leurs dettes. Mais vers la fin de la période, ils ont fait changer ce règlement. Au lieu d'être 50%, ce serait 25% pour permettre une plus grande liberté de capitalisation du côté agriculture. De plus,

ceux qui avaient fini de payer leurs établissements pouvaient toucher entièrement leur salaire. Ce qui vers la fin de la période avait tendance à diminuer la circulation de l'argent. Le chantier "Lac Faillon" laissait plus ou moins d'espérance maintenant et il ne promettait pas non plus de rapatrier tous les travailleurs puisqu'il semblait qu'un bon nombre continueraient de travailler à leurs chantiers habituels.

#### Conséquences sociales.

Sur le plan social, le début de cette période connut des études profitables et la participation demeurait très bonne, mais la fin prochaine du règlement agricole, qui avait permis d'accumuler \$100,000, amenait quelques nuages dans le ciel. Il se produisit chez les habitants de la paroisse une division qui provenait probablement de la différence de travail: agriculture et forêt. Les membres voulaient encore se débarrasser des règlements de contraintes; les sanctions d'étude furent enlevées et les assemblées ne furent plus fréquentées que par les plus intéressés ou encore lorsque les sujets présentaient des sources possibles de profit pour certains. La télévision avait pénétré à l'intérieur de la paroisse, il y avait maintenant beaucoup d'automobiles et les gens voyageaient passablement. Les gens commençaient à communiquer avec l'extérieur, et cela de façon assez régulière.

#### Situation de la famille et de l'entreprise.

Nous voici au début des années soixante. Jusque-là, le régime de colonisation n'a pas changé. Ma situation agricole a changé

cependant. Il y a eu beaucoup d'abattis de fait, la terre cultivable a donc grandi. Une grange a été bâtie; ses dimensions: 34 x 45. Une étable fut aussi construite, dont les dimensions sont: 22 x 30. Cinq vaches, quelques animaux d'élevage, un bon vieux tracteur avec sa char-rue, quelques autres instruments assez rudimentaires. Toutefois, le sol produit pour nourrir les animaux qui sont sur la ferme. La maison a reçu un tant soit peu de finition, le solage a été refait en béton. Des arbres ont été plantés qui enjoliveraient les abords de la maison de ferme.

A cause de la culture qui a pris place, les oiseaux sont devenus familiers. Les enfants sont maintenant au nombre de huit. La mère, en plus du travail que la maisonnée lui donne, accomplit aussi du travail à l'extérieur: jardin, abattis ou autre. Quant à moi, même si je n'ai pas tellement ralenti, je trouve que les résultats se font attendre. Du côté social, les relations sont plus tendues parce qu'on participe moins. Une crainte invisible mais vraie monte. Les cultivateurs ont moins de sécurité. Je fais avec ma femme la visite de quelques fermes à l'extérieur de la paroisse, mais ma décision n'est pas arrêtée, on croit encore que notre courage va vaincre.

## TROISIEME PERIODE.

Une grande idée fit son apparition, à l'association professionnelle U.C.C. diocésaine surtout, concernant la consolidation des terres et des colons. Un colon rachetait les terres environnant la sienne et, par une loi passablement similaire au crédit agricole, le Gouvernement payait le vendeur et se faisait payer par l'acheteur à terme de vingt ans. Cette loi existe encore aujourd'hui. La paroisse de Guyenne, à cause de son statut au Ministère de la Colonisation, ne profiterait pas de cette loi par les voies naturelles, soit les bureaux de district de colonisation. Le syndicat de travail prépara une carte des regroupements géographiques des sols de la paroisse; cette idée avait pour but de ne pas laisser de lots inutilisés intercalés entre deux fermes en production. Cependant, ceci ne tenait pas compte de la volonté du colon ni de ses preuves données en agriculture. Par cette attitude, le syndicat prenait le contrôle de la loi du rachat des terres dans la paroisse. Toutes les transactions se faisaient par lui, il se portait garant des contrats d'achat. Ceci se passait en même temps ailleurs dans la région. Le regroupement se faisait par les inspecteurs de colonisation. Naturellement, beaucoup de départs de l'agriculture se sont inscrits à la faveur de cette loi. Ce fut la même chose dans la paroisse. Mais il faut signaler que beaucoup de ceux qui furent regroupés ne possédaient pas la vocation agricole, et encore ceux qui ont pu bénéficier des montants les plus élevés ne furent pas ceux qui avaient fait leurs preuves en agriculture, ni qui manifestaient le plus d'intérêt à leur établissement agricole et aux

organisations de la paroisse. Par la suite, le temps nous l'a prouvé, bon nombre d'entre eux n'ont pas acquitté les dettes qu'ils ont contractées vis-à-vis le Ministère, etc. Le syndicat doit accomplir son devoir de caution. Un grand nombre de ces terres regroupées sont demeurées non cultivées et les colons se trouvent dans une condition pire que celle d'avant, taxe et dépenses de plus à payer... un point c'est tout!

Bon nombre de colons, et cela pas toujours parmi les moins doués, sont partis durant cette période. Ils ont quitté la paroisse.

Entreprise: Lac Faillon.

Revenons à l'entreprise Faillon que nous avons laissée au moment où s'inscrit le premier déficit d'opération. Les années ont suivi, mais rien n'a changé. Les déficits se sont marqués d'année en année. Même un automne, faute d'intéressés inscrits pour les opérations, la limite et le moulin restent fermés toute une année et un déficit apparaît au bilan à cause des pertes encourues par la fermeture. Les membres récriminent et suggèrent que le tout soit vendu. Il faut dire qu'au moment où ils parlaient de vendre, un moulin neuf avait été bâti et équipé d'un écorceur et d'un moulin à copeaux. Une somme d'environ \$100,000.00 avait été capitalisée, dont une bonne partie était une dette dont j'ignore le montant. Le tout fut cédé dans une vente à option, puis faute de paiement il fallut les reprendre. Dans la même saison, alors qu'on était en train de terminer les opérations, le feu détruisit tout le moulin; c'est le terme!

Les assurances paient leur dû, un montant important; mais quand le tout est analysé, on se rend compte que le fonds de roulement est épuisé et que de toute l'entreprise Lac Faillon, il ne reste qu'une dette qui sera longtemps un poids assez épuisant, une source de découragement pour les membres. Cependant, un point les soulage, car ils savent que l'affaire est maintenant liquidée et ils sont soulagés des troubles que les opérations leur occasionnaient. Mais avant qu'un an ne se soit écoulé, le bureau de direction, après avoir rapatrié les pièces utilisables et le résidu de fer du Lac Faillon, décide de construire un planeur à Guyenne près du moulin à scie du rang sept.

De graves murmures s'élevèrent chez les membres à ce sujet... il y eut plusieurs assemblées d'étude de tous les membres. Le bureau de direction espérait, par ce moyen, faire admettre la nécessité de son projet, mais il ne fut jamais accepté. Mais on avait déjà acheté du matériel. Les directeurs optèrent pour la formation d'une compagnie qui administrerait cette entreprise.

Loi A.R.D.A.: aménagement.

Ce n'est pas une telle attitude qui allait calmer les opinions, au contraire. En même temps que se débattait cette idée de construction du moulin, voici qu'apparût la loi A.R.D.A., loi prônant l'aménagement régional. La paroisse de Guyenne se propose comme paroisse-pilote en ce domaine. Certains fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture et Colonisation croyaient qu'elle avait des chances de pouvoir y accéder. Tout est mis en branle: études, enquêtes, etc.

Un mémoire fut présenté au Gouvernement provincial. Il préconisait l'exploitation forestière libre de la balance du canton de Guyenne encore sous la juridiction du Ministère des Terres et Forêts de Québec. C'est d'ailleurs une demande souvent réitérée qui n'a jamais eu de suite. On s'oriente donc vers l'organisation agricole, l'aménagement des sols par des capitaux massifs introduits par la loi A.R.D.A., et enfin la planification sur tous les plans: services, travail, main-d'oeuvre, agriculture, etc.

Le calcul des fonds à introduire était fixé à environ \$500,000.00 et c'est cette somme que réclamait en subvention le syndicat du travail pour le début de l'opération. En définitive, le Gouvernement provincial mit un an, non pas à répondre au mémoire, mais à en accuser réception.

Dans l'intervalle, il y avait eu des élections. Le Gouvernement en place avait été défait et le successeur n'entendait pas donner suite à la requête. Mais les dirigeants de la colonie n'entendaient pas se laisser abattre. Ils persistèrent dans leur demande, mais peu à peu le ciel devenait chagrin. Les dirigeants entendaient ne permettre aucun avancement en agriculture, aussi longtemps que les ministères concernés ne céderaient pas à leur demande. Retenons bien cette phrase pour en analyser la gravité et les conséquences. Notons simplement que j'ai alors commencé sérieusement à penser quitter la paroisse.

Conséquences économiques.

Sur le plan économique, c'est une époque assez pessimiste. Le fonds de roulement n'existe plus. Les opérations frisent le point déficitaire, il est donc impossible de le remplacer. Il y a très peu de nouveaux membres. L'épargne obligatoire de 50% est inexistante. Le Ministère des Terres et Forêts réaménage les exploitations forestières de la région en fonction d'usines reconnues, processus dans lequel la paroisse est ignorée.

Sur le plan social.

Sur le plan social, ce n'est guère mieux. Le contact entre les membres et le bureau de direction est très faible. Les dirigeants préfèrent administrer sans consulter. Les cultivateurs se sentent lésés.

Les primes de défrichement accordées en répartition du fonds de roulement n'existent plus. Le peu de forêt qui reste est très loin et les dirigeants adoptent la non-participation sur le plan régional. Celle-ci a beaucoup diminué sur le plan paroissial; tout contribue à rendre la vie sociale plus lugubre. Comme dans toutes les paroisses, les mouvements paroissiaux diminuent leurs activités. Il y a aussi la vie moderne qui s'est installée; finies les soirées canadiennes, la récréation au sein de la paroisse est difficile; les assemblées de l'U.C.C. d'antan si fréquentées, si vivantes et remplies de la participation de chacun, n'existent plus. Après l'explosion sociale que l'on avait connue les premières années, il aurait fallu ajouter une

expansion régionale. C'est une chose qui demeurerait impossible. Tout avait concouru pour empêcher que cela se produisît. L'expansion économique et sociale avait toujours été vantée par les visiteurs, tant laïcs que religieux, tant civils que ministériels. Ils se croyaient d'une supériorité et d'une maturité qu'ils n'avaient pas. Ils avaient trop opéré en fonction de services à maintenir plutôt que de se consacrer à l'exécution des buts premiers de la société.

#### Situation de l'entreprise et de la famille.

Voici vingt ans écoulés en colonisation sous le régime coopératif. Je me retrouve avec dix enfants aux études. Ma femme et moi sommes passablement découragés en raison du pourrissement de la situation que je viens d'exposer. Ma volonté de me conformer aux données régionales en agriculture était arrêtée par l'impossibilité d'acquérir le fonds de terre nécessaire. A ce moment, je possédais vingt-cinq vaches; de plus, le bétail de remplacement, l'outillage, les bâtiments étaient suffisants. J'avais maintenant 135 acres en culture, peut-être pas tellement fertiles, mais il était possible d'en améliorer le rendement. Au moment de la consolidation, j'avais acheté le lot 37, qui appartenait mon voisin. De plus, deux ans avant mon départ, j'avais fait l'achat à option de deux autres lots, desquels on me refusait l'achat définitif selon la loi du rachat des terres. La maison avait été finie de bas en haut. Un système de chauffage central au mazout avait été installé, de bons systèmes d'aqueduc et d'électricité y étaient organisés et voilà que je me sentais obligé d'abandonner. Toute

la famille délibéra et la décision fut prise objectivement en faveur d'un déménagement.

## CONCLUSION.

Après avoir vécu vingt années de labeur dur et acharné à Guyenne, voici ce que j'en déduis. Le même régime coopératif, s'il avait été établi dans une paroisse dont la nature du sol et la situation géographique auraient assuré une agriculture viable, n'aurait pas connu la même déchéance. Il aurait probablement réussi à maintenir la majorité des membres dans l'agriculture, soit 51%, et de ce fait, aurait pu promulguer des règlements en faveur de l'agriculture, produisant ainsi un auto-encouragement chez les candidats agricoles et permettant aussi l'évolution nécessaire pour les impliquer au niveau régional. Il faut reconnaître aussi le fait de la déchéance agricole dans le reste de la région au moment où la paroisse de Guyenne s'apprête à se lancer dans ce domaine; il faut ajouter que cette déchéance s'est fait sentir dans toute la province.

Il ne faudrait pas oublier que pour toute personne de bonne foi qui a vécu cette expérience, ce fut une école de formation formidable dont les effets se feront sentir par la suite dans la vie, qu'on soit demeuré ou non dans la paroisse.

Mais ceci n'absout pas pour autant l'intransigeance des dirigeants vis-à-vis des cultivateurs intéressés à vivre à plein temps dans leur profession. Cette promotion forestière, ce qu'ils ne chaient plus les dernières années de mon séjour, n'était pas de nature à améliorer la situation. Après avoir connu, les premières années,

les contraintes du défi de l'agriculture, voici qu'on ne tient plus compte ni de la vocation, ni des preuves données, pour m'offrir de devenir définitivement cultivateur à demi-temps. Le lecteur m'excusera d'insister sur cet épisode de ma vie personnelle, mais il n'est pas tellement différent du sort réservé aux candidats de cette profession.

Le travail et les sacrifices des membres de la famille auraient dû assurer la rentabilité de notre ferme et nous permettre de mener une vie sociale décente. Mais des barrières se sont souvent dressées devant moi dans le domaine de la participation et pas toujours provoquées par des gens qui avaient changé d'orientation.

Voilà un bilan sommaire que je viens de dresser, mais qui me semble conforme à la vérité.

Si je n'ai pas quitté cette paroisse les poches pleines, l'expérience et les connaissances acquises pendant ces vingt ans, par ma famille et moi, représentent un enrichissement intellectuel et social dont il n'est permis à personne de disposer.

Je m'arrête ici et je ne vais pas plus loin.

Je n'ai jamais regretté ces vingt années. Elles se sont terminées par une aventure si heureuse et merveilleuse, malgré tout.

Mais s'il en est ainsi, c'est que j'ai choisi un jour pour  
compagne une femme merveilleuse, une femme qui sait communiquer. Il  
s'agit de mon épouse qui a toujours vu la vie dans le sens de l'évolu-  
tion et de la joie.

Je livre donc ce travail en lui rendant hommage, et je sous-  
cris:

LUEUR D'ESPOIR.

HISTOIRE D'UNE PIONNIERE

DE

VILLEBOIS

ISABELLE BOUCHER

Ce texte est dédié à mes enfants, principalement à Bertrand qui a insisté pour que je l'écrive. Je ne prétends pas faire un chef-d'oeuvre; je relate simplement mes souvenirs malgré de nombreux trous de mémoire. J'ai oublié bien des choses, mais je voudrais leur laisser ce cadeau!....

Je suis née dans un petit village du Lac St-Jean, à Desbiens plus précisément, un jour du mois d'août, il y a de ça 60 ans. Comme c'est loin!... Mes parents, comme la plupart des gens de ce temps-là, n'étaient pas riches, mais nous vivions assez bien. Mes parents avaient du courage à revendre, et une belle famille de 9 enfants, 7 garçons et deux filles; je suis l'aînée. Nous avons eu une enfance heureuse, joyeuse, car les familles nombreuses ne s'ennuient jamais... J'aimais beaucoup vivre à Desbiens, un petit village gai et accueillant. Les couchers de soleil sur le lac, la brise du large, la cloche de l'église qui a bercé mon enfance, tout me faisait rêver; j'étais, je crois, une petite fille romanesque, comme toutes celles de ma génération. De santé fragile, "je ne pesais que 90 livres", ma mère me ménageait toujours, malgré toute la besogne qu'elle avait à faire. J'ai été à l'école comme tout le monde, mais après ma septième année, je restais à la maison, car je n'avais pas assez d'instruction pour enseigner ou faire une carrière d'infirmière, les deux professions féminines de l'époque.

Alors j'ai travaillé au niveau de la paroisse: église, loisirs, associations; j'avais de l'initiative, et beaucoup d'amies travaillaient avec moi. Nous avons joué en moyenne 4 pièces de théâtre par année. Je m'occupais du chant à l'église et je fus présidente des

enfants de Marie. Bref, j'aimais m'entourer et m'occuper. Mon père, étant contracteur, n'était pas souvent à la maison; il prenait des contrats de 8 à 9 mois dans le bois, c'était un "jobbeur". Alors, il n'était à la maison que l'été, mais on en profitait pour se promener en automobile; c'est d'ailleurs lui qui a eu la première auto à Desbiens, je m'en souviens, une Ford à pédales.

Dans les bonnes années, il faisait assez d'argent. Nous avons été élevés dans une grande maison de 10 pièces. Nous étions heureux, malgré l'absence de mon père, car il venait souvent. Mais il était inquiet pour l'avenir de ses fils. On parlait beaucoup de crise économique mondiale et, de fait, dans les années 1932 à 1935 c'était la débâcle: plus de salaire, beaucoup de chômage partout, une vraie crise mondiale. J'avais à ce moment-là 21 ans. Je me souviens, mon père parlait toujours de l'Abitibi comme d'un paradis terrestre, "Le pays de l'Or" comme tout le monde disait à l'époque. Il en parlait tellement que la moitié du village était convaincue que l'Abitibi c'était l'idéal pour établir une grosse famille de garçons comme la nôtre!...

Il y avait tellement de bonne terre en friche qui n'attendait que des bras pour la faire fructifier. C'était justement l'époque où le gouvernement venait d'instaurer "le plan Vautrin"; on demandait des colons de bonne volonté pour fonder de nouvelles paroisses en Abitibi!... Pour tous ceux qui, comme mon père, avaient rêvé d'un pays en or, où la vie serait facile, et où ils pourraient établir leurs fils près d'eux, c'était l'occasion espérée. Mon père fit donc les démarches nécessaires et il partit de Desbiens avec 12 compagnons, tous pères d'une famille nombreuse. C'était le 25 août 1935.

Ils ne connaissaient pas l'Abitibi, c'est le hasard qui les fit s'établir à Villebois plutôt qu'ailleurs.

Conquérir, vaincre, tels furent les motifs des fondateurs de cette paroisse. C'était des hommes courageux, car bâtir une paroisse en pleine forêt n'est pas une mince besogne. Il fallait défricher le terrain, faire les chemins, et bâtir des maisons, afin de recevoir les familles à l'automne.

La première maison fut construite sur le lot 36, rang 4, grandeur 20 x 20 toute en bois rond non équarri; ce n'était pas pratique car la pourriture la minait plus vite. Alors on décida d'équarrir les arbres afin que les maisons durent plus longtemps. Pendant 3 mois, les hommes travaillèrent d'une étoile à l'autre afin que la famille les rejoigne le plus tôt possible. Du 25 août au 25 octobre, 32 maisons furent construites. Les familles commencèrent à arriver, en novembre, mais notre maison ne fut prête qu'en décembre.

Tous étaient courageux et travailleurs car c'était un travail de géants que de reculer la forêt pour faire place à la civilisation; Dieu! c'était des héros ces hommes!... Enfin, en décembre, nous avons eu la nouvelle... Toutes les familles de Desbiens étaient prêtes à partir. Le gouvernement indiqua la date du départ: le 22 décembre. Imaginez un peu, en plein hiver, presque la veille de Noël! Il faut l'avoir vécu, c'était un vrai plan de nègre. Le 22 décembre à 10 heures du matin, je me souviens, le temps était triste et gris, triste comme toutes les personnes rassemblées dans la petite gare pleine à craquer! Pensez donc, 13 familles qui partent en même temps, des mères, des enfants, petits et grands; ça te vide un village. Toute la paroisse était

là, M. le Curé, le maire, parents et amis; nous avons tous un peu le coeur serré car si partir c'est mourir un peu, là, vraiment, c'était triste. M. le Curé nous bénit en nous souhaitant bon voyage, et bonne chance dans notre nouveau pays. Tous s'embrassent en pleurant et montent dans le train vite, pour couper court aux adieux.

Enfin un dernier signe de la main et le train se met en marche. Le gouvernement ne nous avait pas gâtés: des chars froids, des bancs de bois durs, sales, inconfortables. On aurait dit un troupeau de moutons partant pour l'abattoir.

Le voyage fut long et pénible. Enfin nous arrivons à La Sarre. Tout le monde débarque, mais le voyage n'est pas terminé; papa nous attend pour monter à Villebois, soit 23 milles au nord de La Sarre, 491<sup>ème</sup> parallèle, dernière étape du voyage. Nous avons couché dans un camp sur des lits de planches; le sapin servait de matelas. Une mauvaise surprise nous attendait. On croyait revoir mon petit frère Paul-Emile qui était parti plus tôt, car il faut dire que c'est lui qui montait avec les animaux, mais il tardait à arriver. Dans notre groupe, plusieurs colons possédaient des animaux; alors il fallait les monter ici par "fret". Il y avait je crois 5 à 6 chevaux, 2 appartenaient à mon père, des vaches aussi qui nous seraient utiles, des poules et des veaux. Ce fut Paul-Emile qui décida de s'embarquer sur le "fret" pour en prendre soin pendant le voyage. Parti de Desbiens le 19 décembre à 11 heures du soir, il ne pensait pas avoir tant de misère! 5 jours pour se rendre à La Sarre... Jusqu'à Hervey Junction tout marcha bien, car il était dans le dernier wagon avec le préposé; mais le lendemain, pendant qu'il soignait les animaux, on lui faussa compagnie. Il dut faire le trajet jusqu'à

Taschereau dans le char avec les bêtes; heureusement qu'il avait son chien "Banjo", sans lui il serait mort de froid.

Tout seul dans la noirceur, "même son fanal ne tenait pas allumé". De peur d'être asphyxié, il ouvrait un peu la porte pour respirer; à chaque fois une poule sortait de sa boîte pour prendre la clé des champs; il aurait bien aimé pouvoir en faire autant, mais il s'était engagé à aller jusqu'au bout. Il continua! Arrivé à Taschereau, il était tout content, il se croyait arrivé! Hélas il restait 35 milles à parcourir. Il était franchement découragé, pensez donc! Un jeune homme de 19 ans dans une position pareille... Impossible d'aller dans un hôtel, parce que d'une heure à l'autre le train était supposé repartir pour La Sarre, mais il resta deux jours. Le pauvre petit commençait à désespérer de ne jamais arriver. Il mangeait parfois les oeufs que ses poules pondaient, car son "lunch" était gelé. Enfin, dans la nuit du 23 décembre à 4 heures du matin, le train arriva à La Sarre. Nous étions arrivés à 3 heures de l'après-midi, la veille. Il décida de passer le reste de la nuit avec ses bêtes, car il était têt. De plus il ne connaissait personne. Il était fatigué et dépaysé, mais à 6 heures, quand le jour fut levé, il se rendit dans un hôtel pour manger un bon repas chaud, se dégoûter et prendre un bain dont il avait besoin. Après, il se rendit débarquer ses animaux; il fut peiné de trouver un veau mort de froid; la même chose aurait pu lui arriver, pauvre petit. Mais il n'avait pas fini, encore 23 milles à faire pour se rendre à Villebois. Il attela ses chevaux, ramassa tout pour se rendre à destination. Il est arrivé chez nous le soir du 24 décembre. Toute la famille était très inquiète. Comme nous étions contents de le voir, et lui donc!... C'est un voyage qui ne s'ou-

blie pas. Pour une aventure, c'en était toute une...

Le lendemain, soit le 25 décembre, Noël! Notre premier en Abitibi, dans notre maison de colons, un vrai Noël de l'enfant Jésus, pauvre mais enfin chez-nous. Pas question de cadeaux, d'arbre de Noël garni et décoré, de chandelles. Les effets personnels, le ménage, les lits, la table, et les chaises, tout le mobilier était dans la neige à l'entrée de la maison. Il avait été livré la veille par des camions; ne vous y trompez pas, les chemins n'étaient pas faits; mais comme c'était l'hiver, tout allait bien en se frayant un chemin à travers les souches. Ce fut notre premier Noël en Abitibi. J'ai pleuré toute la journée, accoudée sur le "grammophone" écoutant de la guitare, pendant que les autres entraient et déballaient le ménage. Ma soeur plus jeune semblait heureuse de l'aventure et du changement de situation, même si elle avait laissé un fiancé là-bas. Elle acceptait. Moi, au contraire, je me résignais! Vous allez dire que j'aurais pu rester là-bas. J'avais 21 ans et nous étions plusieurs dans le même cas, mais la pensée ne nous en est pas venue. L'obéissance nous commandait de suivre nos parents. A cette époque, soit au début de la colonie, il y avait beaucoup de monde à Villebois, des gens d'un peu partout, de Chicoutimi, Jonquièrre, Desbiens, Montréal, des colons de bonne foi, des familles nombreuses, des garçons et des filles de mon âge. Les veillées de danse ne manquaient pas, les jeunes s'amusaient. Des amitiés se sont développées au point de devenir de l'amour, puisque plusieurs jeunes comme moi ont uni leurs destinées dans ce coin de pays. Moi j'ai pris du temps à m'adapter, je j'ennuyais, j'avais aussi laissé un ami sérieux à Desbiens. Ici je ne trouvais rien de reluisant, je n'aimais pas non plus les soirées de dan-

se, je préférerais rester à la maison à lire et écouter de la musique. Mais un soir de mars, un dimanche, une veillée se faisait dans le rang en l'honneur d'un visiteur venu saluer ses parents. Il venait pour une semaine. C'était un grand jeune homme blond, bien planté, pas vilain garçon. Nous avons dansé, parlé de tout et de rien. Il était bûcheron, mais pour les 8 jours qu'il passerait ici... Je sortis avec lui. Un mois plus tard, il prenait un lot de colonisation et commençait à bâtir une maison. Il n'est jamais reparti. Il est mon mari depuis 40 ans.

Le mariage eut lieu le 21 octobre 1936, soit huit mois après notre première rencontre, un jour d'automne pluvieux et gris, un jour non pas pour se marier mais pour pleurer. Fallait-il que je l'aime... Moi qui avais toujours rêvé d'un beau mariage en blanc, avec demoiselles d'honneur, bouquet de fleurs, chants, réception, tout le tra-la-la... Ici ça ne voulait plus rien dire. La réalité est que je me suis mariée en traîneau, appelé "sloupe", tiré par des chevaux, avec des chemins impossibles, une température de chien, dans une chapelle en bois rond. Malgré tout je crois que j'étais heureuse. C'était le premier mariage dans l'église, car le 30 décembre 1935 un mariage avait eu lieu à la cache. Philippe Plourde et Blanche Dickey s'unissaient; le ministère de la Colonisation fit la noce et le mariage fut béni par M. le Curé Guillemette. D'ailleurs le nôtre fut béni par le même curé.

Le lendemain, installation dans ma maison: un ménage ordinaire, rien de luxueux, un plancher de bois, une lampe à l'huile, de l'eau dans une chaudière sur une tablette. Mais j'avais deux belles chambres. Mon père nous avait donné un beau mobilier de chambre et mon mari avait acheté un lit. Voilà l'intérieur de notre première maison. Nous étions

quand même heureux. Une chaumière et un coeur, c'est beau dans les romans, mais on ne vit pas d'amour et d'eau fraîche, même quand il faut la charroyer. La vie, c'est autre chose. Mon mari travaillait avec les autres colons pour bâtir le presbytère, la maison de l'infirmière, celle de l'Inspecteur de la Colonisation et aussi des écoles. Il fallait au plus tôt loger tous les gens qui demeuraient un peu partout. Comme je l'ai dit, notre mariage avait été béni par le Curé de Beaucanton. Notre presbytère ne fut prêt que le 20 décembre 1936. M. le Curé Dion fut notre premier curé. Il logeait dans le haut de la cache du magasin Pro-novost depuis un mois. Il est resté avec nous jusqu'au mois de mai 1940. Il fut remplacé par le Curé Bouchard. Nous étions à ce moment là, je crois, 1300 personnes à Villebois. Mais en 1942, lors de la séparation de Villebois pour former une autre colonie, soit Val Paradis, cent familles nous quittent. Mais la vie continue. Nous étions à 23 milles de La Sarre, sans chemins carrossables l'été. Notre route, c'était la rivière Turgeon.

Tous les colons travaillaient par groupe de 15 hommes avec un "foreman". Mon père avait son groupe, car il avait une paire de chevaux de trait et l'équipement qu'il faut pour bâtir, faire les chemins, charroyer le bois. Dans une colonie, il faut commencer par faire le pontage des chemins avec des billes de bois rond posées en travers, ce qui permet de voyager à pied sans être dans la boue jusqu'aux genoux. Le nombre exact de familles qui demeurent aujourd'hui à Villebois, je ne le sais pas, à peu près 500 personnes je crois. Mais à l'époque, les rangs étaient tous habités avec des maisons sur chaque lot. Nous sommes toujours restés dans le rang de l'église, soit le 6 et 7. Nos familles de-

meuraient aussi dans le même rang ce qui nous permettait de nous voir assez souvent.

Quand j'étais chez mon père, les questions argent ne me préoccupaient pas, c'était ma mère qui pensait à tout. Mais mariée, il fallait que je fasse mon budget. Ce n'était pas difficile, les colons gagnaient \$1.00 par jour pour dix heures de travail.

Le lendemain de notre mariage, il nous restait en poche \$15.00 pour finir le mois et nous avions un terme de 9 dollars sur le poêle, imaginez!... Pourtant, nous avons vécu assez bien. Il faut dire qu'on avait fait l'épicerie. Je crois que j'étais assez économe. Quand vous lirez ces lignes vous n'en croirez peut-être pas vos yeux, mais c'est la vérité. On ne pensait pas à partir, c'était pire dans les villes. Le chômage sévissait partout. Nous avions un toit sur la tête et nous étions décidés à vivre sur une terre "en bois vert". Mais un jour on fera un jardin, on sèmera... enfin moi je n'étais pas très enthousiaste, je ne connaissais rien à la terre, mais je voulais bien essayer.

C'était difficile. Avez-vous remarqué que plus une chose coûte d'efforts, de sacrifices et de sueurs, plus on y tient: c'était le cas de tous ces braves gens. Aucun n'a démissionné. Bâtir un pays, ça se fait debout, et pour ça les Québécois sont un peu là dans tous les domaines.

Les colons vivaient d'espérance, ils avaient hâte de voir arriver les beaux jours pour défricher, éloigner la forêt, voir s'agrandir le lopin de terre cultivable. Tout le monde disait que la terre était bonne, mais le climat, ça!... il fallait attendre et laisser cela dans les mains de la Providence. Profondément croyantes et pratiquantes, ces

familles passèrent à travers bien des difficultés, mais je suis sûre que Dieu veillait sur chacun de nous.

La première année s'est passée. Tout le monde était en bonne santé, la grippe ne prenait pas. Il faisait trop froid l'hiver, par contre les étés étaient très chauds. Toutefois, il faut que je vous raconte un accident très grave qui est survenu avant notre arrivée. M. Gagnon, de Jonquière, était depuis une semaine dans sa maison. Il transportait des bûches lorsqu'il trébucha et fut écrasé; il mourut sur le coup. Dans les circonstances ce fut une grande tragédie. Toute la famille repartit pour Jonquière avec la dépouille mortelle de leur père. C'était une tragédie pour la colonie, mais encore plus grave pour la famille qui n'est jamais revenue dans l'Abitibi. Moi, je ne les ai pas connus, mais mon père était ici.

Le premier hiver... Je me souviens qu'une équipe d'hommes passait par les maisons pour donner de l'eau potable, avec des tonnes, et laissait à chaque maison sa provision pour 24 heures; mais les lavages se faisaient avec de la neige fondue. Au printemps, les hommes s'empres- saient de creuser des puits pour chaque colon. Parfois il fallait la ménager, car l'eau était surtout à fleur de terre. Les hommes travaillaient, mais ils avaient tant à faire. Les travaux étaient divisés par groupes d'hommes-maisons à bâtir. Il y avait aussi les puits à creuser et les chemins à faire. Au sujet des chemins, ce n'était pas un cadeau, au printemps, à la fonte des neiges. Ça défonçait tellement qu'il fallait des bottes hautes aux genoux, et parfois la boue passait par dessus. Ce qui n'empêchait personne de sortir. Il fallait aller au village de temps en temps.

La première garde-malade à Villebois fut Garde Pronovost. En 1936, sa maison était prête. Les gens avaient parfois besoin de ses soins. A ce sujet, je vais vous raconter la conversation que j'ai eue avec elle à l'occasion du 251<sup>ème</sup> anniversaire de la paroisse de Villebois. Voici ses propres paroles: "J'aime revenir par la pensée sur cette période de ma vie passée en pleine forêt, mais avec des familles très attachantes. J'ai vécu ici une vie enrichie non seulement par les événements, mais par les efforts de tous et chacun de vous. Il y avait cette chaleur humaine qu'on oublie pas, et auquel on est fier d'appartenir. J'ai voyagé souvent à pied par tous les temps, dans la boue comme dans la neige, mais les gens, pour ménager les jambes de la garde, ont utilisé la "sloupe". L'été, c'était très dur, mais on installait du foin dans le fond pour protéger des chocs. L'hiver, on venait souvent me chercher avec des chiens! J'ai gardé un bon souvenir de vous tous, je me sentais utile à quelqu'un." Ce sont ses propres paroles à elle, mais je crois qu'elle a été modeste. J'ai une version plus véridique. Par tous les temps, l'hiver dans les tempêtes de neige, l'été dans la boue, les infirmières parcouraient une distance de plusieurs milles à pied, pour aller accoucher une petite maman en détresse dans son bout de rang. J'ai toujours admiré ces femmes pleines de courage et de volonté pour sauver des vies. Ce n'était pas un métier, c'était de l'abnégation! Parfois, elles faisaient deux accouchements dans la même nuit, et à des milles de distance. C'est sûr que les gens étaient gentils; c'était bien le moins.

Je vous donne le nom de toutes les infirmières que j'ai connues: Garde Pronovost de 1936 à 1938, Berthé Côté suivie de Garde Lavoie en 1943 et Cécile Leblanc de 1947 à 1955. Nous ne pourrons jamais assez leur rendre hommage, car leur dévouement était magnifique.

Je vous ai dit que mes parents demeuraient dans le même rang, mais c'était à 3 milles de nous. J'allais souvent les visiter. L'été, papa me ramenait parfois à dos de cheval. Parfois en "sloupe" ou bien je revenais à pied. L'hiver c'était plus agréable. Lors de mon deuxième hiver en Abitibi, le premier de ma vie d'épouse, nous avons eu un Noël plus gai que le premier avec la messe de minuit et le réveillon chez mes parents. J'en ai profité pour annoncer la nouvelle: j'allais avoir un bébé. J'étais heureuse, et toute la famille se réjouissait avec nous. En ce temps-là la pilule n'existait pas, et c'était normal d'avoir un enfant dès la première année. J'ai eu dix grossesses. Avoir un enfant pour nous, c'était une bénédiction du Bon Dieu, un ange descendu du ciel. J'avais hâte de le tenir dans mes bras. On ne pensait pas à l'argent comme aujourd'hui, pas du tout; on avait hâte qu'il soit là. C'est long neuf mois; il peut arriver n'importe quoi, mais j'avais confiance. Il m'arrivait souvent de perdre connaissance, mais mon mari m'aidait; d'ailleurs, je n'avais pas grand-chose à faire. L'hiver se passa bien, je tricotais en prévision de l'événement, mais je ne pouvais pas coudre n'ayant pas de machine.

Notre bureau de poste a ouvert ses portes en mars 1936; le transport du courrier se faisait par la rivière l'été, et l'hiver en "snowmobile", espèce de moto-neige à patin. Je crois qu'aujourd'hui ce genre de véhicule n'existe plus sur le marché. Un jour que je regardais le catalogue, une belle machine à coudre attira mon attention, mais elle coûtait exactement \$35.00 dollars, une fortune quoi! J'avais des tours dans mon sac, et j'obtins de mon mari qu'il ouvre un compte avec un terme de \$3.00 dollars par moi. J'ai habillé toute ma famille grâce à elle et j'ai économi-

sé des centaines de dollars!...

Pour revenir à mon trousseau, ma mère me donna des conseils et un peu d'aide. Je n'avais jamais cousu. Je crois que j'avais des aptitudes, mais surtout de la bonne volonté; il n'en faut pas plus pour faire ce que l'on veut. Quand je regardais les tiroirs du bébé, j'étais fière de moi. A la fin de juillet 1937, le bébé arriva après 48 heures de souffrance. On ne croyait pas le voir vivant. Il était impossible pour nous de descendre à l'hôpital, le plus proche était à Amos. La Garde Pronovost demanda l'aide de Garde Gagnon de Beaucanton. Elles ont été merveilleuses. Quand le médecin arriva, le bébé était au monde, un gros garçon de 9 livres, blond, joufflu, en bonne santé. Il avait été long à venir, mais je le trouvais d'autant plus joli... La naissance d'un enfant, auparavant, pour moi c'était naturel; mais ce jour-là, je croyais au miracle, je me sentais petite devant cet événement. Je crois que toutes les mères du monde ressentent la même chose. Le papa se remettait lentement; il était fou de son garçon. A 30 ans, c'est un beau cadeau.

Pour moi, ce fut l'apprentissage de la vie de maman inquiète et nerveuse, mais tout se passa très bien. Il faut dire que la besogne ne manquait pas: laver à la cuve, boulanger le pain, tout faire de ses mains. Les femmes de l'époque étaient toutes dans la même situation; alors, je n'étais pas pire que les autres. J'avais de très bons voisins qui m'ont rendu d'immenses services. C'était une grande qualité du temps: tout le monde s'entraidait car on était tous dans le même bateau. Je crois que c'est une qualité de vie qui se perd... et c'est dommage!...

Je vais vous parler un peu de la formation de la paroisse. Au début, quand nous sommes arrivés, beaucoup d'enfants étaient d'âge scolaire.

Les premières écoles sont préparées dans les maisons de colons vacantes, c'est-à-dire celles des célibataires. Les institutrices étaient recrutées parmi nous; ma petite soeur, des cousines, des amies firent la classe de 1936 à 1938. Pendant ce temps, les hommes construisaient les écoles des rangs. Plus tard une école de deux classes ouvrait ses portes au village. L'enseignement au village, en 1940, se donna jusqu'à la 9ième année. Au mois d'août 1955, quatre religieuses oblates arrivent dans la paroisse prendre possession d'un magnifique couvent, encore existant aujourd'hui, mais beaucoup de classes sont vides. En 1958, le nombre de classes était de huit, 216 élèves fréquentaient ces écoles de la première année à la onzième. En 1938, le gouvernement faisait construire des ponts sur la rivière Turgeon, ce qui permettait aux colons qui habitaient de l'autre côté de la rivière de venir au magasin, d'aller à la messe, et de voir la garde-malade. Avant, ils traversaient en chaloupe. C'était aussi plus avantageux pour les hommes qui travaillaient en groupe.

M. le Curé Dion à dirigé la paroisse de novembre 1936 jusqu'en mai 1940. Il aurait bien aimé rénover le presbytère mais nous n'avions pas d'argent. Nous étions tous dans la même situation. Les salaires n'étaient pas tellement plus hauts qu'à l'arrivée, mais le beurre ne coûtait que 35 sous la livre et une boîte de tomates 15 sous. Ça ne coûtait rien pour se chauffer, mais il fallait un peu d'huile pour s'éclairer. On se contentait de peu. Au début, c'était le ministère de la colonisation qui payait les hommes \$1.00 par jour pour construire, faire les chemins etc. Mais en 1938-39, c'était la forêt qui était la principale source de revenu. Tout en défrichant, les colons ramassaient le bois qu'ils vendaient à des contracteurs. Plusieurs moulins à scie s'installèrent sur le bord de la rivière, et opérèrent aussi dans la paroisse.

Je me souviens de quelques-uns: Eugène Lambert, Létourneau, Philippe Poulin, F.X. Martel, Sauvageau qui le vend à Léopold Chabot, qui le revend à Perron et fils, George E. Côté, mon père qui a vendu le sien à Garneau Gervais; Emile Derochers, Henri Côté... J'en ai peut-être oublié quelques-uns, mais sept cent millions de pied de bois ont disparu de Villebois en 25 ans. Je me demande qui en a profité le plus, les colons ou les opérateurs de moulins à scie...

Au jour de l'an 1938, Laurier, mon fils, a déjà 5 mois. Les deux grands-parents le gâtaient un peu. J'aimais bien recevoir les parents le plus souvent possible. J'étais assez bonne cuisinière: tourtières, beignes, gâteaux, du bon pain fait à la maison. C'était agréable de recevoir. D'ailleurs j'ai toujours aimé la visite. L'hiver passa sans histoire. Au printemps, les colons étaient pleins d'espoir et chacun avait défriché assez grand pour faire un jardin. J'étais fière de travailler dehors malgré les mouches noires et les maringouins. Les gens se connaissaient tous et l'on vivait en bon voisinage; quand un malheur frappait une famille, tout le monde sympathisait.

Notre cimetière comptait quelques bébés, mais je crois que le premier colon enterré à Villebois fut M.Philippe Desbiens; il est décédé à Pâques 1937. La famille est quand même restée ici et ses enfants demeurent toujours à Villebois. D'ailleurs, les premiers colons, c'est-à-dire nos pères, sont presque tous disparus; il n'en reste que quelques-uns ici et là. Mais les enfants sont demeurés, et forment aujourd'hui la paroisse de Villebois.

Vous m'excuserez si je retourne au moment de ma vie où je l'ai laissée, car mon but c'est d'écrire ce que nous avons vécu. Ce n'est

peut-être pas intéressant, mais je crois que pour la jeune génération c'est de l'inconnu. Les femmes, dans ce temps-là, n'étaient pas gâtées, mais il faut vous dire que les hommes travaillaient encore plus fort que nous car ils n'avaient pas tous des chevaux. Je me souviens que mon mari charroyait les provisions de la famille sur le dos dans un "pack sac" du village à la maison, ce qui représentait un mille, et cela après sa journée d'ouvrage une fois par semaine. Les autres soirs, après le souper, il prenait sa hache et défrichait jusqu'à la noirceur. L'hiver, c'était différent, on allumait la lampe plus à bonne heure, et entre voisins on jouait aux cartes. Le bridge était le jeu préféré des gens de l'époque. C'était le seul divertissement, il n'était pas question de radio, encore moins de télévision: elles n'étaient pas encore inventées. Plus tard nous avons eu la radio à batterie, en 1945 je crois. Nous sommes en 1939, le temps passe sans histoire, le fiston marche, parle, lorsqu'une petite fille fait son arrivée, le 17 mai 1939, une belle blonde. C'est Garde Côté qui m'a accouchée; j'ai toujours accouché avec des infirmières, sauf dans les cas particuliers.

Ma petite fille était en forme comme mon gars, c'était un autre rayon de soleil. J'ai d'ailleurs conservé six enfants vivants et je n'ai vécu que pour eux et mon mari. Je ne blâme pas la génération d'aujourd'hui qui se contente de deux enfants, et parfois d'un seul, mais je les trouve passablement égoïstes. A mon avis ils vont terriblement s'ennuyer et, quand ils partiront pour un monde meilleur, Dieu que les veillées funèbres vont être tristes! Sans doute, la mode sera changée, ils ne veilleront plus leurs morts; d'ailleurs je me demande bien ce qu'ils iraient y faire, ils ne prient plus, et ne croient plus en Dieu!... Enfin, je ne veux pas faire le procès des jeunes, ce n'est pas mon but.

En 1940, c'était la guerre. Plusieurs jeunes de Villebois se sont enrôlés: Paul-Emile Lavoie, Raymond Rousseau, Lucien Marquis, Gérard Racine, Raoul et Francis Boucher, mes deux beaux-frères. Un jeune est mort au champ d'honneur, Raymond Rousseau. Il est enterré en Normandie. Je connaissais bien sa famille, c'était triste pour des parents, il n'avait que 22 ans. Comme vous le savez, cette guerre a duré de 1939 à 1945. La crise mondiale, qui sévissait à notre arrivée, disparaissait avec la guerre. Il y avait plus d'argent en circulation, les salaires étaient meilleurs, mais il fallait des coupons pour acheter plusieurs denrées alimentaires: café, sucre, beurre, etc. C'était partout pareil, et je crois que les villes en ont souffert plus que nous.

A mesure que les années passaient, notre paroisse s'améliorait. Les femmes travaillaient aussi pour que la vie soit plus intéressante. Le 25 septembre 1939 voyait naître un cercle de Fermières à Villebois; la fondatrice fut Mme Joseph Mailloux, de regrettée mémoire. Elle avait réussi à gagner 32 dames à la cause. Le Cercle fut reconnu officiellement le 11 octobre 1939. M. le Curé Dion fut notre aumônier sous le patronage de Ste-Thérèse; je ne sais trop pourquoi elle fut choisie comme patronne. Notre devise était: "Pour la terre et le foyer". Le Cercle existe encore aujourd'hui et rend d'immenses services dans tous les domaines: tissage, couture, tricotage, etc. Mais la plus belle oeuvre qui se fait par les fermières à Villebois, depuis 1949, c'est l'entraide funéraire. C'est une beauté de voir la sympathie qui existe dans cette paroisse. Quand le malheur et la mort frappent une famille, tous les repas chauds sont préparés bénévolement par les dames, pour toute la famille, les parents et les amis. Tout le monde est bienvenu aux repas du midi et du soir, repas servis dans la salle du couvent. C'est un service que beaucoup de

paroisses ont instauré, mais les villes ne peuvent pas se le permettre faute de locaux. A mon avis, c'est dommage, c'est un service qui n'a pas de prix pour les familles dans le malheur.

Chez nous au Québec, la vie civile ne va pas sans l'Eglise, surtout à cette époque. Je crois que sans elle, nous n'aurions pu fonder ces paroisses. Je veux rendre hommage à ces hommes de Dieu qui, avec leurs défauts et leurs qualités, bâtirent la paroisse avec l'aide de tout le monde. Le premier curé responsable des colonies de Villebois et Beaucanton fut l'Abbé Guillemette. Il arriva le 21 décembre 1935 à Beaucanton et il célébra la première messe de minuit dans un hangar de 20 x 30 au rang 2 et 3 de Rousseau.

Les prêtres vivaient comme nous, c'est-à-dire pauvrement. En mai 1936, le plan Vautrin permit la construction de la chapelle de Villebois. Comme je l'ai déjà dit, notre premier Curé fut l'Abbé Dion. Il quitta la paroisse en mai 1940, remplacé par le Curé Adéodat Bouchard qui resta 7 ans avec nous. En 1942, les colons qui avaient une dévotion particulière à la Ste-Vierge lui rendent hommage en bâtissant une belle grotte à côté de l'église. Elle fut bénite par un Père rédemptoriste venu prêcher une retraite dans la paroisse; elle existe encore aujourd'hui. En juillet 1947, la maladie l'empêchant de continuer, il fut remplacé par l'Abbé Lafrenière qui fit le projet de construire une église permanente, mais là encore la maladie le force à partir. En 1949, c'est le Curé Rosaire Leblanc qui lui succède à la tête de la paroisse jusqu'en 1956; ce dernier est remplacé par le Curé Robillard jusqu'en 1960, année du 25ième anniversaire de la paroisse de Villebois.

Si je vous donne tous ces détails, c'est afin de vous montrer

un peu l'évolution de la paroisse, en même temps que notre vie suivait son cours. Je vous ai parlé des infirmières dans les paroisses de Villebois et Beaucanton. Elles ne se reposaient pas souvent, et les mères encore moins, car les familles de 10 à 12 enfants n'étaient pas rares. Je me demande aujourd'hui où l'on puisait notre courage car il en fallait beaucoup pour faire tout le travail, pour faire la lessive dans une cuve avec une planche à laver, pour frotter les planchers. Inutile de dire qu'au début on n'avait pas l'électricité ni le téléphone. Seuls le Curé et la Garde avaient le téléphone. Comme l'eau n'était pas dans les maisons on ne pouvait avoir de toilette ni de bain. Côté confort, j'en ai un peu souffert, d'autant plus que la famille s'agrandissait. En 1941, une autre petite fille entra dans la famille, jolie et en bonne santé. Nous étions heureux avec nos petits, mais dans la vie il n'y a pas que des joies. Un jour, ma petite, alors âgée de 5 mois, tomba malade de ce que je croyais être une grippe. La Garde Côté, après plusieurs visites, décida de la descendre à l'hôpital d'Amos, déplacement assez difficile, mais nous sommes en 1941, et les chemins sont assez carrossables pour les autos, sur la terre durcie, recouverte d'un peu de gravier. On pouvait aussi descendre à La Sarre par terre. Elle la descendit elle-même avec ma mère à l'hôpital d'Amos, mais, deux jours plus tard, elle décédait d'une pneumonie. Je ne pouvais comprendre qu'un tel malheur nous frappe; folle de désespoir je n'acceptais pas la mort d'un bébé de cinq mois en bonne santé qui n'avait été malade que dix jours. Je ne pouvais me résigner... J'étais tellement désespérée! Heureusement, la famille et les amis m'ont aidée à passer à travers. Je sur-protégeais les deux autres ainsi que mon mari, de crainte de les perdre. J'ai toujours été mère-poule, mais là c'était encore pire.

A l'époque, la mortalité infantile faisait beaucoup de ravage; il y avait beaucoup de bébés, mais je crois que les circonstances n'aidaient pas. C'est pourquoi les garde-malades s'occupèrent de vacciner les enfants, les immunisant contre la coqueluche et la variole. Le travail accompli par les médecins et les infirmières du temps a grandement aidé à sauver des enfants, car aujourd'hui c'est plutôt rare des bébés qui meurent. Les mères accouchent dans les hôpitaux avec des médecins et c'est plus facile de prévenir les maladies infantiles. A cette époque, dans la paroisse de Villebois entre autres, on ne pouvait faire l'impossible.

Malgré tout ça la vie continue. Nous sommes en 1941, il se fait toujours de l'amélioration dans la colonie. C'est à force de bras que les colons défrichent assez grand pour semer du foin et de l'avoine jusqu'à concurrence de 5 acres. Je crois me rappeler que le gouvernement payait \$30.00 dollars l'acre; après cela, il fallait se débrouiller. Le ministère de la colonisation donnait une charrue pour labourer.

Je vous ai parlé de l'école, mais j'ai oublié de vous dire que la Corporation scolaire de Villebois existe depuis 1937, mais elle fut fondée officiellement en 1940. En 1943, la forêt prenait le dessus sur l'agriculture: les colons faisaient plus d'argent en coupant les arbres et en vendant le bois aux propriétaires de moulins à scie. Cultiver! "N'est pas cultivateur qui veut", c'est un métier et peu d'entre nous y excellaient. Plusieurs pères de familles travaillaient à l'extérieur.

Le 11 décembre 1945, un groupe de colons se réunit dans l'église pour fonder "La Caisse populaire". Ce fut M. Joseph Laliberté, agronome de Roquemaure, qui présida l'assemblée. Quarante parts sociales à \$4.00

dollars chacune furent souscrites, permettant un capital initial de deux cent dollars. La Caisse populaire de Villebois possédait, en 1955, 275 sociétaires, un fonds de plus de deux millions de dollars et avait prêté au-delà de \$170,000 à ses sociétaires. C'est dire qu'elle a joué un grand rôle dans l'économie de l'endroit, ce fut et c'est un bienfait pour la paroisse. Je ne vous nommerai pas tous les hommes qui ont travaillé, je n'ai pas leurs noms en mémoire mais les présidents furent M. Arcand de 1945 à 1949, Albert Ménard de 1949 à 1951, Réal Belzil de 1951 à 1954 et George E. Côté de 1954 à 1960.

Les deux paroisses avoisinantes, Val Paradis et Beaucanton, coopéraient avec nous, car ces colonies furent ouvertes en même temps. Nous avions des rapports de bon voisinage, mais c'était la ville de La Sarre qui était le centre économique de toute la population de ces coins-là! Ne vous demandez-vous pas pourquoi La Sarre a tellement prospéré, car à notre arrivée, en 1935, La Sarre était une toute petite ville. Regardez-la aujourd'hui; c'est grâce aux gens des alentours si les commerces, les banques et magasins de toutes sortes sont prospères en 1976. Si la ville a pris une telle expansion, c'est grâce aux colons de Villebois et des autres colonies d'alentour. C'est encore la même chose aujourd'hui, toutes les paroisses avoisinantes y font affaire.

En 1935, quand nous sommes arrivés à Villebois, le Ministère de la colonisation avait un magasin pour les besoins des familles, mais il fut vendu à Paul Pronovost, le frère de la garde-malade, en juin 1936. Le magasin ne vendait que de la nourriture. Pour tous les autres articles indispensables comme les vêtements, les meubles, etc. , il fallait aller à La Sarre. Normétal a aussi ouvert une mine vers les 1945-1950 je crois,

et les gens de cette ville faisaient et font aussi affaire à La Sarre. Plusieurs colons travaillaient un peu partout, soit dans les moulins à scie, la forêt, ou les mines; alors l'agriculture n'allait pas vite. Le climat laissait à désirer. Ils étaient rares les étés sans gelées. Il fallait cultiver des légumes non fragiles aux froids, mais tout le monde faisait un beau jardin et gardait en plus quelques animaux.

En 1943 naquit le 4ième enfant de la famille, mais il est mort à son arrivée. Je n'étais pas chanceuse en perdant un garçon de neuf livres bien constitué et beau. Peut-être que dans les hôpitaux, avec un médecin et tous les soins appropriés, on l'aurait sauvé, mais dans une maison on ne peut faire l'impossible. La garde-malade a tout fait, même la respiration artificielle mais c'était un "bébé bleu". Seuls des soins spécialisés auraient pu le sauver. J'ai pleuré beaucoup, car je voulais le garder; mais je ne l'avais jamais tenu dans mes bras, c'était moins dur d'accepter l'épreuve.

En 1944, plusieurs colons décidèrent de bâtir une maison plus confortable. Les maisons de bois équarri commençaient à pourrir, malgré les précautions. La plupart avaient été bâties en hiver avec du bois gelé et calfeutrées avec de la mousse pour boucher les trous; ce n'était pas très chaud non plus. C'était une nécessité de rebâtir le plus tôt possible. Les familles aussi s'agrandissaient et il fallait plus d'espace. L'argent commençait à rouler ici comme ailleurs et plusieurs pouvaient se permettre cette dépense. Le gouvernement donnait un octroi de \$350.00 pour aider à payer les ouvertures et la fondation. Les colons faisaient préparer le bois dans les moulins à scie, à leurs frais. Les gens s'entraidaient les uns les autres quand ils en avaient le temps.

Le Curé aussi exigeait un presbytère et une église mais, comme la paroisse n'avait pas assez d'argent, on remettait à plus tard. Ceux qui pouvaient se permettre une maison neuve étaient les colons qui avaient des garçons pour les aider. Ce n'était pas notre cas, nous n'avons rebâti qu'à l'été 1946. Mon mari travaillait dans un moulin à scie, mais on gardait une vache et quelques poules, ce qui aidait à boucler le budget.

Le 20 novembre 1945, le 5ième enfant fit son apparition, un gros garçon bien portant celui-là. J'étais craintive et nerveuse, mais Dieu merci, il était en bonne santé. Nos trois enfants, c'était notre richesse et notre joie. Mon mari et moi adorions les enfants. C'est triste à dire, mais je crois que la famille traditionnelle tend à disparaître. On dirait que la stabilité se fait plus rare. Les divorces sont nombreux, et c'est alarmant de voir le taux de natalité et les avortements voulus qui ne se comptent plus. Je suis peut-être pessimiste mais, à ce rythme-là, la famille va se détruire par elle-même...

Les gouvernements commencent à s'inquiéter de la situation un peu partout, en particulier au Québec où les bonnes familles canadiennes françaises étaient nombreuses. En 1976, la fidélité n'est plus de mode et la générosité, le devoir, la morale chrétienne ne comptent plus. Au train où vont les choses nous serons un peuple mort avant longtemps. Excusez cette réflexion, je ne veux pas faire le procès des jeunes, d'ailleurs je ne serai probablement plus là pour constater... Je vous souhaite donc bonne chance pour l'avenir!...

Je continue de relater les principales étapes de notre vie passée à Villebois. Nous sommes en 1946, la paroisse s'améliore comme

partout ailleurs car les colons ne manquent pas d'argent, sans vivre richement.

Comme je le disais, tout le monde songe à rebâtir une maison, mais l'église et le presbytère aussi sont à refaire. La fabrique manquait de fonds. Le Curé décide de préparer tranquillement la construction de l'église; je crois que c'était le Curé Lafrenière. Dans la même année on procède au creusage de la cave, on achète 1000 sacs de ciment et on coupe 125,000 pieds de bois. Mais le Curé, étant malade et âgé, fut remplacé par le Curé Leblanc en 1949; il continua le travail amorcé par son prédécesseur. La paroisse reçut un octroi de \$3,700.00 dollars pour la construction de l'église. Le 20 novembre de la même année on empruntait \$15,000.00 dollars pour finir l'extérieur. L'intérieur de l'église ne fut terminé qu'en 1955. Les colons ont donné quelque 6,000 heures de travail en main-d'oeuvre ou en argent.

Il me revient un fait à la mémoire. Je crois qu'il peut intéresser, je vais le raconter. Comme vous le pensez bien, dans notre coin c'était un vrai paradis de chasse et de pêche; le lièvre et la perdrix étaient en abondance. Les amateurs s'en donnaient à coeur joie, mais il fallait savoir s'orienter, car la forêt était dense et il était difficile de retrouver son chemin. Plusieurs hommes se sont égarés mais ils ont fini par s'en sortir. Ce ne fut pas le cas pour M. Roland Bouchard. Un jour, il partit pour la journée chasser le lièvre et la perdrix dans le rang 10. Comme c'était son anniversaire ce jour-là, le 25 septembre 1950, il se payait une petite vacance. Il devait revenir pour le souper. Il n'est jamais revenu. Huit jours plus tard, mon petit frère Paul-Emile Côté, que vous connaissez déjà, en cherchant avec une équipe d'hommes, l'a retrouvé gelé. Je le laisse

raconter lui-même l'événement en reproduisant les paroles de la complainte qu'il a composée en hommage à son ami:

-1-

C'était au mois de septembre  
à St-Camille de Villebois  
Malgré ma vie bien sobre  
Je devais mourir là  
En travaillant bien fort  
Exerçant mon métier  
Allant de porte en porte  
poser l'électricité

-2-

Un jour je suis parti  
A la chasse aux perdrix  
Seul avec mon fusil  
Au 10 de Paradis  
Je courais la perdrix  
et n'avais pas d'abris  
Quand je me suis aperçu  
La nuit était venue

-3-

Comme je n'avais pas de feu  
Je n'étais pas heureux  
Je priais le bon Dieu  
De me réchauffer un peu  
Mais il neigeait bien fort  
Je faisais des efforts  
Je n'étais pas très fort  
Avec rien dans le corps

-4-

Et sur mon lit de branches  
J'ai pleuré toute la nuit  
En pensant à ma femme  
A mes pauvres petits  
Ah! quel cruel sort  
Je vais mourir ici  
Adieu à ma chérie  
Et à tous mes amis

-5-

On s'est mis à la recherche  
 Du pauvre malheureux  
 On a eu beaucoup d'aide  
 Le monde est généreux  
 On cherche dans la forêt  
 Sans pouvoir le trouver  
 A la 51<sup>ème</sup> journée  
 On l'a trouvé gelé

-6-

Cette chanson fut composée  
 Par celui qui l'a trouvé  
 Avec l'aide de ses amis  
 et des curés aussi  
 Courage à la famille  
 La famille éprouvée  
 C'est de l'autre côté  
 Que vous le reverrez

(sur l'air: Complainte St-Joseph d'Alma)

Quelques années plus tard, Paul-Emile a retrouvé un M. Savard de La Sarre, perdu dans le canton Lavergne, mort depuis quelques jours. Paul avait peut-être de la chance, mais il avait le sens de l'orientation et ne ménageait pas ses efforts lorsque quelqu'un avait besoin de lui. Pour nous de sa famille, la chanson a une grande valeur, car il n'avait qu'une cinquième année.

En 1946 mon mari décide de bâtir notre maison. Nous avions quelques économies et le gouvernement accordait des octrois. Ca n'avancait pas vite parce que mon mari était seul. Mais ses efforts et son courage nous ont permis d'entrer dans notre maison en avril 1947, juste à temps pour la naissance d'une autre fillette. L'intérieur n'était pas terminé, mais cela importait peu. J'avais deux cadeaux de Pâques: une fille et une maison neuve.

Je n'avais pas le temps de m'ennuyer. Les enfants prenaient tout mon temps; de plus je m'occupais du jardin et de la cueillette des fraises, des framboises et des bleuts.

Tous les colons possédaient la radio à batterie, ce qui meublait nos soirées et nous reliait au monde extérieur. Les nouvelles et les téléromans rendaient la vie plus gaie. D'ailleurs, ici, la nuit vient une heure plus tard; je l'ai constaté à plusieurs reprises en été.

Les enfants vieillissaient, deux déjà allaient à l'école et se débrouillaient très bien. Heureusement, car j'étais très orgueilleuse et j'exigeais toujours les meilleures notes. Je n'ai pas été déçue de ce côté là, ils avaient assez de talent. L'instruction pour moi c'était primordial. Quand on souffre d'une chose, on l'exige de ses enfants. Ils me trouvaient parfois sévère, mais on ne pouvait se permettre de les gâter. Ils n'avaient pas de bicyclette, mais ils s'amusaient avec des brouettes et des traîneaux qui ne coûtaient rien. C'était bon pour développer leur imagination. Ils ne s'en trouvaient pas plus mal.

En 1948, naquit un autre garçon que j'ai eu la douleur de perdre trois mois après sa naissance à l'hôpital de Rouyn. Il était hospitalisé depuis une semaine. J'ai perdu quatre enfants. C'est toujours triste de perdre un enfant, c'est difficile à oublier.

L'hiver 1949 fut dur à traverser! Comme bien d'autres nous avons eu des hauts et des bas. La santé en général était assez bonne et je me maintenais en forme. Mais une hémorragie a failli me coûter la vie. Le Dr. Bernier de La Sarre est venu à Villebois par avion. J'ai frôlé la mort de près. Après quelques semaines, tout était rentré dans l'ordre et je reprenais la besogne. C'est banal, après tant d'années, mais je

voudrais rendre hommage à une voisine, Mme Boivin. C'est grâce à elle si je suis encore vivante. Elle est décédée en 1954. J'ai éprouvé un gros chagrin. Je lui devais beaucoup, elle était tellement bonne.

Heureusement, mon mari avait une bonne santé. En 1950, la colonie progresse dans tous les domaines. L'église, le presbytère, un nouveau couvent sont construits. On parle d'installer l'électricité partout dans la paroisse. Ce n'était pas un luxe, c'était nécessaire, car pour avoir l'eau courante dans les maisons, il fallait de l'électricité. En conséquence le député Courcy de La Sarre décide de faire creuser des puits artésiens. En 1952, l'eau et l'électricité sont là. Les gens jouissent du confort d'une salle de bain, ils ont l'eau chaude et l'eau froide. Imaginez la satisfaction de tout le monde. Pour moi, j'étais tellement heureuse, je ne pouvais le croire, c'était de tout ça que j'avais le plus souffert. Le gouvernement provincial pensait surtout aux cultivateurs, mais à Villebois, ils étaient peu nombreux. Six ou sept colons avaient des animaux. D'ailleurs ils sont encore sur place en 1976. Ce sont les seuls qui vivent de la terre, les autres travaillent dans les chantiers avec de grosses machines pour l'Abitibi Paper ou Normick. La majorité des hommes travaillent à l'extérieur.

En 1956, dans chaque foyer, le téléphone est installé. Nous sommes cinq ou six sur une même ligne, mais c'est une commodité pour tout le monde. Ça nous permet de communiquer avec l'extérieur. En 1955, la télévision fait son apparition.

En 1950, la famille Boucher s'enrichit d'un garçon et d'un autre en 1953, ce qui porte à six le nombre de nos enfants: deux filles, quatre garçons. Nous avons fait l'impossible pour les envoyer à l'école,

malgré la distance. En 1976, le nid est vide, car tous les oiseaux sont envolés, mariés, travaillant dans différents domaines. Nous espérons, mon mari et moi, avoir fait ce qu'il fallait malgré que nous n'étions pas riches. On voulait leur donner ce qui nous manquait, l'instruction. J'espère que nous n'avons pas manqué le bateau et qu'ils sont heureux.

Aujourd'hui nous avons douze enfants, car en se mariant ils nous donnent un enfant de plus, sans compter nos six beaux petits-enfants que nous adorons. Tous les grands-parents, je crois, pensent la même chose.

Je termine ici mon exposé, car nous avons quitté Villebois en 1962. Nous y allons souvent en visite ou à l'occasion d'un mariage ou un décès. Il reste beaucoup de parents dans le coin. Aujourd'hui c'est une petite paroisse comme beaucoup d'autres. Elle n'a jamais été une municipalité, mais cette année je crois qu'elle fait partie de la municipalité de la Baie James. Le confort règne dans toutes les maisons. Les grands enfants font leur secondaire à la Polyno de La Sarre. Ils sont transportés par autobus scolaire, comme tous les enfants des alentours.

Ne demeurant plus dans la paroisse de Villebois, j'ignore ce qui s'y passe en fait d'activité.

Je vous ai raconté, le plus fidèlement possible, l'histoire d'une colonie fondée en 1935, et en même temps la vie bien simple d'une femme de colon de l'époque.

Valable ou pas?... je n'en sais rien. J'espère au moins faire connaître à la jeune génération comment leurs parents se sont débrouillés pour survivre... Une chose dont nos enfants n'ont jamais souffert,

c'est l'amour, car nous les adorons. Aujourd'hui, ils n'ont plus besoin de nous, c'est dommage!... Que voulez-vous, c'est la vie.

Je souhaite donc bonne chance à tous les jeunes, mais tout particulièrement aux miens. Tout le bonheur possible, voilà les voeux d'une vieille maman.

Isabelle B.

LA PLACE DES FILLES  
AU COLLEGE DU NORD-OUEST

(ainsi que d'autres données  
relatives aux étudiants  
de cette institution)

FRANCINE BOUCHER  
Département de Psychologie  
Collège du Nord-Ouest

## TABLE DES MATIERES

Introduction .....	176
I <u>Situation des filles au Collège du Nord-Ouest</u>	
a) Selon les secteurs .....	177
b) Selon les concentrations .....	178
c) Selon les résultats scolaires .....	180
d) Selon la motivation, le travail fourni et le degré de satisfaction .....	181
e) Selon l'origine géographique .....	183
II <u>Autres données fournies par l'enquête</u>	
a) Age des étudiants du Collège du Nord-Ouest .....	184
b) Répartition des étudiants selon le secteur .....	184
c) Origine des étudiants .....	185
d) Répartition dans les secteurs selon l'origine géographique .....	185
e) Lieux de résidence des étudiants pendant l'année scolaire .....	186
selon le sexe .....	187
notes et lieu de résidence .....	188
f) Dimension de la famille des étudiants du Collège ....	188
Bibliographie .....	189

## INTRODUCTION

Dans le cadre d'un cours de recherche individuelle au département de Psychologie, nous avons été amenés à nous livrer à une enquête (1) dont le but principal consistait à recueillir des renseignements sur la population étudiante du Collège. Ceux-ci devaient servir à normaliser un test non-verbal de raisonnement présenté en même temps que le questionnaire et d'analyser les variables pouvant influencer les résultats.

Si cet aspect de la recherche demande encore à être approfondi, il nous a paru pertinent de livrer, en tentant de les décoder, une série de données accessibles immédiatement.

Nous croyons qu'elles sont en mesure d'intéresser un nombre important d'étudiants mais également de professeurs, d'administrateurs et de parents désireux de mieux connaître cette institution qu'est le Collège du Nord-Ouest, et surtout ceux qui en font sa raison d'être: les étudiants.

Dans un premier temps, notre attention s'est portée sur la place occupée par les filles au niveau des secteurs, des concentrations, des résultats scolaires, etc., afin de déterminer jusqu'à quel point les différences, liées au sexe, sont encore présentes au niveau collégial.

---

(1) Le questionnaire ayant été utilisé, lors de l'enquête, ainsi les données sur la représentativité de l'échantillon, sont placés en annexe de l'article de Jo Godefroid: Rôle de L'appartenance sociale... (même cahier).

Nous avons ensuite tenté d'extraire une série de renseignements relatifs à l'âge, à l'origine, au lieu de résidence des étudiants, etc., en fonction de l'intérêt qu'ils présentent pour la compréhension de la réalité collégiale dans le Nord-Ouest.

Une seconde étude présentée par Jo Godefroid, et s'appuyant sur des données fournies par cette même enquête, fera suite à celle-ci. Elle portera sur le rôle joué par l'appartenance sociale et le niveau socio-économique dans le choix effectué par l'étudiant.

#### I. SITUATION DES FILLES AU COLLEGE DU NORD-OUEST

Au Collège du Nord-Ouest, les filles sont aussi nombreuses à fréquenter le Collège que les garçons. En effet, la proportion de garçons et de filles est sensiblement la même. On a observé un taux de fréquentation de 48.8% chez les garçons et 51.1% chez les filles. Il est à noter qu'en 1971-1972, les taux étaient de 49.0% chez les garçons et de 51.1% chez les filles et que depuis ils se sont maintenus à plus ou moins 1.0%. C'est donc dire que le rapport garçons-filles est assez stable au collège.

##### a) Selon les secteurs

Si, au total, les filles sont aussi nombreuses que les garçons à fréquenter le collège, il existe une inégalité entre les sexes selon le secteur. (Voir tableau I).

TABLEAU I - DISTRIBUTION ENTRE SECTEURS SELON LE SEXE

<u>Sexes</u> Secteurs	Garçons	Filles
Général	56,4%	45,6%
Profess.	43,6%	54,4%
Total	100%	100%
	N = 450	N = 474

$$X^2 = 10,49$$

$$dl = 1$$

différence très significative

$$(P < .001)$$

b) Selon les concentrations

Les filles se retrouvent en plus grand nombre dans le cours professionnel que les garçons. Au secteur général on retrouve 56.4% de garçons et 45.6% de filles comparativement à 43.6% de garçons et 54.4% de filles au professionnel. Et ceci ne date pas d'aujourd'hui, trois ans après l'ouverture des Cégep, soit en 1970-1971, le pourcentage de filles se dirigeant au secteur professionnel était, au Collège du Nord-Ouest de 57.7%, pour 37.5% des garçons et s'est maintenu depuis, variant au maximum de 2 à 3% chaque année.

On peut expliquer cette plus grande fréquentation du secteur professionnel, par les filles, par "le double destin des filles" dont fait état Claude Escande dans: "Les classes sociales au Cégep" page 219. Pour ce dernier, la tendance plus forte à l'inscription des filles dans les cycles moins longs peut se comprendre par l'existence de la contra-

diction entre un avenir professionnel et une vie conjugale envisagée le plus souvent de façon traditionnelle.

On remarque également que dans chaque secteur, il y a des cours masculins et des cours féminins. (Voir tableaux IIa et IIb). Seules les sciences biologiques et humaines accueillent un nombre à peu près égal de chaque sexe, mais alors qu'en Arts et Lettres on retrouve deux filles pour un garçon, on rencontre en Sciences pures 9 garçons pour une fille et en Sciences administratives 3 garçons pour une fille.

Quant au secteur professionnel, mises à part les Techniques administratives, toutes les autres orientations sont presque uniquement choisies soit par des garçons, soit par des filles.

TABLEAU IIa - COMPOSITION DES ORIENTATIONS DU SECTEUR GENERAL SELON LE SEXE (%).

Orient Sexe	Cours mixtes		Arts et lettres	Cours masculins	
	Sc. biol.	Sc. hum.		Sc. adm.	Sc. phys.
Garçons	56.1	46.2	32.3	72.0	88.9
Filles	43.9	53.8	67.7	28.0	11.1
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%
	n = 114	n = 364	n = 65	n = 75	n = 108

$$\chi^2 = 84,03$$

$$dl = 4$$

différence très significative

$$(P < .001)$$

TABLEAU II b - COMPOSITION DES ORIENTATIONS DU SECT. PROFESSIONNEL SELON  
LE SEXE (%)

Orient Sexe	Cours mixte	Cours féminins		Cours masculins			
	Tech. adm	Tech. hum	Tech. inf	Tech. for	Tech. bât	Electro.	Tech. min
Garçons	52.3	18.8	9.5	84.6	94.4	96.2	89.3
Filles	47.7	81.2	90.5	15.4	5.6	3.8	10.7
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

n = 216    n = 160    n = 169    n = 52    n = 71    n = 52    n = 28

$\chi^2 = 313,56$     dl = 6    différence très significative  
(P < .001)

Ce sont les techniques infirmières et humaines qui ont la faveur des filles car on y retrouve 9 filles pour 1 garçon. Pour celles restantes, soit électrotechnique, techniques forestières, minières et du bâtiment, on y retrouve 9 garçons pour une fille.

Ceci démontre nettement combien le choix de l'orientation est influencé par le sexe de l'étudiant.

c) Selon les résultats scolaires

Lorsqu'on compare les notes des garçons à celles des filles, on ne trouve aucune différence significative. Les filles n'obtiennent pas de meilleurs résultats que les garçons, mais forment un groupe plus homogène, c'est-à-dire que 70.8% des filles ont des résultats en situant

dans la moyenne (entre 70 et 79) alors que les garçons n'obtiennent que 57.5% ces mêmes notes. On note cependant que les garçons sont plus nombreux à voir de meilleurs ou de moins bons résultats que les filles. (Voir tableau III).

TABLEAU III - SEXE ET RESULTATS SCOLAIRES.

Notes Sexes	0-69	70-79	80 et +	TOTAL
Garçons	33,1	57,5	11,4	100,0% n = 440
Filles	20,2	70,8	9,0	100,0% n = 465
	25,5	64,3	10,1	

$\chi^2 = 17,94$       degré de liberté = 2      différence très significative  
( $P < .001$ )

- d) Selon la motivation, le travail fourni et le degré de satisfaction.

L'enquête révèle que, bien que n'ayant pas de meilleurs résultats que les garçons, les filles s'estiment plus motivées, déclarent fournir plus de travail et sont plus satisfaites que le sexe masculin. (Voir tableaux IV a, IV b et IV c).

TABLEAU IV a - DISTRIBUTION ENTRE SEXES SELON LA MOTIVATION

Sexes \ Motivation	-motivés	+motivés	TOTAL
Garçons	38,1	61,9	100,0% n = 449
Filles	27,1	72,9	100,0% n = 473

32.4%      67.6%

 $\chi^2 = 12,78$ 

degré de liberté : 1

différence très significative  
( $P < .001$ )TABLEAU IV b - DISTRIBUTION ENTRE SEXES SELON LE TRAVAIL FOURNI

Sexes \ Travail f.	-de travail	+de travail	TOTAL
Garçons	38,8	61,2	100,0% n = 449
Filles	21,9	78,1	100,0% n = 474

30.1%      69.9%

 $\chi^2 = 30,96$ 

degré de liberté : 1

différence très significative  
( $P < .001$ )TABLEAU IV c - DISTRIBUTION ENTRE SEXE SELON LA SATISFACTION PERSONNELLE

Sexes \ Satisfac.	-satisfait	+satisfait	TOTAL
Garçons	36,2	63,8	100,0% n = 448
Filles	27,8	72,2	100,0% n = 473

31.8%      68.2%

 $\chi^2 = 7,60$ 

degré de liberté : 1

différence très significative  
( $P < .001$ )

e) Selon l'origine géographique

Pour ce qui est de l'origine géographique des garçons et des filles, ce n'est pas tant au niveau des villes qu'existe la différence, mais dans les régions de 0 à 5 milles d'une ville et de 10 milles et plus. (Voir tableau V). En effet, les garçons qui fréquentent le Collège sont légèrement plus nombreux à provenir d'une zone de 0 à 5 milles d'une ville, (6 garçons pour 4 filles) alors qu'à partir de 10 milles et plus d'une ville ce sont les filles qui deviennent plus nombreuses, (3 filles pour 2 garçons).

TABLEAU V - SEXE ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE.

	ville	0-5 milles	5-10 milles	10 milles et+
Garçons	49,8	58,2	54,3	39,6
Filles	50,2	41,7	45,7	60,4
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
TOTAL	n = 562	n = 96	n = 70	n = 197
	60,8	10,4	7,6	11,8

$$\chi^2 = 11,25$$

degré de liberté = 3

différence significative

(P &lt; .05)

## II. AUTRES DONNEES FOURNIES PAR L'ENQUETE.

### a) L'âge des étudiants.

La moyenne d'âge étudiants du Collège est de 18 ans 10 mois, et selon le niveau collégial, cette moyenne est de 18 ans 1 mois pour les étudiants du collège I, de 19 ans 4 mois pour le collège II et de 20 ans 8 mois pour le collège III. On remarque que l'écart moyen est de 1 an 3 mois, alors qu'on aurait dû s'attendre à un écart d'un an entre chaque tranche d'âge.

Il faut admettre que la moyenne des étudiants prend non pas deux ans ou trois (selon le secteur auquel il appartient), mais bien 2 1/2 ans (5 sessions) ou 3 3/4 ans, avant de devenir détenteur d'un diplôme de l'enseignement collégial.

### b) Répartition des étudiants selon le secteur.

La distribution des étudiants selon le secteur est la suivante:

TABLEAU VI

Général	Professionnel	TOTAL
50,9%	49,1%	100%

n = 924

Les chiffres démontrent que les étudiants se dirigent autant dans un secteur que dans l'autre. D'ailleurs déjà en 1974-75 cette proportion était atteinte et est demeurée constante depuis.

c) Origine des étudiants.

La répartition des étudiants selon le nombre d'habitants de l'endroit d'origine est la suivante:

TABLEAU VII a

0-1,000 hab.	1,000-4,000 hab.	4,000 à 10,000 hab.	10,000 et +	TOTAL
18,7%	18,6%	16,1%	46,6%	99,9% n = 919

Selon Statistique Canada 1977, les proportions de la population du Nord-Ouest habitant ces régions sont:

TABLEAU VII b

0-1,000 hab.	1,000-4,000 hab.	4,000-10,000 hab.	10,000 et +	TOTAL
39,5%	15,5%	10,6%	34,4%	100,0% n=174,000

On s'aperçoit que les régions urbaines sont sur-représentées au Collège au détriment des régions rurales.

d) Répartition dans les secteurs selon l'origine géographique.

Si l'on regarde le tableau VIII, on peut remarquer qu'il existe une différence significative entre les secteurs selon l'origine géographique. En effet à moins de cinq milles d'une ville les étudiants se dirigent majoritairement vers le secteur général, alors que, à partir de cinq milles et plus d'une ville, c'est l'inverse qui se produit.

TABLEAU VIII - ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET SECTEURS.

Secteurs Origine	Général	Professionnel	TOTAL
5 milles et -	54,4	45,6	100,0% n = 656
5 milles et +	42,1	57,9	100,0% n = 266
	50,8	49,2	

$\chi^2 = 4,76$       degré de liberté = 1      différence significative  
( $P < .05$ )

e) Lieux de résidence des étudiants pendant l'année scolaire.

Le tableau IX nous indique la répartition des étudiants selon leur lieu de résidence pendant l'année scolaire.

TABLEAU IX

Rés. parents	Rés. pers.	Rés. collège	Loyer	TOTAL
32,3	5,0	28,9	33,8	100,0% n = 914
37.3%		62.7%		

Ce tableau nous permet de connaître la proportion d'étudiants originaire de Rouyn-Noranda et de sa banlieue. En effet, les étudiants du Collège qui ont déclaré demeurer soit chez leurs parents, soit dans une résidence permanente personnelle, doivent normalement provenir de Rouyn, Noranda ou Evain. Si l'on compare le nombre d'habitants de ces trois agglomérations au total de la population du Nord-Ouest, on obtient la proportion de 17,6%. Avec ses 37,3%, la région de Rouyn-Noranda est sur-représentée par rapport aux autres régions.

Remarquons, en passant, que sur le nombre d'étudiants originaires de l'extérieur, plus de la moitié habite un loyer.

Partant de là, on peut voir qui demeure en loyer. (Voir tableau X). Il faut cependant noter que nous avons ici regroupé les garçons qui habitent la résidence et les bachelors du Collège car nous considérons que les gars qui habitent ces bachelors n'ont aucune démarche à faire pour y rester, (sauf d'en faire la demande). En ce sens, ils ne diffèrent pas de ceux qui habitent les résidences. On observe alors qu'il y a légèrement plus de filles qui proviennent de la région de Rouyn-Noranda, et que celles qui sont originaires de l'extérieur choisissent en plus grand nombre de demeurer dans les résidences.

TABLEAU X - LIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE

Lieu / Sexes	Rés. parents	Rés. pers.	Rés. collège	Loyer	TOTAL
Garçons	25,9	4,6	32,5	26,9	100,0% n = 449
Filles	29,0	5,3	37,7	28,0	100,0% n = 472
	32,4%	5,0%	28,9%	23,8%	

$\chi^2$  39,28      degré de liberté 3      différence significative (P .001)

Contrairement à ce que certains pourraient croire, il n'existe pourtant aucune différence entre les résultats scolaires des étudiants selon qu'ils habitent en loyer, en résidence ou chez leurs parents. En effet alors que la moyenne pour tout le Collège est de 73.3% (1), elle est, chez les étudiants résidant chez leurs parents de 72,7%; résident au Collège

(1) Après calcul, à partir des données du régistariat pour les sessions automne 1976 et hiver 1977, de la moyenne des moyennes de toutes les matières, nous obtenons un pourcentage, à peine inférieur, de 72,9%!

de 73,2, résidant en loyer de 73,0 et habitant une résidence personnelle de 73,1. (Voir tableau XI). Qui, dès lors, pourrait mettre en doute le degré de maturité des étudiants du Collège?

TABLEAU XI - NOTES ET LIEU DE RESIDENCE.

Lieu d'hab. \ Notes	0-69	70-79	80 et -	TOTAL
Rés. parents	26,4	63,2	10,3	99,9% n = 291
Rés. pers.	22,7	68,2	9,1	100,0% n = 44
Rés. collègue	24,6	63,1	12,3	100,0% n = 261
Loyer	25,8	66,0	8,2	100,0% n = 308
	25,5%	64,4%	10,1%	

f) Dimension de la famille des étudiants du collège.

Le nombre moyen d'enfants est de 5 à 6 dans les familles des étudiants du Collège du Nord-Ouest.

Cependant:

- il n'existe que 1,5% des étudiants qui sont enfants uniques (14 sur 927),
- 6 enfants et plus se rencontrent dans 30% des familles dont le revenu est supérieur à \$18,000 mais dans 50% des familles dont le revenu est inférieur à \$12,000.
- le nombre moyen d'enfants passe de 4 à 5 dans les villes de plus de 10,000 habitants à 5 à 6 dans celles de 1,000 à 10,000 habitants et à 6 à 7 dans les agglomérations de moins de 1,000 habitants.

Remerciements.

Nos remerciements vont:

aux étudiants du département de Psychologie qui ont collaboré à la bonne marche de l'enquête,

à Jo Godefroid, professeur de psychologie, qui a dirigé notre recherche, au Secteur de l'Enseignement pour son aide financière,

à Michel Bisson, appariteur du département, pour son aide précieuse sur le plan technique,

aux professeurs du département de Philosophie, pour leur ouverture au projet et leur collaboration,

à Pierre Bibeau, responsable du service de l'Informatique, pour la diligence apportée au décodage des résultats, et

à tous les étudiants qui ont bien voulu donner une heure de leur temps pour fournir ces renseignements.

BIBLIOGRAPHIE.

ESCANDE (CL), Les classes sociales au Cégep,  
Parti pris, Montréal 1973, 278 pages.

CEQ , Ecole et luttes de classes au Québec,  
revue Ligne directe (éd. spéciale) Ste-Foy 1974, 156 pages.

AUDET (L-Ph), Histoire de l'enseignement au Québec,  
vol. II 1840-1971, Montréal, Toronto, Holt-Pinehand,  
Nuiston Est 1971, 496 pages.

ROLE DE L'APPARTENANCE SOCIALE ET DU NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE  
DANS L'ORIENTATION, LES RESULTATS ET LES PERCEPTIONS  
DES ETUDIANTS DU COLLEGE DU NORD-OUEST

JO GODEFROID  
DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE  
COLLEGE DU NORD-OUEST

## TABLE DES MATIERES.

Introduction .....	192
1. Identification de la population étudiante du Collège du Nord-Ouest selon l'origine sociale et socio-économique.....	194
2. Répartition de la population étudiante selon l'origine sociale...	200
3. Revenus familiaux et classes sociales.....	203
4. Niveaux socio-économiques.....	205
5. Orientation vers les secteurs général et professionnel selon l'origine sociale et le niveau socio-économique.....	207
6. Choix d'une concentration selon l'origine sociale et le niveau socio-économique.....	209
7. Les changements d'orientation.....	214
8. Les résultats scolaires selon l'appartenance sociale et le niveau socio-économique.....	219
9. Satisfaction - motivation - travail fourni: ..... L'avis de l'étudiant selon sa concentration.	225
10. En guise de conclusion.....	230
 Bibliographie.....	 232
 Annexes:	
I. Représentativité de l'échantillon.	
II. Questionnaire de l'enquête.	
III. Concentrations offertes par le Collège.	

## INTRODUCTION

Le Collège du Nord-Ouest est la seule institution d'enseignement de ce type, à desservir l'Abitibi-Témiscamingue, c'est-à-dire un territoire de 45,000 milles carrés (116,000 km carrés) sur lequel vit une population de 174,000 individus. Le Collège avec ses 1525 étudiants inscrits en 1976-1977, ne constitue que moins d'1% de cette population.

D'autre part, les chiffres officiels permettent de dire qu'il existe dans la région, 10,500 adolescents environ qui pourraient, physiquement, fréquenter le CECEP<sup>(1)</sup>. Or 15% d'entre eux, seulement, s'y retrouvent.

Pourquoi ces derniers et pas les autres? Répondre à cette question est difficile, compte-tenu des facteurs subtils entrés en jeu au cours de la sélection entre l'élémentaire (et bien avant) et le post-secondaire.

---

(1) Selon Statistiques-Canada, il y avait, au Nord-Ouest en 1971, 22,990 filles et garçons de 10 à 14 ans. Les chiffres pour 1976 ne sont pas encore disponibles. C'est donc à partir de cette donnée, et en tenant compte des modifications en nombre, observées au sein de cette population, de 5 ans en 5 ans, depuis 1961, ainsi que de la courbe d'âge des étudiants du Collège, que le chiffre avancé a été obtenu. Il est cependant très conservateur. Ces données ont été recueillies à l'aide d'une enquête effectuée par nos étudiants au département de Psychologie, en avril 1976. Elle a porté sur 927 étudiants (60% de la population du Collège).

Prenons donc le problème par l'autre bout. D'où viennent les étudiants actuellement inscrits au Collège? Pourquoi et comment ont-ils choisi telle ou telle orientation? Quelles sont leurs chances de réussite sociale? Ont-ils tous les mêmes chances? Etre "motivé" et "travaillant" suffit-il pour se faire une place au soleil?

Beaucoup demeurent encore persuadés du bien fondé d'une réponse affirmative à ces questions. Nous sommes de ceux, au contraire, qui croient qu'un "non" catégorique constitue la seule réponse logique et que presque tout est déjà déterminé socialement avant même que l'étudiant franchisse, pour la première fois, le seuil du Collège.

Encore faut-il le démontrer. C'est ce que nous avons tenté de faire dans l'étude qui suit, en opposant aux idées toutes faites, ayant trop souvent cours dans le milieu, une série de faits présentant l'avantage de pouvoir être discutés.

1. IDENTIFICATION DE LA POPULATION ETUDIANTE DU COLLEGE DU NORD-OUEST  
SELON L'ORIGINE SOCIALE ET SOCIO-ECONOMIQUE.

Par origine sociale, il faut entendre "l'appartenance familiale à une classe de la société, appartenance déterminée elle-même par la condition sociale des parents de nos étudiants"<sup>(1)</sup>.

Traditionnellement, il est convenu d'identifier la population, en termes de classes, à partir de la catégorie socio-professionnelle à laquelle appartient le chef de famille. Premièrement, si ce dernier, par le niveau élevé de sa profession, possède un pouvoir décisionnel et fixe, jusqu'à un certain point, le traitement qu'il reçoit, il se rattache ainsi à la bourgeoisie dont il partage les intérêts (à savoir maintenir ou améliorer le système économique existant afin de maintenir ou d'augmenter ses profits et privilèges), et est considéré comme faisant partie de la classe supérieure.

Si, au contraire, il se rattache au monde des travailleurs salariés, n'ayant aucun pouvoir décisionnel et produisant directement ou indirectement des biens, appropriés par la bourgeoisie en échange d'un salaire fixé par elle, il appartiendra à la classe ouvrière.

---

(1) ESCANDE (Cl.), Les classes sociales au Cegep, Ed. Parti pris Montréal, 1973.

Si, enfin, sa profession est fondée sur la propriété ou le savoir ou sur un rôle d'encadrement et s'il détient un certain pouvoir décisionnel, il se situera dans une classe intermédiaire, la classe moyenne, dont les aspirations rejoignent en grande partie celles de la classe supérieure.

A partir de ces quelques éléments (exposés ici de façon très sommaire) on peut répartir les catégories socio-professionnelles de la façon suivante:

1. Classe supérieure

- propriétaires, gérants et gestionnaires d'entreprises et de gros commerces,
- professions libérales (médecins, notaires, avocats ...),
- cadres supérieurs (directeurs-généraux, administrateurs, etc...),
- hauts fonctionnaires.

2. Classe moyenne

- petits producteurs indépendants,
- artisans et techniciens établis à leur compte,
- petits propriétaires exploitants (cultivateurs, etc...)
- commerçants et gérants de petits commerces,
- professeurs,
- cadres

et plus généralement les fonctionnaires dont la tâche est relativement spécialisée.

### 3. Classe ouvrière

- ouvriers d'industrie,
- salariés agricoles,
- employés sans qualification particulière (commis, dactylo, vendeurs, etc...),
- personnel de service (chauffeurs, livreurs, gardiens, etc...),
- assistés-sociaux<sup>(1)</sup>.

Cependant, notre propos étant de saisir le rapport existant entre l'orientation et les comportements de l'étudiant d'une part, et l'expérience vécue par lui au sein de son milieu social d'origine d'autre part, il nous a paru important de resituer cette appartenance dans le cadre socio-historique du Nord-Ouest québécois, région particulière, tant par son origine récente sur la carte démographique du Québec, que par son mode de peuplement. En effet, plus encore que l'appartenance à une catégorie socio-professionnelle, les mentalités propres aux différents groupes sociaux sont déterminantes dans le "choix" effectué par l'étudiant. Or celle-là, comme ceux-ci, ont été plus que dans les autres régions du Québec modelés par le type de colonisation qui a prévalu en Abitibi-Témiscamingue<sup>(2)</sup>.

---

(1) Nous avons rattaché cette dernière catégorie (0.6% de l'échantillon) à la classe ouvrière, car bien que non-productrice de biens, elle ne possède, comme elle, aucun pouvoir de décision. C'est la raison pour laquelle nous remplacerons, à partir d'ici, le terme classe ouvrière par celui de classe populaire.

(2) Nous avons notamment utilisé, comme référence l'étude de B.B. Gourde, La colonisation et le peuplement du Témiscamingue et de l'Abitibi (1880-1910). Cah. du dépt. d'hist. et géog. no. 2. Collège du Nord-Ouest, Rouyn, 1975.

En effet, compte-tenu de la "jeunesse" de la région, ouverte, en moyenne, depuis une cinquantaine d'années à la colonisation agricole dans le Sud (Lac Témiscamingue) et le Nord (Lac Abitibi) et à la colonisation minière, au centre, le long de la faille de Cadillac, on peut considérer que la population du Collège ne constitue, au plus, que la troisième génération de souche abitibienne et témiscamiennne. Or cette souche, mis à part le personnel d'encadrement et quelques commerçants présents dès les débuts, est largement constituée, d'une part, d'une minorité de gros cultivateurs ayant réussi à s'établir solidement dans les terres riches autour des lacs Témiscamingue et Abitibi et, d'autre part, "de fils de cultivateurs ou de chômeurs urbains désertant très tôt les lots de colonisation pour faire leur apparition dans les mines". On peut donc estimer que la stratification en classes sociales, notamment en ce qui concerne les classes moyennes et populaires (mais également dans une moindre mesure, la classe supérieure<sup>(1)</sup>), remonte, à peine, à deux générations et que la mobilité sociale (changement de condition sociale par le passage d'une classe à l'autre) constitue un des éléments les plus caractéristiques de la société du NORD-OUEST, par rapport à la société traditionnelle (en ce qui concerne, en tout cas, la génération précédente, années 50 et 60).

---

(1) Le sondage effectué par Poudrier M., au Collège du Nord-Ouest (1975) révèle que, si la scolarité moyenne des parents d'étudiants est de 8 ans, 18% d'entre eux ont complété le secondaire et 4% seulement sont de niveau universitaire, avec ou sans diplôme.

Dans un tel contexte, on ne peut parler que difficilement "d'héritage social et culturel" et de caractéristique propres aux différentes classes. Il nous est apparu que le niveau socio-économique (basé sur le revenu familial annuel) constituait une variable secondaire dont l'impact est loin d'être négligeable. Il nous a donc paru pertinent de doubler l'analyse de l'origine sociale, d'une analyse de la situation socio-économique des étudiants telle que révélée lors de l'enquête. Sans rien enlever de sa portée à la première optique, nous verrons que la seconde éclaire, en la renforçant, l'idée que le "choix" de l'orientation par l'étudiant, mais également ses attentes et ses perceptions, en ce qui concerne la vie au Collège, sont largement tributaires de la place occupée par lui et les siens dans la structure économique de la société<sup>(1)</sup>. De plus, ce type d'analyse permet de souligner le fait que, dans la région, l'éducation est considérée, plus souvent comme un bien d'investissement que comme un bien de consommation<sup>(2)</sup> par les parents. Ceci est vrai non seulement pour ceux de la classe populaire mais également pour ceux, relativement nombreux, dont le niveau socio-économique a permis l'accès, de fraîche date, à la classe moyenne ou même à la classe supérieure.

---

(1) C'est d'ailleurs cette deuxième optique beaucoup plus propre au système capitaliste nord-américain, qui est surtout traduite dans le langage populaire du Québec par des expressions du type: "c'est pas pour nous, c'est pour les grosses poches" alors que des expressions traditionnelles du type "être né pour un petit pain" qui traduisent elles l'origine sociale, tendent à disparaître.

(2) Comme c'est le cas pour la classe supérieure dans les grands centres (v. ESCANDE d. - ouvrage cité).

Enfin, et ceci est encore une particularité du Nord-Ouest, nous semble-t-il, les mentalités entre catégories socio-professionnelles voisines accusent peu de différences. Les perceptions d'un petit agriculteur de la région par exemple sont bien moins éloignées de celles de l'ouvrier mineur que cela peut-être le cas dans d'autres régions du Québec. En effet compte-tenu du peu de rentabilité de la majorité des fermes de l'Abitibi-Témiscamingue (exception faite, nous l'avons dit, de deux régions bien circonscrites<sup>(1)</sup>) un grand nombre d'agriculteurs améliorent le revenu familial à l'aide d'un travail salarié et, pour certains, celui-ci constitue l'essentiel des rentrées de la famille. C'est la raison pour laquelle la classe paysanne (bien que représentant 12.6% de la population du Collège, selon le sondage effectué par M. POUDRIER (1975) n'a pas été identifiée comme telle dans notre enquête: selon que l'étudiant, provenant d'une famille d'agriculteurs, considérait son père, d'abord comme ouvrier salarié ou comme petit propriétaire exploitant, ce dernier se trouvait être situé dans la classe populaire ou dans la classe moyenne. Il en va de même pour les contremaîtres, issus de la classe ouvrière, et les techniciens n'ayant d'autre qualification que l'expérience. Quoique nous soyons d'accord avec leur appartenance sociale objective à la classe moyenne, nous croyons qu'au niveau des mentalités et des perceptions, notamment en ce qui a trait à l'éducation, ils sont plus proches de la classe ouvrière que de la classe intermédiaire<sup>(1)</sup>.

---

(1) Selon Statistiques-Canada et les données de 1971, le produit total des 2.251 fermes recensées (3.7% du nombre total de la province) représente, à peine 1.8% du produit du Québec.

(2) Ceci se trouve d'ailleurs confirmé dans le contenu des entrevues réalisées par Escande (1973) auprès d'étudiants dont les parents appartiennent à ces catégories socio-professionnelles.

2. REPARTITION DE LA POPULATION ETUDIANTE SELON L'ORIGINE SOCIALE.

En consultant le tableau I, on constate que la population étudiante du Collège du Nord-Ouest est constituée de 12.3% d'étudiants de la classe supérieure, de 34.3% en provenance de la classe moyenne et de 53.4% de la classe populaire.

TABLEAU I - ORIGINE SOCIALE DES ETUDIANTS SELON DIVERSES ENQUÊTES (%).

CLASSES	Coll. N.-O. 1977 (total)	Coll. N.-O. 1977 (1ère a)	CEREE 1974 (1ère a)	ESCANDE 1970 (total)
SUPERIEURE	12.3	13.8	12.9	9.7
MOYENNE	34.3	34.5	34.9	39.8
POPULAIRE	53.4	51.7	51.4	50.5
TOTAL	100 (n = 876)	100 (n = 490)	99.2 (n = 957)	100 (n = 2904)
	(1)	(2)	(3)	(4)

(1) et (2) D'après les résultats de notre enquête.

(3) Sondage effectué dans les premières années de 4 CEGEP de la Province (Rouyn, Ste-Foy, Limoilou et Victoriaville).

Cf. CEQ - Ecole et luttes de classes au Québec.

Revue Ligne directe (Ed. spéciale Ste-Foy, 1974 op. cité).

(4) Nous avons regroupé les catégories établies par Escande, selon les critères utilisés par nous pour définir l'appartenance sociale.

Nous remarquons que, si nos données diffèrent légèrement de celles obtenues par Escande, en 1970, à Montréal, (et cette différence pourrait être attribuée au temps écoulé entre les 2 enquêtes), elles sont quasiment semblables à celles fournies par le rapport CEREE (1974). Il semble donc qu'il existe une constante dans le temps et dans l'espace (provincial, en tout cas!) en ce qui a trait à la proportion d'étudiants des diverses classes sociales ayant accès au niveau collégial. Est-ce un hasard? La statistique répond que, compte-tenu de ces chiffres, c'est plutôt une différence qui serait l'effet du hasard (et cela avec 90% de chances). Est-ce le reflet des possibilités réelles au niveau de chaque classe? Les premières recherches du département de psychologie du Collège, portant sur un test non-verbal de raisonnement (D48), dont le lien étroit avec le facteur d'intelligence générale a été établi, indiquent qu'il n'existe aucune différence significative entre les étudiants d'origines sociales différentes. Peut-être alors que seuls les meilleurs de chaque classe sociale se retrouvent au niveau collégial. Mais est-il possible, alors que, pour qu'une telle sélection s'effectue, il ait fallu laisser en chemin, entre l'élémentaire et le collégial, plus de 6,000 enfants de la classe populaire du Nord-Ouest<sup>(1)</sup>, alors que 600 seulement de la classe supérieure ne se retrouvent pas au Collège du Nord-Ouest.

---

(1) On estime que 65% au moins de la population de l'élémentaire est d'origine populaire, alors que 7.5%, au plus, proviendrait de la classe supérieure. Ceci revient à dire qu'à partir d'une population potentielle de 10,500 étudiants d'âge du niveau collégial, 6,800 enfants d'ouvriers et 790 enfants de la classe supérieure auraient pu, physiquement, accéder au Collège du Nord-Ouest. Or, des 1,500 étudiants inscrits, 54.4% (soit un peu plus de 800) sont originaires de la classe populaire contre 12.5% (soit environ 190) de la classe supérieure.

Notons à ce propos, que le Rapport annuel du Collège du Nord-Ouest 1976-1977, fait état du fait (annexe II, p. 54) que, depuis plusieurs années, les collèges d'autres régions enregistrent les inscriptions de 27 à 32% du total des étudiants du Nord-Ouest. inscrits en 1ère année, dans le réseau collégial. Peut-on croire que ces 300 étudiants de 1ère année (ce qui suppose pour les 2 ou 3 niveaux, qu'ils seraient facilement plus de 500 au total) s'offrant des études collégiales dans les autres régions, avec ce que cela occasionne comme frais supplémentaires, proviennent indifféremment d'une classe sociale ou d'une autre...

Y aurait-il donc volonté délibérée du système de pratiquer la sélection? De nombreux auteurs, cités dans la bibliographie en annexe, ont largement débattu ce point de vue et arrivent à des conclusions positives alors que pas un seul, à notre connaissance, n'avance des arguments allant à l'encontre de celui-ci. La place nous manque pour relancer ici le débat. Nous renvoyons donc les lecteur à cette littérature plus spécialisée, afin d'obtenir de plus amples informations sur les mécanismes utilisés. Nous nous contenterons, quant à nous, de mettre en évidence, les éléments qui, au niveau collégial, constituent, à leur tour, les facteurs de sélection.

### 3. REVENUS FAMILIAUX ET CLASSES SOCIALES.

Notre enquête révèle que la moyenne des revenus pour l'ensemble des familles dont, au moins, un enfant fréquente le Collège du Nord-Ouest, est de \$16,000.

Si l'on sait que la moyenne provinciale est de \$12,800 env., pour 1976-1977, ce chiffre paraît relativement élevé.

En calculant la moyenne des revenus pour chaque classe sociale, on arrive à la répartition suivante:

TABLEAU II - REVENU ANNUEL MOYEN SELON LES CLASSES SOCIALES.

CLASSES	REVENU MOYEN
Supérieure	\$ 22.250
Moyenne	\$ 18.300
Populaire	\$ 14.200
MOYENNE GENER.	\$ 16.000

Bien qu'une différence de \$4,000 existe entre la moyenne des revenus de chaque classe, nous remarquons que celle des revenus de la classe populaire, même si elle est inférieure à la moyenne générale du Collège, reste supérieure à la moyenne provinciale. Une analyse plus poussée cependant, des revenus des familles ouvrières montre que:

- selon que le revenu familial des ouvriers provient des deux parents (38% des cas) ou d'un seul parent (62% des cas) la moyenne du revenu passe de \$17,000 dans le premier cas, à \$12,500 dans le second.
- parmi les familles ouvrières dont le revenu provient d'un seul parent, 90% (soit 27% de la population collégiale) ont un revenu inférieur à \$18,000 ce qui ramène le revenu moyen pour celles-ci à \$11,200<sup>(1)</sup>.

---

(1) Rappelons que la moyenne des salaires en nov. 76, selon Statistiques-Canada était, pour le Québec de \$12,032 et, pour Rouyn-Noranda seulement, de \$13,478. Le revenu annuel, au salaire minimum, à cette même époque était de \$5,800.

4. NIVEAUX SOCIO-ECONOMIQUES.

Ainsi que nous le disions dans le premier paragraphe, il nous a semblé intéressant de diviser la population selon le niveau socio-économique (basé sur le revenu familial annuel). Le tableau III nous montre la répartition par tranches de \$6,000. Il nous est apparu qu'en regroupant les tranches 1, 2 et 3 d'une part et les tranches 5 et 6 de l'autre, nous nous trouvions à diviser la population du Collège en 3 groupes presque égaux (1/3 des individus dans chacun), les revenus du troisième groupe, au niveau III étant inférieurs à la moyenne provinciale.

TABEAU III - REPARTITION (%) DU REVENU FAMILIAL ANNUEL (TRANCHES DE \$6,000)

1	2	3	4	5	6	
\$30,000 et +	\$24,000 à \$29,000	\$18,000 à \$23,999	\$12,000 à \$17,999	\$6,000 à \$11,999	0 - \$5,999	
7.6%	8.7%	18.1%	32.8%	24%	8.8%	100%
NIVEAU I (sup. à \$18,000)			NIVEAU II	NIVEAU III (inf. à \$12,000)		n = 855
34.4%			32.8%	32.8%		100%

Le tableau IV nous indique la présence relative des différentes classes sociales à chacun des niveaux. Comme il fallait s'y attendre, si près de 70% des familles de la classe supérieure ont des revenus supérieurs à \$18,000, près de 80% de celles de la classe populaire ont des rentrées inférieures à cette limite. Quant à la classe moyenne, près du tiers se situe au niveau II, et on trouve deux fois plus de ses représentants au

niveau I qu'au niveau III<sup>(1)</sup>.

TABLEAU IV - COMPOSITION DES NIVEAUX SOCIO-ECONOMIQUES SELON L'ORIGINE SOCIALE (%).

de \$18,000 de \$12,000 à \$18,000 - de \$12,000

CLASSES	Niveaux Catégories	I	II	III	TOTAL	
SUP.	Prof. lib.(a)	80	10	10 (?)	100%	n = 31
	Administr(b)	65	27	8	100%	n = 74
	% MOYEN	<u>69%</u>	<u>22%</u>	<u>9%</u>		
MOYENNE	Fonction.(a)	52	32	16	100%	n = 101
	Commerc(b) Artisans	43	29	28	100%	n = 188
	% MOYEN	<u>47%</u>	<u>30%</u>	<u>23%</u>		
OUVR.	Ouvriers Employés	<u>22%</u>	<u>39%</u>	<u>39%</u>	100%	n = 456

(1) 15.5% des étudiants interrogés se disent incertains quant au chiffre avancé par eux en ce qui concerne le revenu familial annuel. Ils se répartissent comme suit:

TABLEAU V

Classes	Sup.		Moyenne		Populaire
	Prof. lib.	Admin.	Fonctionn.	Commerc. artis.	
Catégories					Ouvriers - Employés
%	12.5	19	11	20.5	14

TABLEAU VI

Niv. soc. économ.	I			II	III	
Tranches de \$6,000 v. tableau III.	1	2	3	4	5	6
%	4	14	18	14	15	23

5. ORIENTATION VERS LES SECTEURS GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL SELON  
L'ORIGINE SOCIALE ET LE NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE.

De façon très nette, la classe supérieure envoie ses enfants majoritairement (68,5%) au secteur général, à l'opposé de la classe populaire dont 54,3% des enfants se retrouvent au secteur professionnel.

L'analyse de l'orientation selon le niveau socio-économique va exactement dans le même sens. En effet, alors qu'on retrouve autant d'étudiants du niveau II au secteur général qu'au secteur professionnel, le "choix" du professionnel est bien plus souvent effectué par les étudiants du niveau III (57,9%) que par ceux du niveau I (38,1%).

Est-il besoin de faire remarquer que le fait de choisir le professionnel n'a rien de dévalorisant en soi, mais que le degré de parenté existant entre ce secteur et le travail manuel ainsi que l'orientation qu'il imprime vers des postes subalternes, en fait un secteur négligé par l'"élite".

Les chiffres cités ne font que confirmer ce point de vue et contribuent à montrer que, même dix ans après la création des CEGEP, la démocratisation du niveau collégial est encore loin d'être réalité.

TABLEAU VII et VIII - COMPOSITION DES SECTEURS SELON:

L'origine sociale (%)

Classe Sect.	Sup.	Moy.	Pop.	TOTAL
Gén.	68.5	53.2	45.7	51.1
Prof.	31.5	46.8	54.3	48.9
	100%	100%	100%	100%

n=108 n=299 n=466

 $\chi^2 = 18.24$  dl = 2 différence très significative ( $p < .001$ )
Le niveau socio-économique

Niveau Sect.	I	II	III	TOTAL
Gén.	61.9	49.3	42.1	51.1
Prof.	38.1	50.7	57.9	48.9
	100%	100%	100%	100%

n=293 n=294 n=307

 $\chi^2 = 24.08$  dl = 2 différence très significative ( $p < .001$ )

6. CHOIX D'UNE CONCENTRATION SELON L'ORIGINE SOCIALE ET LE NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE.

De toutes les concentrations offertes par le Collège du Nord-Ouest, ce sont les Sciences humaines qui attirent proportionnellement le plus grand nombre d'étudiants. Près de la moitié (44.4%) des étudiants du secteur général s'y retrouvent.

Est-ce donc que la demande de sociologues, politicologues, psychologues, historiens et géographes est si forte dans la Province par rapport à celle de médecins, d'ingénieurs ou d'administrateurs? Une lecture horizontale du Tableau IX va nous mettre sur la voie d'une toute autre réponse. En effet, alors que les Sciences humaines accueillent un peu plus du quart des étudiants du secteur général, originaires de la classe supérieure, elles accueillent plus de la moitié de ceux du même secteur provenant de la classe populaire. Par contre, alors qu'on retrouve à peu près la même proportion d'étudiants provenant de la classe supérieure (1 sur 5) répartis dans les trois autres concentrations, on n'en compte, venant de la classe populaire qu'1 sur 7 en Sciences physiques, 1 sur 8 en Sciences biologiques et 1 sur 11 en Sciences administratives.

A la question posée, on pouvait dès l'abord répondre "non" mais il est facile, à présent, de prévoir de quelle classe seront originaires ceux qui après le Collège se retrouveront, avec un diplôme d'enseignement général, sur le marché du travail... ou du chômage. Mais le Collège aura au moins eu le "mérite" de post-poser l'échéance de deux ans.

TABLEAU IX - DISTRIBUTION DANS LES CONCENTRATIONS DU SECTEUR GENERAL  
SELON L'ORIGINE SOCIALE (%).

(a)

Classe Conc.	Sup.	Moy.	Pop.	TOTAL
Sc. Biol.	20.3	17.4	12.7	15.6
Sc. Phys.	17.6	15.5	14.6	15.4
Sc. Hum.	27	42.2	52.1	44.4
Sc. Adm.	18.9	13.1	8.4	11.8
Arts & Let.	10.8	5.6	8.9	8.0
Hors DEC	0.6	6.2	3.3	4.7
TOTAL	100%	100%	100%	100%

n=74

n=161 n=213

(b)

Classe Conc.	Sup.	Moy.	Pop.	Total
Sc. Biol.	21.4	40.1	38.5	100%
Sc. Phys.	18.8	36.3	44.9	100%
Sc. Hum.	10	34.2	55.8	100%
Sc. Adm.	26.4	39.6	34	100%
Arts & Let.	22.2	25.0	52.8	100%
Hors DEC	19.1	47.6	33.3	100%
TOTAL	16.6	36	47.5	100%

n = 70

n = 69

n = 199

n = 53

n = 36

n = 21

Quant au secteur professionnel, on remarque en lisant horizontalement le tableau X (a) que ce sont les techniques administratives qui attirent le plus grand pourcentage d'étudiants (31.5%) et chaque classe sociale y envoie environ 1/3 de ses enfants. Mais un regard sur le tableau X (b) montre que cela signifie qu'on y rencontre 2 fois plus de représentants de la classe populaire que de ceux de la classe moyenne et 7 fois plus que de ceux de la classe supérieure. Faute d'administrateurs, nantis d'un diplôme universitaire, il semble que la classe ouvrière est appelée à fournir au Nord-Ouest ses fonctionnaires et cadres subalternes, détenteurs eux, d'un diplôme d'enseignement professionnel.

TABLEAU X - DISTRIBUTION DANS LES CONCENTRATIONS DU SECTEUR PROFESSIONNEL SELON L'ORIGINE SOCIALE (%).

(a)

Classe Conc.	Sup.	Moy.	Pop.	% TOTAL
T. biol.	18.8	26.7	22.9	23.8
T. phys.	15.6	13.3	23.3	19.5
T. hum.	15.6	28.1	18.1	21.2
T. adm.	37.5	28.9	32.1	31.5
Hors DEC	12.5	3.0	3.2	4.0
TOTAL	100%	100%	100%	100%

n=32    n=135    n=249

(b)

Classe Conc.	Sup.	Moy.	Pop.	TOTAL	
T. biol.	6	36.4	57.6	100%	n = 99
T. phys.	6.1	22.3	71.6	100%	n = 81
T. hum.	5.6	43.2	51.2	100%	n = 88
T. adm.	9.2	29.8	61.1	100%	n = 131
HORS DEC	25.0	25.0	50.0	100%	n = 16
TOTAL	7.6	32.5	59.9	100%	

Complétons le tour d'horizon en effectuant une lecture verticale du tableau XI (a). Celui-ci nous fait voir comment se répartissent les étudiants dans les différentes concentrations, selon l'origine sociale, et ceci, indépendamment de la division en secteurs.

Mises à part les Sciences humaines et les Techniques administratives, dont nous voyons immédiatement où se situent les pourcentages supérieurs à 10 pour ce qui est des concentrations choisies par les étudiants des classes supérieures d'une part et populaire de l'autre.

Les étudiants de la classe moyenne, comme on pouvait le prévoir, se répartissent plus ou moins uniformément dans les diverses concentrations, tantôt avec un pourcentage semblable à celui de la classe supérieure, tantôt à celui de la classe populaire.

TABLEAU XI - DISTRIBUTION DANS LES CONCENTRATIONS DES DEUX SECTEURS (%)SELON:(a) L'origine sociale

Classe Conc.	Classe		
	Sup.	Moy.	Pop.
Sc. biol.	14.2	9.5	5.6
Sc. phys.	12.3	8.5	6.7
Sc. Hum.	18.9	23	24.1
Sc. adm.	13.2	7.1	3.9
Arts&Lett.	7.5	3	4.1
Hors DEC	3.8	3.3	1.5
Tech. biol.	5.7	12.2	12.4
Tech. phys.	4.7	6.1	12.6
Tech. hum.	4.7	12.8	9.8
Tech. adm.	11.2	13.2	17.3
Hors DEC	3.8	1.3	1.7
TOTAL	100%	100%	100%

n=106    n=296    n=461

(b) Le niveau socio-écono.

I	II	III
12.8	5.5	6.2
9.5	7.3	7.2
23.3	26.3	20.5
8.5	6.5	3.9
5.6	3.1	3.4
3.6	1.8	1.7
9.2	13.1	11.3
5.2	9.7	13.7
7.9	8.0	12
12.4	17.3	18.2
2	1.4	2.4
100%	100%	100%

n=305    n=289    n=292

L'analyse de la distribution selon le niveau socio-économique (tableau XI b), qui a l'avantage de présenter la population répartie en trois groupes égaux en nombre, nous confirme, en gros, ce que le tableau précédent indiquait déjà.

Une lecture horizontale, nous indique tout d'abord que les différences existant, surtout au niveau des concentrations du secteur général, sont surtout perceptibles selon que le revenu est supérieur (niveau I) ou inférieur à \$18,000 (niveau II et III). On peut ainsi remarquer, comme il fallait d'ailleurs s'y attendre, que, si les étudiants du niveau I se retrouvent dans des proportions de 1 sur 2 en Sciences biologiques ainsi qu'en Sciences administratives, et de 2 sur 5 en Sciences physiques, on ne les retrouve que dans des proportions de 1 sur 3 en Techniques administratives, de 1 sur 4 en Techniques biologiques et de 1 sur 5 en Techniques physiques.

## 7. LES CHANGEMENTS D'ORIENTATION.

Un argument maintes fois mis de l'avant afin de contrer l'idée qu'il existe un lien étroit entre l'appartenance sociale et le choix de la concentration, est celui des changements d'orientation, notés par les observateurs chez un "grand nombre d'étudiants".

Si, en effet, l'étudiant est libre de toute contrainte pour choisir une orientation et qu'il peut en changer quand il veut pour déboucher dans celle correspondant pleinement à ses aspirations, il devient inutile de parler de prédétermination d'origine sociale puisque tout pourrait se jouer au niveau collégial, à tout moment (ou, en tout cas, à chaque session).

Mais qu'en est-il en réalité?

Tout d'abord, on ne dénombre, en moyenne, que 22,9% des étudiants ayant changé de concentration au moins une fois. Pas plus de 3.6% l'ont fait à plusieurs occasions. Cependant, une analyse du tableau XII a) révèle que le changement d'orientation n'est pas un comportement que l'on retrouve indifféremment dans l'une ou l'autre classe sociale mais qu'au contraire, il est le fait, proportionnellement, d'un plus grand nombre d'étudiants provenant des classes supérieure et moyenne.

TABLEAU XII a) - NOMBRE DE CHANGEMENTS D'ORIENTATION SELON L'ORIGINE  
SOCIALE (%).

Classes Changt	Sup.	Moy.	Pop.	TOTAL
Pas de chgt	68.5	69.9	77.1	73.5
1 Changt	26.9	25.4	20.3	22.9
2 Changt et	4.6	4.7	2.6	3.6
TOTAL	100%	100%	100%	100%

n=108    n=299    n=467

En comparant les données regroupées des deux premières classes (dont les pourcentages sont relativement semblables) à celles fournies par les étudiants de la classe populaire (Tableau XII b), la différence apparaît de façon significative, cette fois, sur le plan statistique.

TABLEAU XII b) - NOMBRE DE CHANGEMENTS D'ORIENTATION SELON L'ORIGINE  
SOCIALE (%) (résultats regroupés).

Classes Changt	Sup. et moy.	Populaire	TOTAL
Pas de chgt.	69.5	77.1	73.5
Changement	30.5	22.9	26.5
TOTAL	100%	100%	100%

n = 407                      n = 467

$\chi^2 = 6.38$     dl = 2    différences significatives ( $p < .5$ )

Ceci indique de façon nette la marge existant dans la façon de concevoir les études collégiales, entre étudiants des classes supérieure et moyenne et ceux de la classe populaire. Comme nous disait un de ces derniers: "Quand t'as décidé de faire ton CEGEP, t'as pas à perdre ton temps à "taponner"".

Le tableau XIII nous indique (% total) que près de 4 changements sur 10 ont lieu au sein du secteur général, alors qu'un peu plus de 1 sur 10 se fait à l'intérieur du secteur professionnel (mais peut-il en être autrement, compte-tenu de l'encadrement existant dans ce dernier tant sur le plan de la programmation que sur celui de la pédagogie?).

Quant aux changements inter-secteurs, ils se font à peu près en proportions égales (1 sur 4), dans un sens comme dans l'autre.

TABLEAU XIII - NOMBRE DE CHANGEMENTS DE CONCENTRATION SELON LE SENS ET L'ORIGINE SOCIALE (%).

sens \ classe	Sup.	Moy.	Pop.	% Total
Gén-gén.	48.6	38	38.6	39.8
Prof-prof.	11.4	10	12.3	11.3
Prof-gén.	17.1	27	21.9	23.3
Gén-prof.	22.9	25	27.2	25.7
TOTAL	100%	100%	100%	100%

n= 35    n=100    n=114

Mais ces transfuges, ainsi dénombrés proviennent-ils de n'importe quelle orientation et se dirigent-ils vers n'importe quelle concentration? Comme l'ont déjà fait remarquer certains auteurs<sup>(1)</sup>, il existe des concentrations "fermées"<sup>(2)</sup> et des concentrations "refuges". Le tableau XIV illustre parfaitement cette façon de voir, en ce qui concerne le secteur général, au Collège du Nord-Ouest. Sur 136 transfuges dont l'orientation actuelle appartient au secteur général, il en est abouti 5 fois plus en Sciences humaines qu'en Sciences administratives et 10 fois plus qu'en Sciences biologiques ou qu'en Sciences physiques.

TABLEAU XIV - DISTRIBUTION DU NOMBRE DE CHANGEMENTS AU SECTEUR GENERAL  
SELON LA CONCENTRATION D'ABOUTISSEMENT (%).

Chgts \ Conc.	Sc. hum.	Sc. adm.	Sc. biol.	Sc. phys.	TOTAL	
Ont abouti en	70.6	15.4	7.3	6.6	100%	n=136

Nous avons déjà déterminé le rôle des Sciences humaines comme étant le point de ralliement de plus de la moitié des étudiants de la classe ouvrière. Nous venons de la reconnaître comme concentration

- 
- (1) Cf. BEDART(R) et GARON-AUDY (M.) - L'indécision professionnelle des étudiants du niveau collégial II Colloque sur l'inform. scol. et profess. Univ. Sherbrooke, 1973 (cités par Escande p. 99)
- (2) "d'où l'on sort mais où il est difficile d'entrer" à l'opposé des concentrations "refuges".

"refuge" par excellence. Nous ne nous étonnerons pas, un peu plus loin, de trouver que c'est dans cette concentration que le niveau de motivation est un des plus bas.

8. LES RESULTATS SCOLAIRES SELON L'APPARTENANCE ET LE NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE.

A partir des données fournies par le Régistrariat du Collège pour les sessions Automne 1976 et Hiver 1977, nous avons calculé la moyenne des notes en général, ainsi que celles relatives à différents groupes de cours identifiés dans l'enquête<sup>(1)</sup>.

Il s'avère que, pour les 2 sessions, la moyenne des moyennes des notes, pour l'ensemble des cours, est de 72,9%. Quant aux moyennes des points pour les groupes spécifiques, elles sont les suivantes:

- légèrement au-dessus des autres, celle des cours de Sciences et Techniques humaines (71,4%),
- sur à peu près le même pied, celles des cours de Français (69,1%), de Sciences biologiques et physiques (69,1%) et de Mathématiques (68%),
- et au bas de l'échelle, assez loin en-dessous, celle des cours de Philosophie (65,2%).

Ces derniers ne présentent pas, cependant, que cette particularité (nous y reviendrons plus loin). En effet, pour les cours autres que ceux de Philosophie, il ne semble y avoir que peu de différence<sup>(2)</sup> entre

---

(1) Pour une comparaison avec les résultats de l'enquête, voir annexe II, p. 44.

(2) On pourrait croire qu'il s'agit là d'une conséquence de l'impact produit par les notes des étudiants du secteur professionnel, dont la réputation est de ne pas apprécier particulièrement ce type de cours. Mais si, en effet, plus d'étudiants du secteur professionnel ont de moins bonnes notes que ceux du secteur général, la différence existant entre les moyennes des deux secteurs n'est que de 2% en faveur des seconds.

les notes obtenues par les étudiants provenant des différentes classes sociales.

Serait-ce donc que la justice distributive existe, au moins, à cet échelon?

Une analyse, effectuée à partir des niveaux socio-économiques nous amène à constater une fois de plus, qu'une différence existe dans la façon dont sont attribuées les notes supérieures (un des critères essentiels pour l'entrée à l'Université, rappelons-le). C'est tout d'abord le cas pour les notes en général, mais également, en particulier pour celles de Français ainsi que de Sciences et Techniques humaines: les notes supérieures vont toujours plus souvent aux étudiants du niveau socio-économiquement élevé qu'à ceux du niveau socio-économiquement faible. (Tableau XVI et XVII).

Serait-ce que l'argent joue un rôle dans la connaissance et l'utilisation qui est faite de la langue, même française, au Québec? Et serait-il de même en ce qui a trait à la connaissance de l'Homme?

Il est à remarquer que les différences notées dans la distribution des notes en Biologie et Sciences pures ainsi qu'en Mathématiques ne peuvent être retenues, n'étant pas significatives sur le plan statistique. On peut cependant rappeler que, dans ces trois cas, la sélection a été effectuée, le plus souvent, avant même l'entrée au Collège. (Tableau XVIII et XIX).

Reste l'analyse de la distribution des notes en Philosophie, cours dans lesquels le niveau de fortune ne paraît pas être à la base de la discrimination entre "bons" et "mauvais". Au contraire de tous les autres cours, c'est l'appartenance sociale qui semble jouer un rôle déterminant, en Philosophie, en ce qui concerne la cotation des performances: plus de notes supérieures sont proportionnellement distribuées aux étudiants de la classe supérieure alors que ceux-ci ont moins souvent des notes inférieures que ceux des deux autres classes.

Qu'en conclure, sinon que ces cours, obligatoires pour tous, rappelons-le semblent reproduire (à travers les valeurs véhiculées ou à travers le vocabulaire utilisé pour les véhicules?) les rapports sociaux et de classes existant dans la société. Serait-ce alors que le rôle joué par eux serait tout différent de celui pour lequel ils ont été maintenus dans le système d'enseignement collégial, à savoir comme une "activité spéculative constituant une base humaniste aux études". Seule une analyse des contenus réels des cours et une étude comparative avec les autres collèges pourrait répondre à ce type de question. (Tableau XX).

Répartition des notes selon l'origine sociale et le niveau socio-économique.

TABLEAU XV - NOTES EN GENERAL (moyenne 72.9%)

Notes Obtenues	Classes			Niv. soc. économique		
	Sup.	Moy.	Popu.	I	II	III
inf. à 70	28.8	25.2	24.5	24.6	26.5	25.5
70 à 80	56.7	63.4	66.6	61.8	63.1	67.2
sup. à 80	14.5	11.4	8.9	13.6	10.4	7.3
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	n=104	n=290	n=461	n=301	n=287	n=287
Différence non significative				I/III: $\chi^2 = 6.25$ dl=2 Différence significative (p < .05)		

TABLEAU XVI - FRANCAIS (moyenne 69.1%)

Notes Obtenues	Classes			Niveau socio. écono.		
	Sup.	Moy.	Pop.	I	II	III
Inf. à 70	32.7	29.5	28.9	27.4	28.4	32.0
70 à 80	51.0	56.4	59.1	56.4	58.8	58.0
Sup. à 80	16.3	14.1	12.0	16.2	12.8	10.0
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	n=104	n=298	n=460	n= 303	n=289	n=291
Différence non significative				I/III: $\chi^2 = 5.46$ dl=2 Différence significative (.05 < p < .1)		

TABLEAU XVII - SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES (moyenne 71.4%)

Notes Obtenues	Classes			Niv. socio. économ.		
	Sup.	Moy.	Pop.	I	II	III
Inf. à 70	17.7	16.1	21.1	16.0	17.5	22.7
70 à 80	52.9	62.4	58.8	58.3	58.2	61.9
Sup. à 80	29.4	21.5	20.1	25.7	24.3	15.4
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	n=51	n=186	n=284	n=175	n=177	n=176
Différence non significative				I/III: $\chi^2 = 6.84$ dl=2 Différence significati- ve ( $p < .05$ )		

TABLEAU XVIII - BIOLOGIE ET SCIENCES PURES (moyenne 69.1%)

Notes Obtenues	Classes			Niv. socio. économique		
	Sup.	Moy.	Pop.	I	II	III
Inf. à 70	38.3	38.1	39.8	41.1	35.8	37.8
70 à 80	34.0	39.6	39.8	34.9	45.0	36.9
Sup. à 80	27.7	22.3	20.4	24.0	19.2	25.3
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	n=47	n=121	n=171	n=129	n=109	n=111
Diff. non signif.				Diff. non signif.		

TABLEAU XIX - MATHEMATIQUES (moyenne 68.0%)

Notes Obtenues	Classes			Niv. socio. éconóm.		
	Sup.	Moy.	Pop.	I	II	III
Inf. à 70	40.6	43.8	44.9	41.6	47.5	42.5
70 à 80	29.7	28.4	27.9	29.2	26.0	30.5
Sup. à 80	29.7	27.8	27.2	29.2	26.5	27.0
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	n=74	n=169	n=283	n=192	n=181	n=174
	Diff. non signif.			Diff. non signif.		

TABLEAU XX - PHILOSOPHIE (moyenne 65.2%).

Notes Obtenues	Classes			Niv. socio. économique		
	Sup.	Moy.	Pop.	I	II	III
Inf. à 70	55.2	63.1	67.3	60.5	66.5	65.4
70 à 80	40	32.1	30.5	36.2	30.	30.8
Sup. à 80	4.8	4.4	2.2	3.3	3.5	3.8
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	n=105	n=298	n=452	n=292	n=290	n=304
	I/III: $X^2 = 6.31$ dl=2 Différence significative ( $p < .05$ )			Différence non significative		

9. L'AVIS DE L'ETUDIANT SELON SA CONCENTRATION.

Une échelle de 1 à 6 (du niveau le plus bas au niveau le plus haut) a été proposée aux étudiants afin qu'ils évaluent leur niveau de satisfaction, de motivation et de travail fourni. Nous avons retenu les réponses se situant entre 4 et 6, de façon à déterminer, dans chaque concentration, le pourcentage d'étudiants plus satisfaits ou motivés ou fournissant plus de travail... que moins (1 à 3).

Le tableau XXI fournit ces pourcentages, ainsi que le rang occupé par les différentes concentrations.

TABLEAU XXI - AVIS DES ETUDIANTS SELON LEUR CONCENTRATION (%).

Concentrations	Satisfact. personn.	Rang	Niv. de Motivat.	Rang	Travail fourni.	Rang	
Arts	89.4	1	81.6	3	92.1	1	n= 38
Tech. biol.	83.5	2	89.3	1	81.6	3	n= 99
Tech. hum.	76.7	3	85.8	2	89.1	2	n= 88
Tech. phys.	75.9	4	71.1	4	76.6	4	n= 81
Tech. adm.	73.2	5	69.7	5	69.7	6	n=131
Moyenne	77		78		76		
Sc. phys.	68.1	6	67.5	6	65.7	7	n= 71
Sc. Hum.	61.9	7	53.7	8	62.7	8	n=212
Sc. Adm.	56.6	8	52.9	9	52.8	9	n= 53
Sc. Biolog.	48.7	9	64.9	7	70.3	5	n= 74
Moyenne	60		58		63		
Moyenne génér.	68.8		68.1		68.2		

Tout d'abord, remarquons la coupure nette existant entre, d'un côté, les techniques, sans exception (avec, se détachant en tête, une minorité heureuse, semble-t-il, constituée par les étudiants d'arts et lettres), et de l'autre, les sciences.

Remarquons, en passant, la place occupée (au dernier rang) par les sciences biologiques, en ce qui a trait à la satisfaction face aux études; celle, très basse, occupée par les sciences humaines quant au niveau de motivation<sup>(1)</sup>, et en général, celle des étudiants en administration, en queue de liste, au secteur professionnel comme au général.

Mais la place nous manque pour analyser en profondeur ces différences inter-concentration, au sein d'un même secteur. Et d'ailleurs, est-ce à nous de le faire?

Il nous paraît bien plus important de nous pencher sur la casure existant entre l'avis des étudiants des deux secteurs.

Pourquoi, de façon tranchée les étudiants du secteur professionnel sont-ils, par rapport à ceux du général, tellement plus nombreux (77% contre 60% en moyenne) à être satisfaits et à se dire motivés et à fournir selon eux, beaucoup de travail.

---

(1) Les étudiants de cette concentration se situent pourtant dans la moyenne du secteur général en ce qui concerne leur niveau de satisfaction et le taux de travail fourni. Plusieurs éléments d'explication peuvent être apportés: cette concentration présente cette particularité au niveau collégial de prétendre préparer à tout, sans spécialiser en rien, ou presque. On y retrouve, nous l'avons vu,

Une réponse à cette question demande une réflexion reposant sur deux éléments complémentaires: le type de clientèle et le type de pédagogie propres à l'un et à l'autre secteur.

Notre enquête révèle que les étudiants du secteur professionnel sont près de 60% à provenir de la classe populaire (v. tableau X b). Or, que désirent ceux-ci?

Nous sommes d'accord avec SNYDERS lorsqu'il rappelle que les fils de la classe populaire sont "accrochés au monde présent", car "c'est le lieu du combat quotidien sans lequel leurs parents ne pourraient tenir bon", et qu'ils exigent "une école de l'actuel et non pas une simple préparation à une avenir, un ennui à supporter maintenant dans le vague espoir d'en tirer quelques bénéfices plus tard. L'école ne peut réussir auprès des élèves populaires et faire réussir ces élèves que si elle est capable de leur communiquer une joie actuelle à ce qu'elle leur enseigne..." (1)

Il semble que l'on ait tout fait pour que ceci devienne une réalité au secteur professionnel; nombreuses heures de travaux pratiques, professeurs ayant le plus souvent une expérience professionnelle à transmettre, des travaux plongeant l'étudiant dans ce que sera sa vie demain, etc...

---

les étudiants mal situés ou déçus par d'autres orientations mais également la moitié des étudiants du secteur général, originaires de la classe populaire, avec le peu d'encadrement familial que cette appartenance sociale suppose, en ce qui a trait, notamment, au conseils relatifs à la carrière future.

(1) SNYDERS (G) Ecole classe et lutte des classes.

Mais, quelles sont donc les caractéristiques que les cours du secteur général présentent?

- Contenu souvent faiblement structuré (laissé au goût du professeur et qui n'est pas nécessairement celui de l'étudiant).
- Réputés, le plus souvent préparatoires à l'enseignement universitaire (mais donc "préparatoires" et non d'un profit immédiat).
- A pondération faible, sinon nulle, en heures de travaux pratiques.
- Présentés la plupart du temps sous une forme magistrale, par un maître "qui sait" et prétend être reconnu comme tel.
- Évalués, le plus souvent, à partir de la restitution du message magistral (parfois même mot pour mot) et de travaux fastidieux, parce que détachés du réel, et dont la seule raison d'être est qu'ils constituent une exigence du professeur (d'ailleurs chacun le sait: un "bon" professeur est toujours "exigent").

On pourrait allonger encore la liste des éléments qui sont le propre de l'enseignement au secteur général. On n'en trouverait que bien peu qui répondent, dès le départ, à la possibilité d'assouvissement de ce "désir du présent" permettant le passage vers des projets de plus en plus étendus.

En rester là, c'est accélérer le pourrissement et voir augmenter ce taux d'insatisfaction caractéristique d'une grande partie des étudiants du secteur général.

Nous voulons croire, cependant qu'il existe au Collège du Nord-Ouest, suffisamment d'enseignants et d'administrateurs progressistes,

capables d'insuffler le changement, là où règne la stagnation, en attendant qu'une transformation plus complète de la société rejette pour toujours ce droit à la sélection que s'est attribué, sous le manteau, l'enseignement collégial, à la suite de l'élémentaire et du secondaire.

10. EN GUISE DE CONCLUSION.

Est-il besoin de conclure en répétant, une fois de plus, ce que les chiffres nous ont montré tout au long de cette analyse: à savoir que l'appartenance sociale est responsable, dans la grande majorité des cas du mode de réaction des étudiants face aux choix à effectuer en vue d'une destination sociale. Ils nous ont également fait voir que le traditionnel "si tu veux, tu peux", n'est qu'un leurre visant à camoufler les inégalités sociales qui constituent le handicap réel pour les étudiants des milieux populaires.

Les données que nous avons fournies et tenté de faire "parler" sont loin d'avoir livré toutes les informations qu'elles sous-tendent. D'autres mises en relation de variables permettront d'approfondir certains points demeurés obscurs ou ayant été insuffisamment développés.

Les données de l'enquête sont à la disposition de tous ceux qui désirent poursuivre ce travail dans l'une ou l'autre voie.

Il nous a paru important, quant à nous, de livrer au lecteur les quelques réflexions qui ont précédé, dès la sortie des résultats de l'enquête. Elles conservent, de cette façon toute leur fraîcheur. Nous croyons que telles quelles, avec leur aspect parfois mal dégrossi, souvent touffu, nos conclusions peuvent cependant servir de point de départ à des discussions entre ceux désireux de comprendre pour progresser, dans la voie de la justice sociale.

Nous sommes conscients qu'il faudra utiliser des moyens bien plus radicaux pour effectuer une transformation en profondeur et que si, pour le faire, une interprétation du monde n'est pas suffisante, celle-ci possède au moins le mérite d'aider à voir plus juste, lorsqu'elle s'appuie sur des faits recueillis à même réalité.

BIBLIOGRAPHIE.

- BELANGER, (P.W.) et ROCHER, (G.)  
Ecole et Société au Québec,  
Ed. H.M.H., Montréal 1970.
- BOUCHER, (F.) La place des filles au Collège du Nord-Ouest,  
in de L'Abbitibbi - Temiskaming 4 - Collège  
du N.O. - Rouyn 1977.
- BOURDIEU, (P.) L'école conservatrice,  
revue française de Sociologie, no. 7, 1966,  
p. 325 - 347.
- BOURDIEU, (P.) et PASSERON (J.-C.)  
Les Héritiers, les étudiants et la culture,  
Ed. de Minuit, Paris 1964, 189 pages.
- CEQ Ecole et luttes de classes au Québec,  
revue Ligne directe (Ed. spéciale) Ste-Foy 1974,  
156 pages.
- ESCANDE, (C.) Les classes sociales au CEGEP,  
Parti Pris, Montréal 1973, 278 pages.
- GOURD, (B.B.) La colonisation et le peuplement du Témiscamingue  
et de l'Abitibi, (1880-1950),  
Aperçu historique in l'Abbitibbi et le Témiskaming  
hier et aujourd'hui. Collège du Nord-Ouest,  
Rouyn 1975.
- POUDRIER, (M.) Classes sociales des étudiants du CEGEP du NORD-OUEST,  
in l'Abbitibbi et le Temiskaming hier et aujourd'hui,  
Collège du Nord-Ouest, 1975, p. 330 - 352.
- SNYDERS, (G.) Ecole classe et lutte des classes,  
Puf., Paris 1976, 377 pages.

ANNEXE IReprésentativité de notre échantillon.

Critères	Registrariat du Collège (mars 77)	Echantillon (avril 77)	%
Nombre total d'étudiants	1525	927	60.8%
Filles	755	474	60.8%
Garçons	770	453	58.8%
Sect. général	726	470	64.6%
Sect. profess.	748	454	60.7%
Filles (sect.gén.)	323	216	66.9%
Garç. (sect. gén.)	403	254	63.0%
Filles (sect.prof)	403	258	64.0%
Garç. (sect.prof.)	345	196	56.8%
Filles (coll. I)	354	260	73.4%
Garç. (coll. I)	341	252	73.9%
Fil. (coll.II-III)	401	212	52.9%
Garç. (coll.II-III)	429	196	45.6%
Orientations au sect. gén.	de 58.5% à 66.7%	(sauf sc. adm.: 72%)	
au sect. prof.	de 56.9% à 65.7%	(sauf tech. biol.: 46.6%)	

Nous voyons que la proportion de 60% se maintient, à peu de chose près, selon les différents critères.

Un autre élément vient ajouter à la crédibilité des données de notre enquête. Il s'agit des notes que les étudiants ont dit obtenir dans

différents cours et en général (questions 15 à 20). Si, à partir des éléments fournis, on calcule les moyennes en se servant des valeurs centrales (45, 55, 65, 75, 85 et 95) des classes déterminées pour ces questions, on obtient des chiffres relativement conformes à la réalité.

En effet, à  $\pm .5\%$ , elles se décalent toutes de 3,5%, vers le bas et dans le même ordre, par rapport aux chiffres officiels (ce décalage s'expliquant notamment par la façon empirique de procéder à l'aide des valeurs centrales).

	ENQUÊTE	REGISTRARIAT	ECART
Sc. et Tech. hum.	75.3%	71.4%	-3.9
Français	73.3%	69.1%	-4.2
Sc. biol. et phys.	72.2%	69.1%	-3.1
Mathématiques	72.0%	68.0%	-4.0
Philosophie	68.4%	65.2%	-3.2

Quant à la moyenne des notes en général (qui s'appuient-elles sur un nombre bien plus important de cours suivis par chaque étudiant de [10 à 30 selon son niveau]), elle est, à .4% près, semblable à la moyenne des moyennes de toutes les matières (pour les 2 sessions), soit 72.9% au lieu de 73.3%.

Noircissez la case correspondant à votre réponse.

## SECTION I

	1	2	3	4	5	6
1 Sexe	F	M				
2 Age	16 - 17	18	19	20	21	22 et +
3 Origine géographique	dans une ville	0 à 5 milles	5 à 10 milles	10 milles et +		
4 Population	0 - 1000	1000 - 4000	4000 - 10,000	10,000 et +		
5 Lieu d'habitation	res. perm. parents	res. perm. person.	résidence du coll.	loyer		

## SECTION II

	1	2	3	4	5	6
6 Niveau collégial	I	II	III			
7 Secteur	général	profes.				
8 Si <u>général</u> , orientation	sciences santé	sciences pures A.	sciences humaines	sciences adminis.	arts et lettres	Hors DEC
9 Si <u>professionnel</u> , orientation	tech. biolog.	tech. physique	tech. humaines	tech. adminis.	tech. arts	Hors DEC
10 Nombre de changements à l'orientation.	0	1	2	3	4	5
11 De général à général	0	1	2	3	4	5
12 De général à professionnel	0	1	2	3	4	5
13 De professionnel à général	0	1	2	3	4	5
14 De professionnel à profes.	0	1	2	3	4	5

## SECTION III

A. Moyenne des notes au collégial:		1	2	3	4	5	6
15	Philosophie	0 - 49	50 - 59	60 - 69	70 - 79	80 - 89	90 - 99
16	Français	0 - 49	50 - 59	60 - 69	70 - 79	80 - 89	90 - 99
17	Sc. pures et de la santé	0 - 49	50 - 59	60 - 69	70 - 79	80 - 89	90 - 99
18	Sc. et tech. humaines	0 - 49	50 - 59	60 - 69	70 - 79	80 - 89	90 - 99
19	Mathématiques	0 - 49	50 - 59	60 - 69	70 - 79	80 - 89	90 - 99
20	En général	0 - 49	50 - 59	60 - 69	70 - 79	80 - 89	90 - 99

B. Votre avis:		1	2	3	4	5	6
21	Satisfaction personnelle	0	1	2	3	4	5
22	Niveau de motivation	0	1	2	3	4	5
23	Travail fourni	0	1	2	3	4	5

## SECTION IV

237.

	1	2	3	4	5	6
24 Profession du père	prof. libérale	adminis.	commerc. artisan	fonction prof.	ouvrier employé	bien-être social
25 Présentement	temps plein	temps partiel	chômage	retraite		
26 Profession de la mère	prof. libérale	adminis.	commerc. artisan	fonction prof.	ouvrière employée	à la maison
27 Présentement	temps plein	temps partiel	chômage	retraite		
28 Nombre d'enfants dans la famille	1	2 à 3	4 à 5	6 à 8	9 et +	
29 Rang dans la famille	1er	2ième	3 <sup>e</sup> ou 4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> ou 7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup> , 9 <sup>e</sup> ou +	
30 Situation familiale	père et mère	père seul divorcé	mère seule divorcée	père seul décès	mère seul décès	tuteur
31 Harmonie familiale	0	1	2	3	4	5
32 Revenu annuel des parents (\$)	0 - 5999	6000 à 11,999	12,000 à 17,999	18,000 à 23,999	24,000 à 29,999	30,000 et +
33 Revenu annuel de l'étudiant	0 - 499	500 - 999	1000 - 1499	1500 - 2499	2500 - 3499	3500 et +
34 Prêt	oui	non				
35 Montant (si oui, à quest. 34) (\$)	0 - 149	150 - 299	300 - 449	450 - 599	600 et +	
36 Bourse	oui	non				
37 Montant (si oui, à quest. 36) (\$)	0 - 299	300 - 599	600 - 899	900 - 1199	1200 - 1499	1500 et +

ANNEXE III

Concentrations offertes par le Collège du Nord-Ouest et carrières auxquelles elles préparent.

A.- Secteur général (carrières universitaires)

1. Sciences biologiques (sc. de la santé)

- Chirurgie dentaire
- Diététique et nutrition
- Éducation physique
- Médecine
- Médecine vétérinaire
- Optométrie
- Pharmacie
- Sciences infirmières

2. Sciences physiques (sc. pures et appliquées)

- Agriculture
- Architecture
- Foresterie et géodésie
- Génie
- Sciences

3. Sciences humaines

- Droit
- Géographie
- Histoire
- Philosophie
- Psychologie
- Sciences de l'éducation

- Sciences religieuses et théologie
- Sciences sociales
- Service social

4. Sciences de l'administration

- Sciences de l'administration

5. Arts et lettres

- Arts plastiques
- Cinéma
- Musique
- Lettres

B.- Secteur professionnel (diplôme terminal)

1. Techniques biologiques

- Techniques infirmières
- Techniques forestières

2. Techniques physiques

- Techniques en bâtiment et travaux publics
- Techniques minéralurgiques
- Electrotechnique

3. Techniques humaines

- Techniques d'assistance sociale
- Techniques d'éducation spécialisée
- Bibliotechnique

4. Techniques administratives

- Finance
- Marketing